Rapport annuel 2017

ICE Groupe
Ingénierie, Conseil et Équipement Groupe

Sommaire

1 Présentation du groupe

1.1. Historique 3

1.2. Activités et organisation 4

1.3. Synthèse des résultats consolidés 24

1.4. Recherche et développement : l'âme du groupe* 26

1.5. Facteurs de risque* 27

2 Gouvernement d'entreprise et capital social

2.1. Rappel des principes de la gouvernance 29

2.2. Mandataires sociaux* 30

2.3. Rapport du conseil de surveillance pour 2017* 32

2.4. Informations concernant l'actionnariat* 34

3 Chiffres clés et commentaires sur l'exercice 2017*

3.1. Situation et activité du groupe 35

3.2. Rapport sur les comptes sociaux 40

3.3. Faits marquants, évènements récents, perspectives 41

4 Comptes consolidés

4.1. Comptes de résultat consolidés comparés 43

4.2. Bilans consolidés comparés 44

4.3. Tableaux de variations des capitaux propres consolidés 46

4.4. Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés 47

4.5. Notes annexes 48

4.6. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2017 61

4.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 62

5 Comptes sociaux

5.1. Comptes de résultat comparés 64

5.2. Bilans comparés 65

5.3. Tableau des flux de trésorerie 67

5.4. Notes annexes 68

5.5. Liste des filiales et participations au 31 décembre 2017 74

5.6. Résultats financiers sur cinq ans 75

5.7. Rapport général des commissaires aux comptes 76

6 Responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise*

6.1. Informations sociales 77

6.2. Informations sociétales 82

7 Assemblée générale 2018

7.1. Ordre du jour* 83

7.2. Résolutions présentées par le directoire* 84

7.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées 87

7.4. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur (1) l'autorisation d'attribution d'actions gratuites à émettre (2) l'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise 88

7.5 Affectation du résultat 89

8 Annexes

8.1. Ruban bleu 2017 90

8.2. Organigramme financier 91

8.3. Table de concordance du rapport de gestion 92

* Ces informations font partie intégrante du rapport sur la situation de la société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé tels que prévus par les articles L225-100, al. 2 et L232-1, II du code de commerce.

1. Présentation du groupe

1.1. Historique

1947 Pour le compte d'EDF, création de ICE par Paul BOULARD et un associé.
Fabrication de relais et protections de réseaux THT.

1987 Création de OTN, Organisation des Travaux Nucléaires.

1989 Création de MEDIANE SYSTEME par François BERTAULD et deux associés. ESN spécialisée dans l'informatique technique.

1991 Création de STILOG IST par François BERTHELOT et Christophe POIRMEUR. ESN spécialisée dans l'informatique technique puis également dans le logiciel.

2000 Reprise des activités de CEE et de trois de ses filiales étrangères.
MEDIANE SYSTEME (contrôle en 2005) et STIC rejoignent le groupe.

2007 Création de MEDIAL CONCEPT. COMPELMA rejoint le groupe.

2009 Création de MÉDIANE INGÉNIERIE.

2010 EC2E et ECI rejoignent le groupe.

2014 STILOG IST (avec *Visual Planning*®) rejoint le groupe.

2015 Avril : ISIT rejoint le groupe. Premiers salariés à STILOG Inc. (USA). Scission ICE / ICE Groupe.
Octobre et novembre : OTN et m2es Technologies rejoignent le groupe.

2017 Janvier : m2es Technologies et MEDIAL CONCEPT fusionnent et deviennent WaT « We are Technologies ».
Octobre : APILOG rejoint le groupe.

ICE Groupe

Plus de 15 ans de croissance profitable

Avec près de 900 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 100 M€, le groupe a :
• quadruplé de taille au cours des quinze dernières années,
• accueilli, par croissance externe, une quinzaine de sociétés aux métiers complémentaires,
• constitué, surtout par croissance interne, un socle à la solidité éprouvée.

Une offre en constante évolution, une politique dynamique de ressources humaines et une organisation originale et attractive d'entrepreneurs associés constituent les fondements du succès de ICE Groupe.

100 M€
Chiffre d'affaires 2017
(+14% moyenne 3 ans)

5,7 M€
Résultat opérationnel 2017
(+17% moyenne 3 ans)

3,9 M€
Résultat net 2017
(+2% moyenne 3 ans)

880
collaborateurs
(au 31 décembre avec MI)

1.2. Activités et organisation

GROUPE ICE
Ingénierie, Conseil et Équipement Groupe

ÉNERGIE ET INDUSTRIE

Protection et contrôle	Câblage et travaux	Spécialités électroniques
ICE Protection & Control	QTN	EC2E – Electro Cablage Engineering et Equipement – Accès et gestion matériel manutention
CEE – Continental de Equipos Electricos	ECi electro cablage industrie	COMPELMA – Composants CEM et thermique
CEE Italiana		STIC – Télécommunication autoroute FM 107.7
CEE Relays		

INGÉNIERIE

Informatique technique	Informatique technique et logicielle	Automatismes, contrôle-commande et mécanique
médiane système	Stilog – Informatique Scientifique et Technique	WaT – we are technologies
médiane benelux	Stilog inc.	WaTortage
MEDIANE INGENIERIE		Apilog – Automatismes Industriels
		I.S.I.T – Temps réel embarqué

Répartition des effectifs par activités (hors holding)

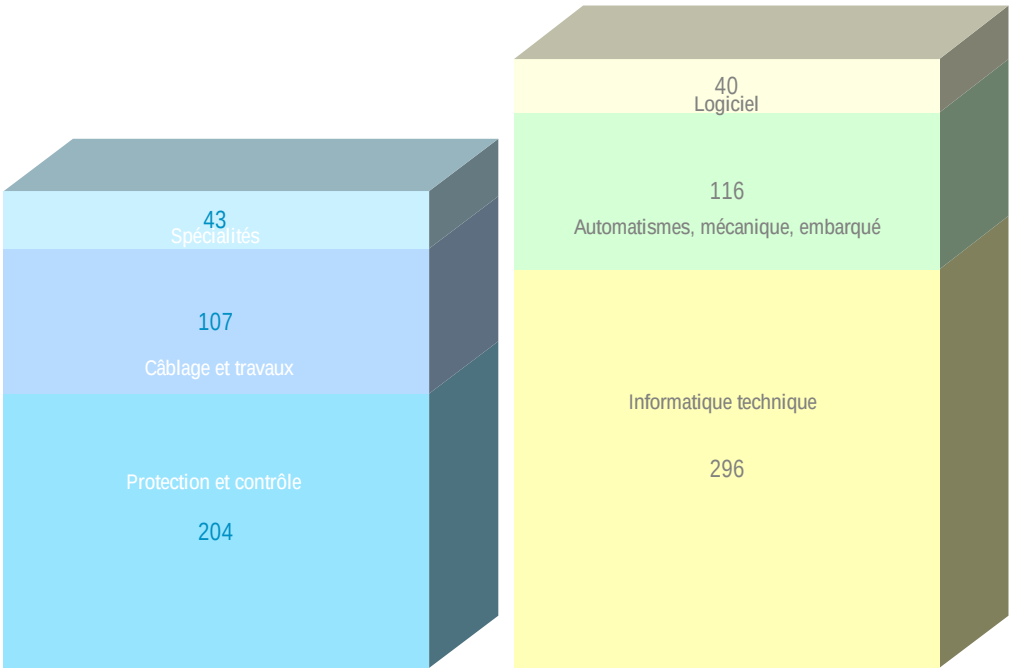

Energie et industrie : 354 Ingénierie technique : 452

(Effectifs moyens 2017)

Nos implantations

ICE Groupe

Ingénierie, Conseil et Équipement Groupe est la société mère holding.

Implanté en banlieue de Paris à Alfortville (94), ICE Groupe gère et assiste les sociétés du groupe dans leurs fonctions opérationnelles, notamment industrielles et commerciales. Elle assure également le secrétariat général, les fonctions comptables et financières ainsi que les conseils sociaux et juridiques.

Ses principaux dirigeants sont :
Pierre Fustier, **président du directoire**,
Didier Bantegnies, **membre du directoire** (activités hardware),
François Bertauld, **membre du directoire** (activités ingénierie).
(voir détail dans §2.2. Mandataires sociaux), ainsi que :

Alain Debrie, **directeur juridique groupe** (voir également fonction dans ICE)

Jean-Pierre Allidières

ESC Rouen. Carrière commencée dans l'analyse de gestion en entreprise industrielle.
Entré à ICE en 1987 : contrôleur de gestion, puis directeur administratif et financier adjoint à compter de 2001.
Directeur comptable groupe depuis 2009.

Jean-Yves Fustier

ESSEC. Carrière amorcée dans la banque d'affaire et l'investissement dans les sociétés cotées sur les marchés financiers (en banques d'affaires et d'investissement, Crédit Suisse, Financière de l'Echiquier).
Entré à ICE Groupe en 2016.
Secrétaire général (participations et développement).

Plus d'informations sur http://www.icegroupe.com

Réunion des dirigeants en 2017

Energie et industrie

Activités de ICE

Industrielle de Contrôle et d'Équipement est une société spécialisée dans les produits et systèmes assurant la protection, les automatismes et le contrôle-commande des réseaux électriques.

ICE commercialise ces équipements pour les réseaux de production, transport, distribution, ferroviaire et industrie sous les marques ICE, CEE et Technirel.

Implantée en banlieue de Paris à Alfortville (94) et Brie Comte Robert (77), elle réalise la conception, la production, la commercialisation, l'assistance technique de ses produits et systèmes. La gamme de produits est composée principalement d'appareils électroniques et numériques (relais de protection, centrales de mesure, automates spécialisés ou encore appareillages de synchro-couplage) et relais électromécaniques. Les systèmes de contrôle-commande et supervision sont adaptés à la conduite de réseaux de transport ou de distribution, ainsi qu'à celle des installations industrielles complexes.

Tous les services associés sont assurés : formation, études de réseaux, études d'application, mise en service et expertise.

Ses principaux dirigeants sont :
Pierre Fustier **président** (et président du directoire de ICE Groupe),
Didier Bantegnies, **directeur général** (et membre du directoire de ICE Groupe).
(voir détail dans §2.2. Mandataires sociaux), ainsi que :

Alain Debrie

Maîtrise de droit privé, droit social.
Entré à ICE en 1978, chef du personnel en 1979 puis **directeur du personnel et des relations sociales** à compter de 1985, membre du comité de direction.
Conseiller prud'homme depuis 2003. Président d'audience à partir de 2010.

David Destrés

Ingénieur ECE Paris, DEA ENSAM. Carrière commerciale commencée chez Faurecia, AREVA T&D, puis ABB Transformateurs.
Entré à ICE en 2015 : **directeur division** IPF Industrie Production Ferroviaire.
Membre du comité de direction.

Daniel Huitorel

Ingénieur ENSI Caen.
Entré à ICE en 1991, chef de projet, responsable puis **directeur Recherche et Développement.**
Membre du comité de direction.

Yorick Léciagueçahar

Ingénieur ESE. Carrière commerciale commencée chez Dassault Aviation, en association, puis Converteam (GE)
Entré à ICE en 2016 : **directeur division** D Distribution (Enedis).
Membre du comité de direction.

Plus d'informations sur http://www.icelec.com

Activités de CEE España

CEE España (Continental de Equipos Eléctricos, SA) est une société assurant une présence commerciale et technique dans le même métier que ICE.

Implantée en banlieue de Madrid, la société vise la clientèle espagnole et celle des pays hispaniques (pays d'Amérique du Sud). Elle y assure la distribution des produits commercialisés par ICE, à laquelle s'ajoutent des activités de négoce, de services (études de sélectivité, courts-circuits, mises en services, etc.) et de formation.

Sa clientèle est particulièrement concentrée dans l'industrie (raffineries et gaz, ses principaux clients étant Repsol et Cepsa) et le ferroviaire.

Elle est dirigée par

Juan Núñez Recuero

Ingénieur technique industriel spécialité électricité, Université Polytechnique de Madrid.
Entré à CEE España en 1986, ingénieur applications, puis directeur technique.
Directeur général depuis 2001.

Jesus Garcia Castañeda

Ingénieur technique industriel spécialité électricité, Université Polytechnique de Madrid.
Entré à CEE España en 1989, ingénieur commercial.
Directeur commercial depuis 2008.

Plus d'informations sur http://www.relescee.es

Activités de CEE Italiana

CEE Italiana SRL est une société assurant une présence commerciale et technique dans le même métier que ICE.

Implantée en banlieue de Milan, la société vise la clientèle italienne. Elle y assure la distribution des produits commercialisés par ICE, à laquelle s'ajoutent des services et du négoce de produits associés (SKM, RS Isolsec).

Sa clientèle est particulièrement concentrée dans le pétrole et le gaz (ENI), la chimie et l'énergie.

Elle est dirigée par

Alberto Mosconi

Ecole Polytechnique de Milan, electrical engineering.
Ingénieur protection cathodique à SNAM.
Entré à CEE Italiana en 1986, ingénieur puis directeur technique.
Directeur général depuis 2005.

Giovanni Meroni

Ecole ITIS "De Nicola" de Milan.
Ingénieur applications à Redi Electric, puis ingénieur commercial chez ABB.
Entré à CEE Italiana en 1980, ingénieur technico-commercial puis
Directeur commercial depuis 1998.

Plus d'informations sur http://www.ceeitaliana.com

Activités de CEE Relays

CEE Relays Ltd est une société assurant une présence commerciale et technique dans le même métier que ICE.

Implantée en banlieue de Londres, la société vise la clientèle britannique, irlandaise et du Commonwealth. Elle y assure la distribution des produits commercialisés par ICE, à laquelle s'ajoutent des activités de négoce de produits associés et des prestations de services (ingénierie, assistance à application, tests et mises en service, formations).

Sa clientèle est particulièrement concentrée dans l'industrie pétrolière onshore et offshore (plateformes, raffineries) et le ferroviaire.

Elle est dirigée par

Robert Dickson

Bath University, BSc, Bath University, MEng
Electrical Engineer, London Electricity PLC (1995 – 1997)
Application Engineer, CEE Relays Ltd. (1997 – 2015)
Managing Director (2015 – present).

Plus d'informations sur http://www.ceerelays.co.uk

Activités de OTN

Organisation des Travaux Nucléaires est une société spécialisée dans le câblage industriel et les travaux de maintenance industrielle, nucléaire et ferroviaire.

Créée en 1987 par Daniel Hubert, OTN est installée en Bourgogne sur deux sites de production, à Mâcon (siège) et au Creusot. Elle réalise après étude technique des kits de filerie, des faisceaux électriques et le câblage d'armoires complètes (câblage industriel), le maintien de systèmes électriques et électromécaniques installés sur bogies (câblage ferroviaire) et des travaux de maintenance nucléaire et d'installation industrielle (maintenance).

OTN dispose pour cela d'infrastructures importantes avec des ateliers équipés de ponts roulants et matériels de levage, des équipements de cintrage de tube à commande numérique et soudure TIG (qualification EN15085), des automates de production de kits de filerie et des machines de coupe-dénudage de câbles.

Sa clientèle est concentrée sur de grands comptes leaders dans ces secteurs, tels Schneider Electric (industrie électrique), Alstom (ferroviaire) et Areva (nucléaire).

Elle est dirigée par

Régis Hubert

Intègre OTN en 1993 et devient le directeur technique et responsable du pôle maintenance nucléaire et installations industrielles.
Président depuis 2010.

Bruce Hubert

Formation d'expertise comptable. Carrière amorcée dans le contrôle de gestion (France, USA) puis la gestion d'entreprises à l'international (Argentine, Mexique).
Entré à OTN en 2010, il en devient le directeur général.

Plus d'informations sur http://www.otnsa.com

Activités de ECI

ECi electro cablage industrie, filiale d'EC2E, intègre des solutions pour les armoires de distribution électrique. Son activité est celle d'atelier et bureau d'études de câblages électriques et de fabrication de tableaux électriques.
Prenant son origine en 1975, elle est implantée en banlieue parisienne, à Méry sur Oise (95). Ses ventes sont réparties auprès d'entreprises générales d'électricité.

Elle est dirigée par

Didier Martineau

En 2007, il sépare les activités, électronique, EC2E, et électrotechnique, ECI.
Gérant depuis la scission.
Après son décès en mars 2018, son épouse Florence Martineau,
directrice des relations humaines et comptable depuis 1999, le remplace.

Henry Magueur

Carrière dans les métiers d'intégrateur de matériel électrotechnique.
Entré à ECI en 2015.
Responsable d'exploitation.

Plus d'informations sur http://electrocablage-industrie.fr

Activités de EC2E

ec2e ELECTRO CABLAGE ENGINEERING ET EQUIPEMENT est une société spécialisée dans la conception, la production, la commercialisation et la maintenance d'équipements électroniques de gestion des matériels de manutention.

Implantée en banlieue parisienne à L'Isle Adam (95), elle est le leader national dans le domaine du contrôle d'accès des matériels de manutention. Elle a étendu son activité aux ralentisseurs électroniques limitant automatiquement la vitesse de ces matériels (dans les zones à risques, avec passage de piétons, approche de quais, etc.) et à la gestion à distance, par la technologie GPRS, des parcs correspondants. Elle fournit également des centrales de paiement (lecteur de billets, monnayeur - rendeur) pour laverie automatique.

Ses produits, à constante et forte innovation technologique, sont intégrés dans les chariots élévateurs, chariots de pistes d'aéroports, engins de conduite ou machines-outils. Sa clientèle se génère donc souvent via la distribution auprès de divers constructeurs, tels Fenwick, STILL et BT France, mais également directement auprès des clients finaux (Air France).

Elle est dirigée par

Didier Martineau

Intègre en 1985 Electro Câblage fondée en 1975 par Robert Martineau. A compter de 1995, il développe l'activité électronique de gestion des matériels de manutention, puis, en 2002, rachète la société.
En 2007, il scinde les activités d'Electro Câblage entre l'électronique, EC2E, et l'électrotechnique, ECI.
Président d'EC2E.
Après son décès en mars 2018, son épouse Florence Martineau,
directrice des relations humaines et comptable depuis 1999, le remplace.

Marion Lamy

Audencia
Entrée à EC2E en 2012, elle prend en charge le marketing
Responsable d'exploitation depuis avril 2018

Plus d'informations sur http://www.ec2e.com

Activités de Compelma

COMPELMA est une société assurant la conception, la production et la commercialisation de produits liés à la compatibilité électromagnétique, à la gestion thermique et aux interconnexions spécifiques.

Implantée en banlieue parisienne aux Ulis (91), cette société commercialise des produits permettant de lutter contre les perturbations CEM : produits de blindage — dont joints conducteurs souples en tissu métallisé de la marque EMIShield lui appartenant —, filtrages (entrées / sorties et sur cartes), dispositifs de mise à la masse. Elle a ensuite étendu ce concept à la gestion thermique, dissipation ou régulation (matelas souples thermo conducteurs, modules thermoélectriques) et complété son catalogue avec des produits d'interconnexions spécifiques (connecteurs spéciaux) et d'autres produits spéciaux (antennes Bluetooth, gel antivibratoire…).

La clientèle de COMPELMA est diversifiée : l'essentiel des ventes est réalisé auprès de grands comptes dans plusieurs secteurs d'activité : l'automobile (Magneti Marelli, Visteon), les télécoms (Nokia, Sagem), l'aéronautique (Zodiac, Safran), l'industrie (Schneider), le spatial, le militaire et le médical.

Ses dirigeants sont :

Farid Benatia

Formation télécom
Entré à Compelma en 2008, ingénieur technico commercial.
Responsable d'exploitation depuis avril 2018.

Marie-Annick Borie

DECF, chef comptable du groupe CHANTELLE pendant 15 ans.
Directeur administratif et financier depuis 2005.

Plus d'informations sur http://www.compelma.com

Activités de STIC

SOCIETE TECHNIQUE D'INGENIERIE ET DE COOPERATION
est une société réalisant la conception, la production, la commercialisation et la maintenance d'équipements électriques de télécommunication.

Implantée en banlieue parisienne aux Ulis (91), elle est le leader national dans le domaine des techniques de communications HF et plus particulièrement dans la diffusion iso fréquence. Elle fournit les appareillages et les services nécessaires aux équipements d'émission des informations radio sur la fréquence 107,7 MHz FM.

Le 107,7 MHz est utilisé en France pour les informations radio autoroutières (trafic, bulletins d'alertes, météo, conseils, reportages touristiques et culturels…). La clientèle de STIC est donc particulièrement concentrée auprès des sociétés autoroutières, Cofiroute, Sanef, Aréa, Asf et Escota.

Elle est dirigée par

Guy Le Marc

Ecole d'Ingénieurs de Tours. M.Sc in MSE Hatfield Polytechnic.
Entré à la STIC en 1991, il en devient le directeur technique puis le directeur général adjoint.
Directeur général depuis 2002.

Ingénierie technique

Activités de Médiane Système

médiane système est une société d'ingénierie et de conseil en électronique et informatique technique (ESN).

Implantée en banlieue parisienne à Le Pecq (78), ainsi qu'à Lyon (69) et Grenoble (38), elle se spécialise dans la Recherche et Développement externalisée. Ses métiers sont fédérés autour de l'ingénierie de systèmes de hautes technologies : applications informatiques industrielles, temps réel, informatique embarquée, électronique numérique et analogique. Ses prestations se réalisent dans les locaux de Médiane Système (forfaits ou plateau) ou directement dans ceux des clients, par détachement de personnel (régie).

Médiane Système est présente dans plusieurs secteurs industriels ; les principaux sont les équipements électriques et industriels, le ferroviaire, l'automobile, le médical, les télécoms, la défense et la télévision numérique.

Elle détient 39% du capital de sa participation Médiane Ingénierie.

Ses principaux dirigeants sont :

François Bertauld

ISEP. Ingénieur développement puis chef de projet dans la ESN KTT.
Fondateur de Médiane Système en 1989.
Directeur général puis **Président-directeur général** (et membre du directoire de ICE Groupe).

Patrick Sommacal

ISEP. Carrière commencée à Alcatel CIT, puis Comptoir Lyon Alemand Louyot et dans la ESN Alten.
Entré à Médiane Système en 1993 comme chef de projet puis consultant senior, il en devient directeur technique, puis directeur de la division Affaires en 2008. Administrateur depuis 2000.
Directeur général depuis janvier 2010.

Plus d'informations sur http://www.medianesysteme.com

Depuis la fin 2017, elle a amplifié son développement et sa couverture géographique par la création d'une filiale médiane benelux installée à Bruxelles.

Plus d'informations sur https://www.medianebenelux.com

Activités de Stilog IST

Stilog IST est une société de services en informatique scientifique et technique, également éditrice de logiciels.

Implantée en banlieue parisienne à Nanterre (92) et à La Ciotat (13), elle se spécialise dans l'édition logicielle et l'externalisation de la Recherche et Développement.

Son progiciel VISUAL PLANNING® est un outil de gestion de ressources et de planification opérationnelle. Sous la forme de tableau de bord, il permet de gérer les tâches et d'optimiser l'organisation des entreprises. Actuellement à sa 6ème version, il s'agit d'un logiciel paramétrable, collaboratif, sécurisé et simple d'utilisation vendu à des milliers d'exemplaires auprès d'organisations de toutes tailles et de tous secteurs, tels la construction, l'énergie, les services, l'industrie et les transports. STILOG IST réalise elle-même l'ensemble des prestations : l'édition, la commercialisation, l'analyse préalable à l'installation, les prestations de paramétrage et de formations puis l'assistance technique, l'hébergement et le cloud.

Dans son autre métier, la R&D externalisée, STILOG IST intervient dans l'ingénierie de systèmes de hautes technologies : développement de logiciels de calcul, simulation de comportement mécanique, analyses multi-physiques, applications informatiques industrielles et maintenance applicative. Dans ce métier, STILOG IST est présente dans plusieurs secteurs industriels notamment l'aéronautique et la mécanique.

Ses principaux dirigeants sont :

François Berthelot

ENS, DEA et doctorat en géodynamique, ENSPM. Ingénieur développement puis chef de projet dans la société IPS Informatique Pétrolière Scientifique.
Fondateur de STILOG IST en 1991.
Président, expert senior et directeur technique.

Christophe Poirmeur

DEA et doctorat en physique théorique – option géophysique. Ingénieur recherche au BRGM Bureau de Recherche Géologiques et Minières, responsable ESN dans la société IPS Informatique Pétrolière Scientifique.
Fondateur de STILOG IST en 1991.
Directeur général, responsable activités ESN et R&D, créateur et responsable de Visual Planning®.

Plus d'informations sur http://www.stilog.com et http://www.visual-planning.com

Activités de Stilog inc.

Stilog inc., filiale américaine de Stilog IST, y assure l'implantation et le développement commercial du logiciel VISUAL PLANNING.

Start up créée en 2012 à San Francisco (siège social), elle a installé en 2015 son second et aujourd'hui principal quartier général à Jersey City, près de New York. Outre la commercialisation de Visual Planning, son équipe américaine offre des services de consulting, formation et assistance techniques directement liés.

Logiciel de planification et de gestion des ressources, Visual Planning se présente comme une boîte à outils entièrement paramétrable par l'utilisateur. Il permet de gérer la planification de projets, chantiers, parcs et d'activités telles que le service-après-vente ainsi que la gestion de ressources (personnel, temps, équipements, machines, salles…). De surcroît, Visual Planning possède de nombreuses fonctionnalités permettant le contrôle des coûts, l'évaluation de la charge de travail ainsi que la création de rapports et graphiques.

Stilog Inc. is a leading IT services and software editor company based in Jersey City, also editor of Visual Planning, a powerful, collaborative and tailor-made resources scheduling solution.
Visual Planning has now gathered more than 5,000 customers around the world and a 100,000+ user community. A dedicated team of consultants helps on each implementation to ensure that the system's capabilities are used at their best. At the same time, our first-of-class customized development services are praised by major global firms in the most demanding industries, from aeronautics to energy.

Ses principaux dirigeants sont :

Christophe Poirmeur
CEO.

Cloé Ronsin Le Mat
Master 2 commerce international Paris-Sorbonne
Entrée à Stilog IST en 2013
Directrice développement International
COO.

Aymeric Halvarsson
Head of Business Development North America.

Plus d'informations sur http://www.visual-planning.com/en/

Activités de WAT

, née en 2017 de la fusion, à l'intérieur du groupe, de Médial Concept et m2es Technologies, est une société spécialisée en ingénierie et réalisations d'applications de contrôle-commande, ingénierie et conseil en mécatronique.

Implantée sur cinq sites, près de Chambéry à Les Marches (73), à Grenoble (38), Paris (78), Lyon (69) et Clermont-Ferrand (63), son activité est centrée sur l'étude et le choix de produits d'instrumentations, les armoires d'automatisme, la supervision et l'informatique industrielle. Elle intervient également sur l'ensemble des métiers du cycle de développement mécanique et de la réalisation d'un produit industriel.

Les prestations prennent la forme d'études de faisabilité, d'écriture de cahiers des charges, de management de projet, de contrats de maintenance et de formation : une partie prend la forme de forfait (projet clés en main), le reste en assistance technique (régie).

Ses clients sont des centres de R&D, des sites de production de l'industrie, des constructeurs de machines (services au forfait et mises en service), des infrastructures et se trouvent dans des secteurs similaires à ceux de Médiane Système, notamment les équipements électriques et industriels, le ferroviaire et l'automobile.

Elle est dirigée par

Patrick Bouchard

Formation en informatique industrielle puis carrière d'ingénieur commercial en automatisme et informatique industrielle puis contrôle-commande.
Fondateur de m2es Technologies en 2004.
Président.

Olivier Chaland

POLYTECH Orléans. Carrière principalement exercée dans des sociétés de services et d'ingénierie à l'industrie, de la fonction commerciale à la direction d'agence.
Fondateur de Médial Concept en 2007.
Directeur général.

Plus d'informations sur http://www.wat.digital

Depuis la fin 2017, bénéficiant de ses implantations sur les bassins d'emplois de Chambéry, Grenoble, Paris et Lyon, elle a élargi son activité par la création d'une filiale de portage salarial dédié au monde industriel, en particulier dans les métiers du conseil et de l'ingénierie.

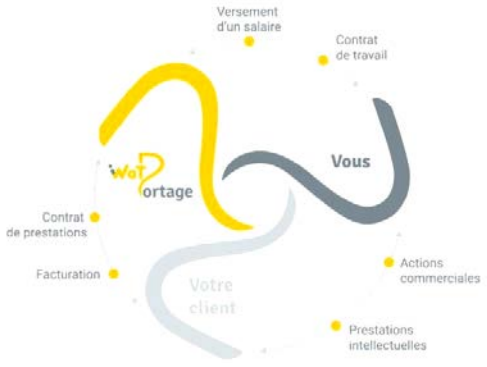

Activités d'Apilog

Apilog est une société spécialisée dans les automatismes de commande.

Implantée à Chanteloup-les-Vignes (78), elle est en relation directe avec WaT, aux offres complémentaires.

Elle est spécialisée dans l'automatique industrielle. Son expertise dans la maîtrise des automatismes regroupe une variété d'applications industrielles pour la création d'installations automatisées, allant d'un simple îlot robotisé à des process complexes.

Elle réalise ainsi des études d'automatismes (automate programmable et supervision) avec montage et câblage sur site. Son savoir-faire réside dans la fabrication en atelier et sur chantier, les études électriques (fabrication d'armoires), les logiciels et systèmes, le développement des automates et terminaux opérateurs, la communication et les réseaux, et le développement de systèmes de supervision.

Ses clients sont principalement concentrés dans les secteurs de l'automobile, des aéroports, du ferroviaire et des cosmétiques.

Elle est dirigée par

Didier Messin

Formation en électronique.
Fondateur de Apilog en 1988.
Président.

Plus d'informations sur http://www.apilog.fr

Activités de ISIT

I.S.I.T est une société spécialisée dans les applications liées aux systèmes embarqués.

Implantée à Toulouse, elle est en relation directe avec Médiane Ingénierie et avec Médiane Système, aux offres complémentaires.

ISIT est spécialisée dans la commercialisation d'outils matériels et logiciels utilisés dans les bureaux d'études et de développement. Elle possède des contrats de revente et représente des marques dont certaines font l'objet d'une exclusivité de distribution en France.

Le catalogue de produits est important et varié et touche aux domaines suivants : temps réel embarqué, génie logiciel et test & validation, informatique industrielle et réseaux de terrain, programmation et test de cartes.
En plus des produits, ISIT propose des prestations d'accompagnement périphériques aux développements : expertise sur les produits, formation, aide à la mise en place, test et validation.

Très diversifiés, les clients d'ISIT ont comme point commun de posséder une cellule de développement dans les domaines électronique et/ou informatique industrielle.

Elle est dirigée par

Thierry Le Gall

Ingénieur ESIEA. Carrière commerciale amorcée dans l'informatique temps réel embarquée chez des distributeurs spécialisés puis des éditeurs de logiciels, en France et Amérique du Nord.
Entré à ISIT en 2016.
Directeur général.

Plus d'informations sur http://www.isit.fr

1.3. Synthèse des résultats consolidés

Chiffre d'affaires

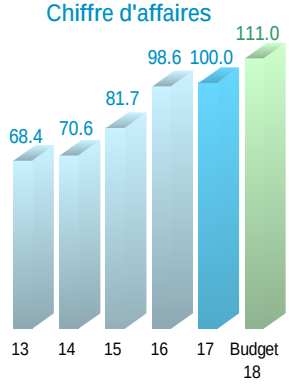

Chiffre d'affaires 2017 par secteur

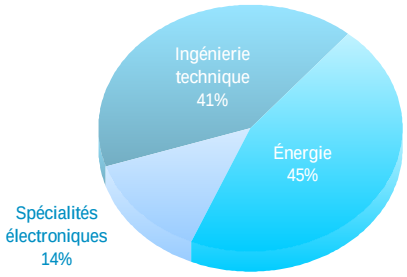

Résultat opérationnel

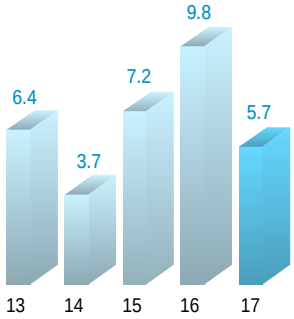

Résultat opérationnel 2017 par secteur

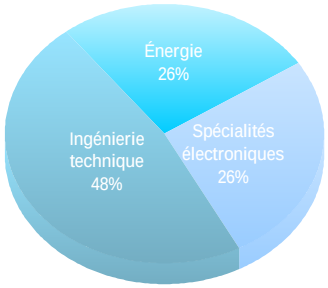

Résultat net

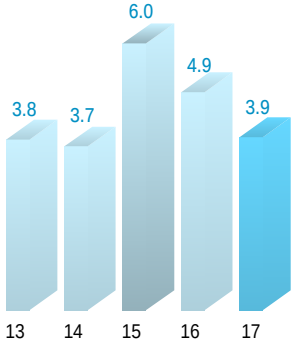

Résultat net 2017 par secteur

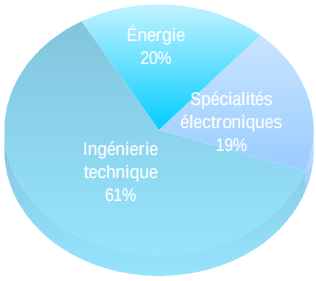

Flux de trésorerie généré par l'activité

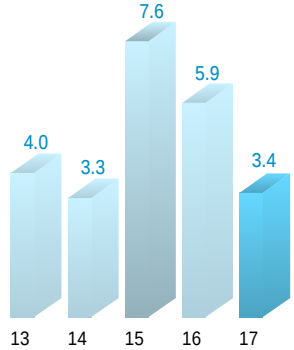

Trésorerie moins concours bancaires

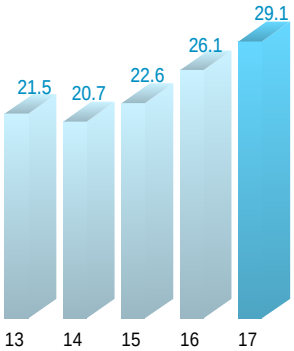

Trésorerie nette dettes financières*

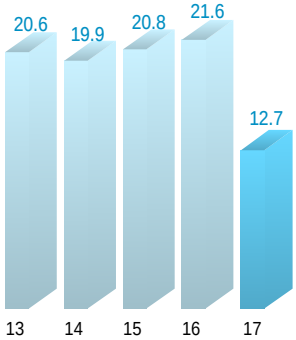

* et des compléments de prix à verser sur acquisition de filiales

Données exprimées en millions d'euro

Bilan simplifié consolidé

En milliers d'euro

ACTIF	2017	2016	PASSIF	2017	2016
Actifs non courants	28 574	23 705	Capitaux propres part groupe	73 574	70 250
Stocks	10 575	11 104	Passifs non courants*	19 940	12 614
Autres actifs courants	54 057	49 125	Passifs courants	28 899	27 165
Trésorerie et équivalents	29 207	26 094			
Total	122 414	110 029		122 414	110 029

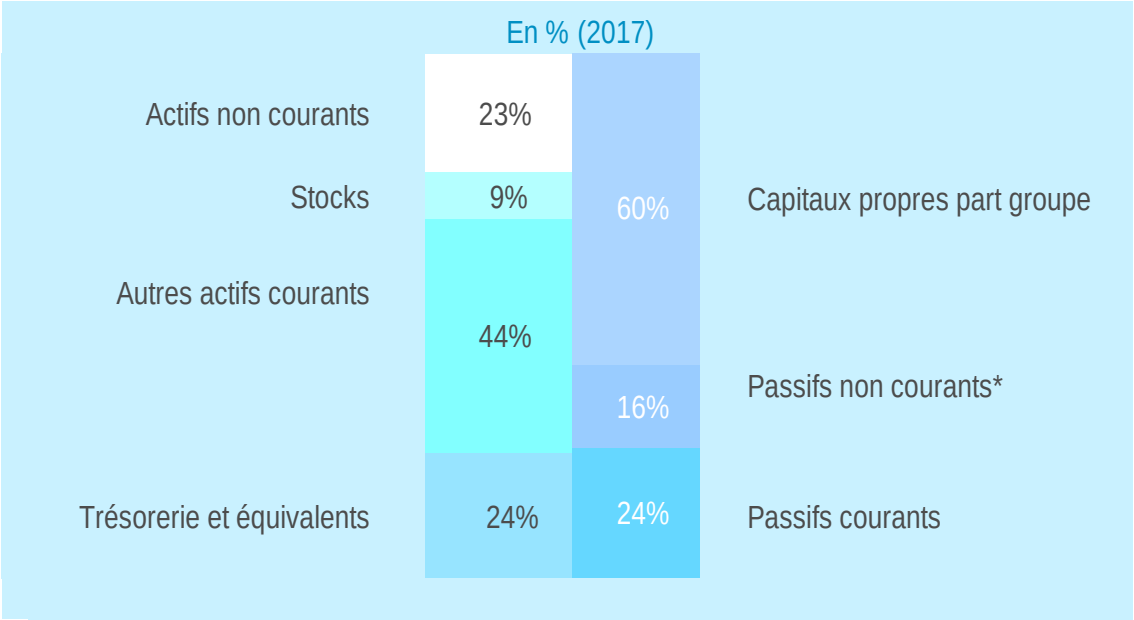

* dont intérêts minoritaires et autres fonds propres

1.4. Recherche et développement : l'âme du groupe

1.4.1. La recherche dans les gênes du groupe

L'activité de *protection et contrôle* (partie de la branche *énergie*), qui est à l'origine du groupe, a pour ADN essentiel l'excellence technique et la qualité des produits.

L'élargissement progressif du groupe vers d'autres activités a été orienté de façon privilégiée vers des métiers proches à haut niveau d'expertise technique, et notamment l'*ingénierie technique informatique*. Le groupe est fortement marqué par une culture d'ingénieur accordant une importance primordiale à la Recherche et Développement.

1.4.2. Deux natures de Recherche et Développement

L'activité du groupe recouvre deux natures différentes de recherche et développement :

▪ Celle affectée aux produits de série du groupe : la protection et contrôle en absorbe naturellement une partie majeure, en forte augmentation depuis deux ans. Dans les autres activités, l'investissement R&D en a représenté une part moindre du chiffre d'affaires.

Frais (en % / CA)	2017	2016
Produits de série protection et contrôle	21.5%	16.1%
Produits de série du groupe	18.4%	15.6%

▪ Celle pour le compte de tiers (R&D externalisée) : l'ingénierie technique en constitue la plus grande partie. Représentée par l'informatique technique, assurée par Médiane Système et par la part ESN de STILOG IST, le contrôle-commande et mécanique par WaT et les automatismes d'Apilog, elle est complétée par des études spécifiques dans les protections et contrôle, en France et en UE, et dans les spécialités électriques et électroniques (couverture des autoroutes par le 107.7, etc.).

Au total, plus de la moitié des effectifs du groupe étaient directement rattachés l'année dernière à ces deux natures de recherche.

Nombre de salariés de la recherche	2017	2016
Produits de série du groupe	76	61
Pour le compte de tiers	395	373
Total	471	434

Frais (en milliers d'euro)	2017	2016
Produits de série du groupe	7 895	6 840
Pour le compte de tiers	22 247	21 956
Total	30 142	28 796

La croissance rapide de l'ingénierie technique par rapport au reste du groupe renforce avec le temps la deuxième nature de recherche. Cela est accentué par l'orientation générale des autres métiers du groupe vers les services qui viennent se substituer aux ventes de matériels. En effet, ces dernières incluent de plus en plus fréquemment des études liées aux particularités des demandes de la clientèle..
En contrepartie de cette Recherche et Développement, le groupe obtient des aides significatives au travers du crédit d'impôt recherche. Malheureusement, alors que les dépenses augmentaient sensiblement l'année dernière, un important redressement de CIR dans une entreprise a conduit à une réduction de 43% de l'aide fiscale globale.

1.5. Facteurs de risques

Le groupe vise à créer et maintenir une organisation qui permette de prévenir et maîtriser les risques, notamment économiques, financiers et juridiques, auxquels sont exposées la société ICE Groupe et ses filiales en France et à l'étranger, même si l'absence totale de risque n'est jamais acquise.

1.5.1. Risques liés à l'activité

Les activités du groupe sont sensibles aux cycles économiques, à la conjoncture et à la saisonnalité de l'activité. Les ralentissements économiques conduisent à une baisse des investissements chez les clients du groupe, ce qui peut avoir un impact négatif significatif sur nos activités et nos résultats. Les dépenses d'investissement des clients ont un caractère saisonnier et dépendent notamment des conditions climatiques : ainsi à ICE, l'activité est en principe plus importante juste avant l'été, période propice aux travaux en extérieur, puis avant les froids de l'hiver ; de même, STIC a fréquemment beaucoup d'activité en fin d'année, moment où les conditions de circulation deviennent difficiles.

Le groupe possède un portefeuille de marques et modèles qui constitue un de ses actifs. Le nom des marques, les produits eux-mêmes ainsi que les modèles qui peuvent être contrefaits, font l'objet de protections telles les dépôts de marque.

La recherche et l'innovation sont les piliers historiques du développement du groupe. Le détournement de la propriété industrielle sur les nouveaux produits tirés de la recherche est un risque potentiel qu'il faut citer pour être exhaustif mais dont la probabilité d'occurrence est faible. Néanmoins, le système d'enveloppes Soleau est ponctuellement utilisé.

La qualité et la sécurité des produits et des interventions chez les clients sont essentielles pour le groupe en raison de son positionnement technique, lui-même accentué par ses métiers tels la protection des réseaux électriques (ICE et les sociétés CEE), l'informatique technique (Médiane Système), les automatismes et la mécanique (WaT), la sécurité autoroutière (STIC), les interventions dans les installations nucléaires (OTN) et le contrôle de l'accès et de la vitesse des chariots de manutention (EC2E). Outre la démarche de management de la qualité, cela justifie la mise en place de contrôles de fabrication rigoureux, notamment à ICE qui conçoit et fabrique ses propres bancs de contrôle final, ainsi que d'habilitations spécifiques.

Les risques d'incendie et d'explosion (gaz) et, dans une moindre mesure, d'inondation, font l'objet pour ICE de mesures de sensibilisation et de formation du personnel, de contrôles et d'exercices périodiques ainsi que de mise en condition opérationnelle permanente d'une installation d'alerte et d'extinction automatique sur le site de Brie Comte Robert. Le contrat d'assurance correspondant impose des visites techniques périodiques poussées

La réputation et l'image des entreprises composant le groupe dépendent du jugement des clients agissant dans un cadre professionnel et technique. Les règles de conduite qui font l'intégrité et l'éthique de ICE Groupe ont pour objet de guider les actions et les comportements dans l'ensemble du groupe, inspirer les choix et faire vivre les valeurs du groupe dans les actes quotidiens de chacun des collaborateurs.

Le groupe est soumis à l'évolution des réglementations qui s'imposent à toutes les sociétés et cherche à avoir une attitude irréprochable. ICE Groupe exige de toutes les entreprises du groupe le respect des réglementations des pays dans lesquels l'entreprise intervient.

Le groupe est installé géographiquement dans plusieurs régions en France et sur 5 autres pays, totalisant 21 implantations. Cette présence multiple, qui accompagne ses métiers diversifiés, favorise l'équilibre des ventes et une compensation entre les zones géographiques.

Il en est de même pour la protection des données des systèmes d'information : outres les règles strictes de chaque établissement en matière de sauvegarde des données, de protection, d'accès, de sécurité aussi bien en ce qui concerne les matériels que les applications et les données, leur répartition géographique minimise l'impact que pourrait avoir le dysfonctionnement ou l'arrêt des systèmes pour des motifs exogènes ou endogènes.

Le groupe ne peut pas garantir qu'il aura la capacité de recruter et de fidéliser son personnel, en particulier les consultants, ingénieurs et techniciens qui lui sont nécessaires, notamment dès que survient une pénurie de cadres. Malgré un turnover qui reste élevé en région parisienne, la capacité de ICE Groupe à recruter (sans assouplir les critères de recrutement) a été jusqu'à présent suffisante, y compris dans les périodes de forte tension. Pour les personnes clés, une gestion très décentralisée, une surveillance médicale et l'intéressement aux résultats atténuent les risques de départ.

Dans ses opérations futures de croissance externe, comme par le passé, le groupe choisira de façon sélective des entreprises de taille moyenne dont les équipes pourront être aisément intégrées, avec une culture proche de celle des dirigeants actuels. Cela permettra la plupart du temps à ces entreprises de rester autonomes et à leurs dirigeants de rester aux commandes, tout en mettant en œuvre des synergies avec les autres sociétés du groupe. Il est veillé tout particulièrement à ce que les propriétaires et cadres dirigeants ou "clés", rejoignant ICE Groupe, soient directement associés à ses résultats.

1.5.2. Risques de liquidité

Le risque de liquidité du groupe est géré avec pour objectif prioritaire de garantir la pérennité et l'indépendance de ses sociétés ; il vise notamment à disposer à tout moment des ressources suffisantes pour financer l'activité courante et également pour faire face à tout événement exceptionnel — dont des « trous d'air » de plusieurs mois d'activité. Il cherche à assurer la continuité de ses financements et à optimiser le coût financier de la dette.

ICE Groupe et ses sociétés françaises sont notés par la Banque de France, qui leur a attribué au cours des dernières années les notes maximales de 3++.

1.5.3. Risques financiers et de marché

Le groupe a mis en place un cadre de gestion financière centralisée pour toutes ses entités françaises : elle s'applique notamment à la tenue comptable — dont les paiements — et la gestion de trésorerie.
Les risques financiers englobent les risques de change, les risques de taux d'intérêt variables sur les emprunts, les risques liés aux placements ainsi que le risque lié aux créances clients.
Du fait de ses ventes à l'international, le groupe est exposé aux variations des cours des devises. Cela se concentre essentiellement sur sa filiale anglaise CEE Relays, l'activité de négoce international de Compelma et la filiale américaine STILOG Inc. Les fluctuations notamment entre l'euro, la Livre Sterling et l'US Dollar peuvent donc influencer les résultats du groupe. Afin de limiter le risque de change, le groupe interdit à ses filiales de spéculer sur les devises et adopte à ce sujet une politique prudente.
Pour les besoins de son développement et de sa politique d'investissements, ICE Groupe a un recours modéré à des emprunts. Le groupe se refinance maintenant essentiellement par taux fixes.
Le groupe s'interdit d'investir directement sa trésorerie en actions ; la part de ses placements de trésorerie dans des fonds diversifiés à long terme dont la volatilité est comprise entre 2 et 5 ne dépasse pas 30%, de même que celle au-delà de 5. Le risque sur ces placements est essentiellement supporté par la société mère.
Le risque lié aux créances clients peut être matérialisé par le non-recouvrement de ces sommes du fait de difficultés de trésorerie de la clientèle ou de disparition de clients.
Compte tenu de la variété et de la multiplicité des clientèles, le risque pour le groupe est disséminé et la probabilité d'occurrence d'un dommage significatif à l'échelle du groupe reste limitée. Les plus grands comptes du groupe sont Schneider, Alstom, Enedis et RTE. Le montant considéré comme supportant un risque de non-recouvrement et provisionné à ce titre est indiqué dans la note 13 de l'annexe. Il représente 1,1% de la créance client brute.

Des engagements de rachat existent à l'égard d'actionnaires minoritaires de sociétés du groupe. Indexés sur les résultats d'exploitation et parfois en partie sur les chiffres d'affaires des entreprises concernées et estimés à environ 3,25 M€, ils ne représentent donc pas de risque significatif, en particulier au regard de la situation financière de ICE Groupe. Ces engagements ne sont pas comptabilisés dans les comptes consolidés car leur réalisation est incertaine.

1.5.4. Risques juridiques

Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel ni procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage risquant d'affecter ou ayant récemment affecté significativement et avec une probabilité sérieuse les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la société et du groupe.

1.5.5. Risques industriels et environnementaux

Les produits et services doivent être disponibles à des dates respectant les demandes des clients.
Compte tenu du positionnement vers des produits de plus en plus immatériels, le groupe ne fait pas porter sur l'environnement de risques particuliers.

1.5.6. Assurances

Les sociétés du groupe ont étendu depuis plusieurs années une couverture des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile. Elle couvre notamment la responsabilité civile d'exploitation et la responsabilité civile du fait des produits. Cette garantie n'a jamais fait l'objet d'une sinistralité significative, ce qui traduit la haute exigence de qualité et de sécurité dans la conception et la fabrication des produits.
Les sociétés du groupe ont également une couverture pour l'ensemble des biens, immobilisations et éventuellement stocks. Ce programme couvre également les pertes d'exploitation consécutives à un dommage matériel garanti.
Par ailleurs les sociétés concernées ont mis en place une couverture de tous leurs transports de biens.

En résumé, globalement faibles, les risques du groupe peuvent être résumés sous la forme suivante :

Cotation des risques		Gravité (1) Mineure=1 Significative=4 Majeure=16 Critique=64	Probabilité (2) Très peu probable=1 Peu probable=2 Probable=4 Très probable=8	Cotation (1x2) Mineure Tpp=1-4 Significative Pp=8-16 Majeure P=32-64 Critique Tp=128-512
1. Activité	Conjoncture	4	2	8
	Marques et modèles	1	1	1
	Propriété industrielle	1	1	1
	Qualité et sécurité	4	2	8
	Réputation et image	4	1	4
	Évolution des réglementations	4	2	8
	Installations géographiques	1	1	1
	Systèmes d'information	4	1	4
2. Liquidités		1	1	1
3. Risques financiers et de marché	Gestion financière centralisée	4	1	4
	Devises	1	2	2
	Emprunts	1	1	1
	Créances clients	4	2	8
4. Juridiques		4	1	4
5. Industriels et environnementaux		1	1	1
6. Assurances	Responsabilité civile	4	1	4
	Biens et pertes d'exploitation	1	1	1
	Transports	1	1	1
Médiane		3	1	3
Moyenne		3	1	3

2. Gouvernement d'entreprise et capital social

2.1. Rappel des principes de la gouvernance

L'organisation de la gouvernance de ICE Groupe avec un directoire et un Conseil de surveillance est adaptée aux spécificités de l'entreprise.

- L'équilibre des pouvoirs
L'équilibre des pouvoirs au sein des mandataires sociaux est assuré avec une définition et un partage très précis des missions de chacun, avec d'un côté un directoire alliant expertise et longue connaissance des sociétés du Groupe et d'un autre côté huit membres du Conseil de surveillance contrôlant le capital et libres de jugement.

- Des membres du Conseil informés et indépendants
Les membres du Conseil sont en permanence informés de l'ensemble des aspects de la marche de la société et de ses performances. Ce contrôle est facilité par la présence régulière de son Président — actionnaire majoritaire — au sein de la Société, où il a conservé un bureau lui permettant d'accéder directement aux informations internes. Au-delà même de leur présence, les membres du Conseil sont très engagés, avec des expériences complémentaires (expertises industrielles, juridiques, financières, etc.), et pour beaucoup d'entre eux, une mémoire historique, c'est-à-dire une connaissance ancienne et approfondie de l'entreprise et de son environnement.

Les membres du Conseil sont tous assidus et vigilants. Les travaux et les délibérations du Conseil se font de manière parfaitement indépendante des engagements opérationnels du Directoire.

- Un Conseil qui dispose d'une large palette de moyens
Le Conseil dispose des moyens qui lui permettent de traiter en toute liberté des questions qui le concernent, notamment quand il s'agit de contrôler la bonne gestion et les orientations stratégiques de l'entreprise et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre. Le Directoire communique en transparence et a le soutien du Conseil dans les choix stratégiques qu'il lui propose et qui sont contrôlés par ce dernier. Le Président du Conseil conduit les travaux du Conseil pour permettre cette adhésion, sans laquelle le Directoire ne saurait totalement s'impliquer et assurer en toute confiance et sérénité le développement de l'entreprise.

2.2. Mandataires sociaux

2.2.1. Composition du Directoire

Depuis avril 2015, le Directoire comprend 3 membres, un président, Monsieur Pierre Fustier, et 2 membres, Messieurs François Bertauld, et Didier Bantegnies. Les mandats de membres du Directoire sont d'une durée de 4 années et ils viendront à échéance avec l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2018.

2.2.2. Composition du Conseil de surveillance

Le mandat de Monsieur Jacques Boulard, président du Conseil, renouvelé en avril 2012, vient à terme avec la présente assemblée du 27 avril 2018. Il est candidat pour un renouvellement de ses mandats jusqu'en 2024.

Les mandats de membres du Conseil de surveillance de Mesdames Marie-Laure Neveü-Gohier et Laurence Boulard et de Messieurs Gérard Neveü et Daniel Boulard ont été renouvelés en avril 2013 et courent jusqu'en 2019. Ceux de Messieurs Matthieu Boulard et Alain Neveü ont été renouvelés en 2015 et courent jusqu'en 2021. Celui de Madame A-L Kim Fustier-Malpuech nommée en 2016 court jusqu'en 2022.

Une représentation des femmes et des hommes conforme aux dispositions de la loi

Depuis 2013, le Conseil a recherché une représentation équilibrée des femmes et des hommes telle que prévue dans les grandes sociétés. Avec l'entrée au Conseil de Madame Kim Fustier-Malpuech en 2016, les conditions légales actuelles (art L226-4-1 du code de commerce) sont respectées.

Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux durant l'exercice 2017

Directoire

Pierre Fustier

Docteur en économie & administration des entreprises, IAE, DECS. Entré à ICE en 1977, directeur financier à compter de 1984, directeur administratif et financier adjoint au PDG en 1985, directeur général du directoire de 1995 à 2008. Président du directoire à compter de 2009, son mandat a été renouvelé en 2015.

Autres mandats et fonctions en cours

- Président de ICE S.A.S., COMPELMA S.A.S., STIC Société Technique d'Ingénierie et de Coopération S.A.S., WaT S.A.S. (jusqu'au 02/10/2017), CEE Italiana srl et ICELIA S.A.S.
- Directeur général de EC2E S.A.S., Médial Concept S.A.S. (jusqu'au 31/03/2017), STILOG IST S.A.S., ISIT S.A.S.. OTN S.A.S., WaT S.A.S. (à compter du 02/10/2017), WaT Portage (à compter du 09/08/2017), Apilog S.A.S. (à compter du 30/11/2017) et de Le Genévrier S.A.S.
- Administrateur-Directeur général délégué de Médiane Système S.A.
- Gérant de ECI SARL, Domus Effectus S.C.I., ABCR S.C.I.
- Administrateur de CEE Relays Ltd et Continental de Equipos Eléctricos S.A.
- Représentant permanent de ICE Groupe S.A. au Conseil d'administration de la SICAV Sequin, gérée par BFT Gestion, société de Amundi Group.

Détient 8 641 actions ICE Groupe.

Membres

François Bertauld

ISEP. Ingénieur développement puis chef de projet. Fondateur de Médiane Système S.A. en 1989. Directeur général puis président-directeur général depuis 2010. Membre du directoire depuis 2015.

Autres mandats et fonctions en cours

- Vice-président du conseil de surveillance de STILOG IST S.A.S.
- Président d'ISIT S.A.S. et de Médiane Benelux Sprl
- Gérant de CAVIST S.A.R.L.
- Cogérant de FMB S.C.I. et MELUDEL S.C.

Didier Bantegnies

AM. Entré à ICE en 1981, il y a fait toute sa carrière : initialement au service méthode puis en charge de la qualité, directeur de production en 1988, directeur de division en 2000. A compter de 2015, membre du directoire et directeur général de ICE S.A.S.

Autres mandats et fonctions en cours

- Administrateur de CEE Italiana srl, CEE Relays Ltd, Continental de Equipos Eléctricos SA.
- Représentant de ICE Groupe SA au Conseil d'administration de Médiane Système S.A.
- Membre des Conseils de surveillance de STILOG IST S.A.S. et d'OTN S.A.S.

Conseil de surveillance

Jacques Boulard

Fils de Paul Boulard, principal fondateur de ICE en 1947. X-Ponts, IEP Paris, IHEDN. Ingénieur général des Travaux Maritimes de la Marine Nationale jusqu'en 2001. Vice-président du Conseil de surveillance de 1995 à 2001 puis membre du Directoire.
***Président du Conseil de surveillance** depuis 2006.*
Nommé le 27 avril 2012, mandat à échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2017.

Autres mandats et fonctions

Président des Conseils de surveillance de STILOG IST S.A.S et d'OTN S.A.S.

Détient 332 832 actions ICE Groupe en toute propriété et 130 000 en droit aux bénéfices (contrôle majoritaire avec ses enfants).

Gérard Neveü

Docteur en droit. Carrière juridique principalement dans les affaires immobilières à la direction d'ESSO SAF.
*Administrateur de ICE en 1980, membre du Conseil de surveillance en 1995, puis **vice-président du Conseil** depuis 2001.*
Nommé le 26 avril 2013, mandat à échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2018.
Détient 70 actions ICE Groupe, son épouse en détient 74 826.

Daniel Boulard

ESE. Carrière industrielle principalement dans le matériel et l'installation électrique.
Administrateur de ICE depuis 1980.
Membre du Conseil de surveillance depuis 1995.
Nommé le 26 avril 2013, mandat à échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2018.
Détient 65 061 actions ICE Groupe.

Laurence Boulard

EBS. Expert comptable.
Nommée le 26 avril 2013, mandat à échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2018.

Autres mandats et fonctions en cours

- Gérante de ARLAJE S.C.I., LBO Consulting Eurl et LBO Expertise Sarl.

Détient 5 actions ICEGroupe.

Matthieu Boulard

Fils de Jacques Boulard.
ISC. Carrière chez l'éditeur de logiciels informatiques UBISOFT puis artistique.
Membre du Conseil de surveillance depuis 2003. Nommé le 30 avril 2015, mandat à échéance avec l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2020.
Détient 72 000 actions ICE Groupe en toute propriété et 65 000 en nue-propriété.

Alain Neveü

X-Ponts. Ingénieur général des Ponts et Chaussées. Délégué interministériel pour le renouveau du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais.
Membre du Conseil de surveillance depuis 2003. Nommé le 30 avril 2015, mandat à échéance avec l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2020.
Détient 5 actions ICE Groupe.

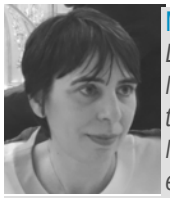

Marie-Laure Neveü-Gohier

DESS droit notarial, Diplôme Supérieur du Notariat DSN. Notaire assistant. Spécialisation en droit de l'immobilier.
Nommée le 26 avril 2013, mandat à échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2018.
Détient 5 actions ICE Groupe.

A-L Kim Fustier-Malpuech

HEC, licence de mathématiques appliquées (Orsay), CFA (L1). Associate Director Equity Research – Oil & Gas, HSBC.
Nommée le 29 avril 2016, mandat à l'échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2021.
Détient 5 actions ICE Groupe.

2.2.3. Rémunération des dirigeants et jetons de présence

La rémunération globale versée au Conseil de surveillance au titre de l'exercice 2017 a été de 87 230 euro.
Comme les dividendes, les jetons de présence, avaient été augmentés de +3,9% puis +2,5% au cours des deux derniers exercices.
Il vous est proposé pour cet exercice une stabilité des jetons de présence du Conseil de surveillance, à l'instar des dividendes.
Cela correspondrait globalement à une rémunération stable de 87 230 euro.

2.2.4. Commissariat aux comptes

Les mandats de la SOCAUDIT, représentée par M. Hervé-Jérôme Buffière, en tant que commissaire aux comptes titulaire, et de J. Causse et associés, en tant que commissaire aux comptes suppléant, venant à expiration avec la présente assemblée, nous vous proposons des résolutions en vue de leur renouvellement pour une durée de six années.
Les mandats de SKA, représentée par M. Franck Elbase, en tant que commissaire aux comptes titulaire, et de M. Dominique Lambin, en tant que commissaire aux comptes suppléant, ont été renouvelés en 2014 et courent jusqu'en 2020.

2.3. Rapport du conseil de surveillance pour 2017

Conformément à la réglementation, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de votre Conseil de surveillance sur l'exercice 2017.

Observations sur l'activité de ICE Groupe

Elargissement et simplification de la structure

Après les importantes restructurations du groupe en 2015, l'année 2017 a vu la consolidation, au sein de la société WaT, des deux sociétés Médial Concept et m2es Technologies amorcée au 1er janvier 2017, ainsi que la création, suite à la perception d'un besoin du marché, de la filiale WaT Portage appelée à effectuer du portage salarial (défini à l'article L1254 du code du travail).
Cette année 2017 a également vu la prise de contrôle de la société Apilog, dont les activités sont voisines de celles de WaT, et la création de la filiale Médiane Benelux de Médiane Système. L'organigramme a par ailleurs été simplifié par le rachat de la participation de STIC dans Compelma, cette dernière société devenant ainsi filiale à 100 % de ICE Groupe. Il en est de même pour OTN et Stilog IST, dont les actionnaires minoritaires ont cédé leurs parts en application des protocoles d'achat correspondants.

Intensification des relations internes au groupe

2017 a également vu la systématisation des réunions des dirigeants du groupe (3 en 2017) qui, outre le resserrement des liens, l'échange d'informations et une occasion de présenter le groupe à des responsables de sociétés susceptibles de le rejoindre, sont le lieu de discussion formalisée sur des sujets communs, au premier rang desquels la montée des exigences des clients en matière de sécurité informatique (ce qui a justifié de confier à M. Patrick Sommacal de Médiane Système un rôle de coordination de la cybersécurité du groupe) et le durcissement des réglementations en matière de protection des données personnelles.
Diverses actions aux fins de mutualiser certaines dépenses ont ainsi déjà permis de réduire les frais d'assurance et des possibilités concernant les multiples audits de nos comptes.
Par ailleurs, l'intégration grandissante des dirigeants a stimulé les prestations intra-groupe, au premier rang desquelles celles de Médiane Système pour ICE dont elle est devenue le premier fournisseur. Ces prestations ont augmenté de +18% de 2016 à 2017, où elles ont représenté 7% du chiffre d'affaires consolidé

Gouvernance

Le directeur général de Compelma a quitté l'entreprise au dernier trimestre 2017. M. Jean-Yves Fustier a été nommé au Conseil de surveillance d'OTN afin de diminuer les risques d'insuffisance de quorum.
Votre Conseil a été tenu informé de ces évolutions qu'il a approuvées.

Observations sur l'activité du groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe dépasse pour la première fois le seuil des 100 millions d'euro, avec cependant un résultat net part du groupe en réduction de 21%, notamment du fait d'importants redressements du crédit d'impôt recherche à ICE et du mauvais exercice de cette dernière, dû largement aux faibles commandes reçues de son principal client Enedis (malgré une progression de celles reçues du transport RTE). Ce résultat net revient ainsi au niveau de celui de 2014.
Ainsi ICE n'est plus la locomotive qui tirait le résultat du groupe, ce rôle étant pour 2017 repris par OTN et Stilog, dans une conjoncture de progression modérée de l'économie nationale et de maintien de la bonne santé aux Etats-Unis, mais aussi de morosité et d'incertitude en Italie et au Royaume Uni et de stagnation des activités mondiales «Oil and Gas».
Ces évolutions contrastées des différentes composantes du groupe montrent encore une fois l'effet bénéfique de ce dernier sur le lissage des aléas, d'autant qu'il continue à bénéficier d'une trésorerie d'environ 30 millions d'euro capable de pallier un creux conjoncturel.

Observations sur les résultats de votre société ICE Groupe

L'exercice 2017 a été satisfaisant, avec un résultat d'exploitation équilibré à +59 k€, les frais de gestion imputés aux sociétés du groupe couvrant les dépenses d'exploitation constituées essentiellement de salaires.
Le résultat financier de 3.723 k€ correspond pour 7% aux placements de trésorerie diminués du coût des emprunts, et surtout pour 93% aux dividendes nets reçus des sociétés du groupe. Il a très largement alimenté le résultat net de 3.835 k€.

Organisation des travaux de contrôle

Votre Conseil a suivi l'évolution du groupe au long de l'exercice 2017. Son président a continué de bénéficier d'un bureau au siège et de recevoir régulièrement les informations et comptes rendus internes pertinents. Ses mandats de président du Conseil de surveillance de deux autres entreprises du groupe lui ont par ailleurs permis de se tenir au courant plus précisément de la marche de ces sociétés.
A l'occasion des cinq réunions de 2017 (dont une au siège de Médiane Système et une à ceux de Compelma et STIC), votre Conseil a été informé par le Directoire, au moyen de rapports d'étape très détaillés, des performances des sociétés et de l'évolution de la politique du groupe, le tout à sa satisfaction et dans le respect de la loi et des statuts.
Votre Conseil a, conformément à la loi, examiné les comptes de l'exercice 2017 arrêtés par le Directoire. Il a également examiné les comptes consolidés. Il n'a aucune observation à formuler sur ces documents.

Proposition d'attribution d'actions de performance

Votre Conseil a approuvé une nouvelle et dernière proposition d'attribution d'actions gratuites à Monsieur Pierre Fustier, conditionnée par la réalisation d'objectifs de croissance du chiffre d'affaires et du revenu courant avant impôts du groupe. Identique en tous points à celle de 2016, il l'estime justifiée compte tenu d'une part des services rendus par l'intéressé tout au long d'une carrière de plus de 40 ans, d'autre part par le caractère « gagnant-gagnant » des améliorations de performances requises.
Cette proposition porterait définitivement à 80.000 le nombre maximal d'actions de l'espèce pouvant être attribuées à l'intéressé.
Votre Conseil a de nouveau recommandé au directoire de définir les objectifs correspondants de façon exigeante mais réaliste, et donc à la fois motivante pour l'intéressé, rassurante pour la pérennité du groupe et attractive pour l'actionnariat.

Proposition d'affectation des résultats

Le Directoire propose de verser en 2018 un dividende inchangé par rapport à celui versé en 2017.

Cela représente une part faible – 23,86% – du résultat net, dans la continuité de la politique industrielle de réinvestissement, notamment par croissance externe, menée depuis plusieurs années et de maintien d'une trésorerie abondante pour parer à un éventuel retournement conjoncturel.
Par ailleurs, la comparaison sur une longue période (25 ans) des dividendes et de l'indice général des prix donne en 2017 les majorations suivantes :

- Dividendes +71%
- Prix +42%

La trésorerie disponible permettant largement le versement de ce dividende, votre Conseil considère que cette proposition d'affectation est raisonnable.

Conclusion

Nous vous proposons d'approuver l'ensemble des résolutions telles qu'elles vous sont présentées par le Directoire.

Le Conseil de surveillance

Rapport du président du Conseil sur ses mandats spécifiques

Je vous rends compte à titre personnel des mandats que le Conseil m'a confiés le 30 avril 2015 en matière de surveillance et d'accompagnement des démarches et systèmes « qualité » et « développement durable » de ICE.
J'ai donc suivi en 2017 les actions déjà entreprises dans ce domaine en matière de simplification et de systématisation de l'approche par processus, avec mise en ligne des documents pertinents sur l'intranet de la société dans une arborescence « Système de management intégré » maintenant complète.
Le nouveau responsable « qualité-environnement » a pris ses fonctions début 2017. Il a activement contribué à préparer la transition vers les références 2015 des normes concernées (ISO 9001 et 14001), applicables lors de l'audit de renouvellement de la certification en octobre 2017.
Cet important audit s'est bien passé (pas d'écart important) et les deux certifications ont été renouvelées.
J'ai par ailleurs assuré le calcul de 6 indicateurs environnementaux, le suivi et la mise à jour permanente des évolutions réglementaires et de leur impact sur l'activité d'ICE (qui est concernée actuellement par 68 rubriques), et préparé un projet de plan de déplacements, dont la date réglementaire de mise en place est au 1er janvier 2018 et qui est en cours de discussion au sein de la société.

En matière d'environnement, 2017 a vu le début du 4ème programme de management environnemental triennal. Les valeurs au 31 décembre des 12 indicateurs qui en assurent le suivi permettent de conclure qu'il est engagé de façon satisfaisante, puisque la moyenne du pourcentage d'atteinte des objectifs fixés pour cette date est de 109%.

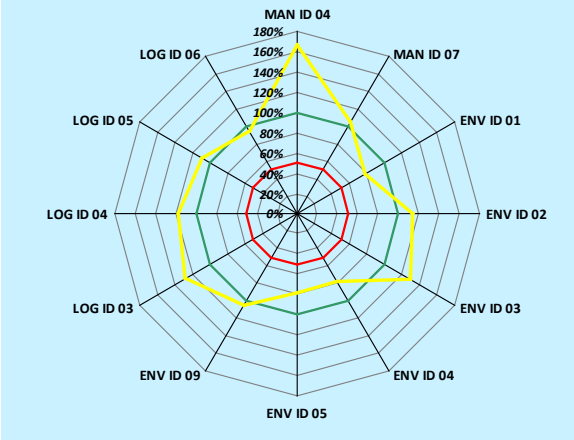

L'implication des membres du personnel s'est améliorée, du fait d'une part du travail continu de sensibilisation du responsable, et d'autre part de ce que les exposés « piqûres de rappel » que je dispense chaque année, normalement à un tiers du personnel, l'ont été en 2017 à l'ensemble des collaborateurs afin notamment de les préparer aux nouvelles dispositions des éditions 2015 des normes. Cet effort de sensibilisation est à poursuivre, notamment auprès des jeunes.

Le suivi des impacts environnementaux de l'activité 2017, sous forme d'un bilan carbone simplifié annuel, confirme que la société reste très peu polluante.
A noter que les collaborateurs utilisant leur véhicule personnel pour les besoins du service ont spontanément investi dans des autos moins puissantes et moins polluantes (la puissance fiscale moyenne pondérée par les km parcourus a baissé de 6% entre 2015 et 2017). Cette amélioration a également une incidence sur l'impact des trajets domicile-travail hors transports en commun, surtout à Brie Comte Robert mal desservi par ces derniers.

Le président du Conseil de surveillance

2.4. Informations concernant l'actionnariat et un projet d'attribution d'actions de performance

2.4.1. Montant et répartition

Le montant et la répartition du capital social ont été inchangés en 2017.
Au moment de la rédaction de ce rapport, et conformément aux dispositions de l'article 233-13 de la Loi sur les sociétés commerciales, nous vous indiquons ci-après l'identité des titulaires de participations significatives du capital social :

- M. Jacques Boulard : plus du quart.
- MM. Thomas et Matthieu Boulard : plus du dixième.
- Mmes Liliane Broussard, Nadine Ferrer, Carine Vaquette, Arlette Neveü et M. Daniel Boulard : plus du vingtième.

2.4.2. Projet d'attribution d'actions de performance (ACAs – Attributions Conditionnelles d'Actions)

Comme en 2016, le Conseil de surveillance de ICE Groupe souhaite faire attribuer des actions de performance au président du Directoire, dans le cadre d'une autorisation votée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en application du II de l'article L225-197-1 du code de commerce.
Cette nouvelle attribution, identique à celle de 2016, qui permettrait donc d'atteindre le plafond maximum de 40.000x2=80.000 actions de performance (soit 6,6% du nouveau nombre d'actions), a pour but d'encourager la réalisation des objectifs de long terme du Groupe et la création de valeur qui doit en découler pour les actionnaires. A cette fin, l'acquisition définitive des actions serait soumise à deux conditions de performance.

Rappel des règles régissant les attributions consenties aux dirigeants mandataires sociaux
Le nombre total d'actions attribuées gratuitement aux dirigeants mandataires sociaux au cours d'un exercice ne peut pas représenter plus de 10 % du capital social. Chaque bénéficiaire ne doit pas détenir plus de 10% de ce dernier, avant et après attribution gratuite.

Modalités de l'attribution des actions de performance
Dans le cadre de la règlementation, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2018 pourrait décider d'attribuer au maximum 40.000 actions de performance au président du Directoire, Monsieur Pierre Fustier, dès lors qu'il serait resté en fonction et que les deux critères de performance ci-dessous seraient simultanément satisfaits.
La dilution maximale des actions existantes serait dans ces conditions de 3,4%, ce qui serait largement compensé par les hausses de valeur et de profitabilité résultant des critères de performance ci-dessous, qui conditionnent l'attribution elle-même.

L'attribution pourrait être fractionnée par tranches, au nombre de deux au maximum, couvrant une période correspondant aux exercices 2019 à 2020. La tranche de l'exercice n serait attribuée lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de ce dernier, soit l'année n+1.
La première tranche ne pourrait être antérieure à l'exercice 2019 (attribution en 2020), La dernière tranche correspondrait à l'exercice 2020 (attribution en 2021).
Le bénéficiaire devrait conserver les actions attribuées définitivement, pendant une durée minimale de deux ans à compter de leur attribution.
Formellement, l'Assemblée Générale Extraordinaire pourrait donner son autorisation en fixant le bénéficiaire, le délai de la période d'acquisition, le délai de la période de conservation, le nombre maximal des actions gratuites de la présente attribution (40.000), et en décidant que ces actions ne pourraient être cédées par l'intéressé avant la cessation de ses fonctions. Il appartiendra ensuite au Directoire d'utiliser cette autorisation de l'AGE dans le délai imparti.

Critères de performance
Ils prendraient en compte, à la date n de chaque tranche, d'une part l'évolution du chiffre d'affaires consolidé (CA) ; et d'autre part le niveau du résultat courant avant impôts consolidé (RCAI) exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.
L'attribution de la tranche d'actions correspondante serait subordonnée à la satisfaction simultanée des deux conditions suivantes :

- CA : il devrait être supérieur à une valeur, fixée pour la tranche par le Directoire et non rendue publique pour des raisons de confidentialité ;
- RCAI : sa valeur moyenne sur les 3 années n, n-1 et n-2 devrait être supérieure à un seuil identique pour chaque tranche, fixé par le Directoire et non rendu public pour des raisons de confidentialité.

Conditions d'attribution définitive
La quotité d'actions de chaque tranche serait définitivement acquise si les deux critères correspondants étaient simultanément satisfaits. Si cela n'était pas le cas, elle pourrait néanmoins être acquise à la date de la dernière tranche si les deux critères correspondant à cette dernière tranche étaient en définitive satisfaits.
Par ailleurs, si les critères correspondant à la dernière tranche étaient déjà satisfaits pour une tranche antérieure à la dernière, la quotité d'actions correspondante serait déterminée de façon à porter à 40.000 le total des actions attribuées, mettant ainsi fin à l'attribution.

Par ailleurs, nous présentons à l'Assemblée un projet de résolution permettant une éventuelle augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un Plan d'Epargne d'Entreprise.

3. Chiffres clés et commentaires sur l'exercice 2017

3.1. Situation et activité du groupe

3.1.1. Synthèse des résultats 2017

Après les « galops » des deux précédents exercices (croissance de +40% du chiffre d'affaires), l'année 2017 a été celle d'investissements préparant l'avenir et d'une « reprise de respiration », avant le retour d'une plus forte croissance escomptée dès 2018.

- le chiffre d'affaires a dépassé les 100 M€ l'année dernière (+1,5%).
- Le résultat d'exploitation, qui avait augmenté sensiblement plus vite que l'activité en 2015 et 2016 (+164%), s'est tassé, à 5,7 M€, affecté par la contre-performance de l'activité *protection* subissant par ailleurs une rectification de CIR (après trente années de méthode inchangée).
- Le résultat net part du groupe de 3,9 M€ (-21%) a été notamment également impacté par cette rectification de CIR.
- Malgré l'importance de nos investissements (+ de 10 M€), la trésorerie nette des dettes financières a conservé un niveau élevé, à +12,7 M€. Cette solidité financière permet la poursuite de notre croissance interne et externe.

3.1.2. Entrées de commandes consolidées

Après leurs belles progressions de 2015 et 2016, les entrées de commandes de l'année dernière ont progressé comme les ventes (dépassant également les 100 M€). La fin d'année a été marquée par une nette accélération, avec une croissance du dernier trimestre supérieure à +10%.
Comme les ventes, la branche *ingénierie technique et logiciel* a nettement progressé alors que la branche *énergie et industrie* s'est consolidée.

3.1.3. Chiffre d'affaires consolidé

Après plusieurs années de forte croissance, le chiffre d'affaires a connu une évolution plus modérée. La branche *énergie*, qui avait beaucoup progressé en 2016 (+30%), a été affectée par le ralentissement de son activité *protection et contrôle* alors que les *spécialités électroniques* de niches se stabilisaient. Simultanément, la branche *ingénierie* a poursuivi sa progression (+9%). La répartition du groupe dans plusieurs secteurs d'activité, proches mais non directement corrélés, permet d'obtenir une meilleure stabilité globale tout en bénéficiant des croissances importantes — parfois avec des à-coups sensibles — de chacun d'eux.

En milliers d'euro	2017			2016		2015
Chiffre d'affaires par secteur d'activité et zone géographique	Milliers d'euro	Poids en %	Croissance en %	Milliers d'euro	Croissance en %	Milliers d'euro
Energie (1)	*45 218*	*45%*	*-4.0%*	*47 102*	*+30%*	*36 345*
Spécialités électroniques (2)	*13 733*	*14%*	*-0.6%*	*13 810*	*+12%*	*12 322*
Energie et industrie (3=1+2)	58 951	59%	-3.2%	60 912	+25%	48 667
Ingénierie technique & logiciel	41 011	41%	+8.9%	37 652	+14%	33 063
Groupe*	100 009	100%	+1.5%	98 568	+21%	81 735
** dont France*	*87 558*	*88%*	*+3.4%*	*84 710*	*+24%*	*68 588*
** dont international*	*12 451*	*12%*	*-10%*	*13 858*	*+5.4%*	*13 146*

Énergie

Cette branche d'activité, qui comprend le secteur *Protection et contrôle* constituant l'origine historique du groupe, a représenté 45% de son activité, se tassant de -4%, après ses +30% de l'année précédente.

La faible érosion du chiffre d'affaires (-1,5%) de la partie Protection et contrôle réalisée en France par ICE a été obtenue malgré la poursuite de la baisse sensible de son client longtemps dominant, *Enedis*. Cette baisse a résulté de la chute des achats de cette dernière en produits électroniques classiques — de plus en plus remplacés par la gamme numérique *PCCN* — et surtout de l'extrême dureté de sa politique d'achat, additionnant une multiplication de ses fournisseurs et donc une diminution des volumes pour la plupart, à l'exigence de fortes baisses de prix. A l'inverse, l'activité avec la partie Transport très haute tension d'*EDF*, le *RTE*, a fortement progressé, tirée par l'augmentation de ses achats de matériels (produits électroniques ou numériques et système *Electre*) et la poursuite de l'étude *Smart Electre* (qui étend le contrôle-commande numérique à

l'ensemble des postes, jusqu'à 225 kV). Au terme de cette étude (2019), le volume de ses investissements devrait fortement augmenter, durant une dizaine d'années. L'activité globale avec les autres clients, en provenance de l'industrie, de la production *EDF* et du ferroviaire, qui avait bénéficié en 2016 d'une évolution particulièrement favorable (+26%), s'est tassée l'année dernière, principalement en raison de la fin du programme DUS (diesels d'ultime secours) en centrales nucléaires, et malgré le démarrage prometteur de la nouvelle gamme de relais NP900.

L'activité dans l'Union Européenne a poursuivi l'année dernière son tassement amorcé avec la chute des cours du pétrole et donc la baisse des investissements qui y sont liés.

Dans un contexte de reprise de l'investissement industriel en Espagne, l'activité de *CEE España* a été particulièrement fournie à partir du second semestre de l'année, dominée par les ventes de services (notamment études de sélectivité, arcs électriques…) et de relais pour le secteur nucléaire. Au total, les entrées de commandes ont été en nette progression (+17%) mais, concentrées sur la fin de l'année, n'ont pas encore bénéficié aux facturations (-26%).

CEE Italiana a continué de subir une érosion de son activité, singulièrement dans le secteur de l'aval pétrolier dans un contexte de tarissement des investissements. La baisse des commandes (-25%) s'est concentrée sur le négoce et les services d'intervention sur site, tandis que les études de réseaux et les ventes de matériels sont reparties à la hausse, ces dernières étant facilitées par la rénovation de notre gamme de relais.

L'activité de *CEE Relays* s'est stabilisée (en devise locale), mettant un terme à trois ans de reculs consécutifs. Les ventes de relais ont doublé, favorisées par de grosses commandes à destination du nucléaire. Les services (études, formations) se sont développés, tandis que le négoce a poursuivi son recul.

L'activité d'OTN, spécialisée dans le câblage et les travaux électriques pour l'industrie, le ferroviaire et le nucléaire, s'est consolidée au haut niveau atteint en 2016, avec des ventes en légère progression (+1%). En particulier, l'activité de travaux en centrales nucléaires a connu un fort développement, favorisée par le vieillissement du parc, tandis que l'installation industrielle s'est contractée en raison du tarissement des demandes du principal client. Le câblage industriel a connu une croissance maîtrisée et a renforcé sa prépondérance dans les ventes globales, tandis que l'activité dans le secteur ferroviaire était portée par un développement prometteur, notamment en Asie.

Après la vive progression des deux exercices précédents, les ventes de câblage électrique assurées par ECI se sont tassées de -12% l'année dernière. 2017 a constitué un exercice de transition marqué par le renforcement et l'amélioration de l'organisation. En l'absence d'affaires importantes en Afrique, de nombreux comptes de petite taille en région francilienne ont progressé, la fabrication d'armoires de distribution d'énergie constituant l'essentiel de l'activité.

Spécialités électroniques

La forte progression des ventes d'EC2E s'est poursuivie en 2017, avec +16%, dans un environnement de marché globalement favorable. Les ventes de gestion de matériel de manutention dominent l'activité, leur croissance étant soutenue par une gamme de produits innovants (PROXY, GPRS) et la demande d'importants loueurs. Le redémarrage de l'activité monétique a été impulsé par le lancement en fin d'année d'une nouvelle gamme de centrales de paiement pour laveries automatiques qui a rencontré un vif succès commercial.

Les ventes de Compelma se sont tassées de -8% l'année dernière, impactées comme anticipé par la fin de plusieurs programmes dans le secteur automobile. Cela a particulièrement pesé sur les produits de blindage CEM, cœur du métier, dont les ventes ont reculé de -18%. Les ventes de produits thermiques se sont stabilisées, favorisées par le développement dans le secteur télécom, tandis que les produits divers progressaient de +83%, dopés par les ventes de joints pour horodateurs, représentant désormais 17% de l'activité..

L'activité dans les télécommunications FM107.7 sur autoroute assurée par STIC a décliné de -9% en 2017, impactée par le report d'un important projet de renouvellement d'émetteurs. La trajectoire de fond demeure cependant une forte reprise de l'activité, plusieurs sociétés d'autoroutes ayant à rénover leurs équipements de radiodiffusion FM107.7. L'année a également été marquée par l'implication de STIC dans des technologies d'avenir, à travers deux projets d'infrastructure en bord de route adaptée aux véhicules communicants.

Ingénierie technique et logiciel

Les ventes de l'*ingénierie technique et logiciel* ont progressé de +9%, tous les segments d'activité (informatique technique et scientifique, logiciels, automatismes, applications systèmes embarqués) étant en croissance.

L'activité en informatique technique de Médiane Système a renoué avec la croissance, effaçant ainsi le recul enregistré en 2015-16. La progression des ventes (+7%) a été portée par la hausse de la facturation auprès des principaux clients, notamment dans les secteurs du ferroviaire et de l'énergie. La hausse de l'activité s'est concentrée sur les prestations en centres de services (plateaux), alors que l'assistance technique et les forfaits ont reculé, une partie de ces derniers étant reportée sur les plateaux. Les agences

de Paris et de Grenoble se sont nettement reprises, tandis que l'agence de Lyon, qui avait progressé en 2016, est restée stable. Dans un contexte de tensions sur la disponibilité de ressources qualifiées, la capacité à recruter et retenir les talents a été déterminante pour permettre la croissance de l'activité, une situation qui devrait perdurer en 2018.

Stilog

Après sa vive croissance enregistrée en 2016, l'activité de STILOG IST en **informatique technique & édition de logiciel** a continué d'évoluer de manière favorable. A rebours des exercices précédents, l'activité ESN a progressé encore plus rapidement que l'activité de logiciel, voyant ainsi sa croissance rebondir de +17% tandis que les ventes de *Visual Planning* augmentaient de +9%. Le développement de cette partie de l'activité, certifiée ISO 9001 pour la première fois l'année dernière, a été porté par l'intensification des affaires dans le secteur aéronautique, ainsi que par l'élargissement de la palette de services, l'investissement dans de nouveaux outils et le démarrage de nouveaux clients. L'activité logiciel Visual Planning a vu sa croissance se poursuivre de manière plus modérée l'année dernière. Les ventes de maintenance et de nouvelles licences ont continué de bénéficier d'une forte croissance, notamment en mode Software as a Service, mais les prestations se sont tassées..

Stilog inc.

L'activité commerciale du **logiciel** *Visual Planning* aux USA, assurée par notre filiale locale STILOG Inc., a continué d'accélérer : son chiffre d'affaires a ainsi bondi de +51% en devise locale, reflétant la multiplication du nombre de clients et l'augmentation de la taille des consultations. L'équipe commerciale a été renforcée et l'effort marketing intensifié, reflétant la volonté d'investir pour soutenir la poursuite de l'expansion de l'activité.

WaT

L'exercice 2017 a été marqué par la fusion entre m2es Technologies et Médial Concept pour former WaT, bureau d'études spécialisé dans le **contrôle-commande** et **mécanique** à la palette de compétences et à couverture géographique élargies. Le travail d'intégration du nouvel ensemble a particulièrement mobilisé les équipes de direction et de fonctions transverses. Ce nouvel ensemble a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires pro-forma en hausse de +3%, bénéficiant de la poursuite du développement de l'activité d'automation. L'expertise en plasturgie a été renforcée pour compenser le déclin du métier historique de mécatronique. L'activité de l'agence de Grenoble s'est contractée, tandis que celles de Paris, Lyon et Auvergne étaient en nette croissance.

Apilog

Apilog, qui a rejoint le groupe en octobre 2017, spécialisée dans l'intégration d'**automatismes** industriels et le câblage électrique, a bénéficié d'une forte hausse de ses entrées de commandes (+42%), tandis que son chiffre d'affaires progressait de façon plus modérée (+3%). La chute des ventes de services (programmation d'automates) a été compensée par l'accroissement de ventes de biens (câblage dans le secteur aéroportuaire). Outre l'intégration dans ICE Groupe, l'exercice 2017 a été marqué par un déménagement dans de nouveaux locaux.

I.S.I.T

L'activité dans les **applications temps réel embarqué** assurée par ISIT a poursuivi sa progression, avec +27% de son chiffre d'affaires. Le déclin de l'activité historique de distribution d'outils pour systèmes embarqués a été compensé par le fort développement de l'activité dédiée à la production et au test de cartes électroniques - un nouveau département constitué en 2016. Simultanément, l'assurance qualité logicielle s'est nettement reprise et représente désormais la plus grande partie des ventes, tirée par les besoins croissants en cybersécurité et l'enrichissement de l'offre. Enfin, les ventes de solutions pour le développement de réseaux industriels ont poursuivi leur croissance, favorisée par le développement de produits propres. L'effectif a augmenté, la structure commerciale se voyant en particulier renforcée.

MEDIANE INGENIERIE

Médiane Ingénierie, participation détenue à 39% dans le même métier que Médiane Système en **informatique technique** à Toulouse, a poursuivi sa forte progression en 2017, avec des ventes en hausse de +45%. Au cours des deux dernières années, le développement des affaires a été principalement réalisé au travers d'une action commerciale propre ; cela a notamment permis une réduction sensible de la part de l'activité portée par Médiane Système, qui demeure néanmoins significative.

3.1.4. Résultats

Compte de résultat consolidé 2017 (du chiffre d'affaires au résultat opérationnel)

La diminution de 4,16 M€ du résultat opérationnel d'une année sur l'autre s'explique notamment par la variation des éléments suivants (incidences supérieures à 100 milliers d'euro) :

Résultat opérationnel par nature de charges	2017			2016		2015
	En milliers d'euro	Contribution par rapport au résultat	Croissance en %	En milliers d'euro	Croissance en %	En milliers d'euro
Chiffre d'affaires	100 009	+1442	+1.5%	98 568	+21%	81 737
Production stockée	-970	-1370	-	400	x3.5	116
Coût d'achat des biens produits	-25 778	+144	-0.6%	-25 922	+24%	-20 872
Marge brute	73 328	+261	+0.4%	73 067	+20%	61 069
Consommation en provenance de tiers	-16 454	-1626	+11%	-14 828	+32%	-11 236
Charges de personnel (1)	-50 495	-1465	+3.0%	-49 030	+14%	-43 188
Charges fiscales (2)	311	-1599	-84%	1 910	+14%	1 670
Charges calculées (3)	-774	+384	-33%	-1 159	+4.1%	-1 113
Autres produits et charges	-227	-110	+94%	-117	x2.5	-47
Résultat opérationnel	5 688	-4155	-42%	9 843	+38%	7 155

(1) Les charges de personnel incluent la participation des salariés (+365 k€ en 2017) et le crédit d'impôt compétitivité et emploi (-1 266 k€ en 2017)

(2) Impôts et taxes nets des subventions d'exploitation

(3) Amortissements et provisions nets de reprises

Au total, l'exploitation du groupe peut se résumer ainsi :

• le chiffre d'affaires a atteint 100 009 milliers d'euro, en augmentation de +1,5%,

• la marge brute a progressé de façon similaire, de +0,4% (+260 k€), à 73 328 milliers d'euro,

• en raison d'un accroissement plus rapide des consommations (+11%, +1,63 M€), de celui, un peu moins rapide, des charges de personnel (+3%, +1,46 M€) et d'une forte baisse des aides fiscales (-84%, -1,6 M€), le résultat opérationnel ; a baissé, représentant 5,7% du chiffre d'affaires 2017.

Résultats d'exploitation par secteur d'activité

En milliers d'euro	2017			2016		2015
Résultat opérationnel par secteur d'activité	Milliers d'euro	Marge en %	Croissance en %	Milliers d'euro	Croissance en %	Milliers d'euro
Energie (1)	*1 486*	*3.3%*	*-73%*	*5 588*	*+15%*	*4 857*
Spécialités électroniques (2)	*1 473*	*11%*	*-27%*	*2 026*	*+72%*	*1 181*
Energie et industrie (3=1+2)	2 959	5.0%	-62%	7 702	+26%	6 134
Ingénierie technique & logiciel	2 652	6.5%	+24%	2 143	x2.2	964
Groupe*	5 688	5.7%	-42%	9 843	+38%	7 155

La diminution globale de -42% du résultat d'exploitation a été concentrée dans le secteur *protection et contrôle* (partie de la branche *énergie*). Après leur forte progression des années passées, les niches dans les *spécialités électroniques* ont reculé tout en conservant les meilleures marges alors que la branche *ingénierie technique et logiciel* continuait de bien progresser.

Globalement, les deux branches du groupe, *énergie et industrie* et *ingénierie technique et logiciel*, ont dégagé une rentabilité proche, représentant respectivement 5% et 6,5% des ventes

Dans l'activité *protection et contrôle* en France, la baisse des prix et des volumes avec Enedis et le niveau record des dépenses de R&D (26,5% des ventes) ont fortement pesé sur les marges alors que simultanément l'aide fiscale du CIR était ramenée à près de zéro. Dans ces conditions, cette activité, à la rentabilité longtemps élevée, a concentré l'essentiel (86%) de la baisse des résultats du groupe. Dans le même métier de la protection et contrôle, les sociétés réalisant cette activité dans l'UE ont également été affectées par le tassement de leur activité, largement liée au secteur Oil & Gas : leurs marges, longtemps exceptionnelles, ont chuté (14% de la baisse des résultats du groupe, formant la totalité de la baisse globale) mais elles sont demeurées encore globalement satisfaisantes (10% des ventes).

Les autres activités dans l'énergie (*câblage et travaux électriques*) ont été stables, conservant leur niveau élevé de rentabilité (marge moyenne de 18%).

Après leur doublement des deux années précédentes, le résultat des *niches de matériels électroniques* s'est consolidé, principalement affecté par une restructuration de

l'activité des composants CEM et thermiques : la marge moyenne est demeurée un peu supérieure à 10%.
La branche *énergie et industrie* a donc recouvert une forte hétérogénéité des marges selon ses composantes.
Malgré leur nette amélioration, les résultats de l'*ingénierie technique et logiciel* n'ont pu compenser la diminution de la branche *énergie et industrie*. La marge moyenne de cette activité a recouvert une plus grande homogénéité de situations, même si certaines ont été meilleures que d'autres, telle l'édition logiciel.

Tassement du résultat net part du groupe

Affecté par la diminution du résultat opérationnel, le résultat net total du groupe est de 4,8 M€.
Les produits financiers nets sur les placements ont été stables (0,38 M€), en l'absence de toute rémunération sur la partie liquide de notre trésorerie (environ 80%), conséquence des taux à court terme négatifs.
Par ailleurs, malgré la diminution des bénéfices, la charge de l'impôt sur les résultats a sensiblement augmenté (+27%), conséquence du redressement fiscal sur le CIR d'une société du groupe.

Après déduction pour près de 0,9 M€ des parts des minoritaires — revenant à leur niveau d'il y a deux ans —, le bénéfice net part du groupe s'est élevé à 3,9 millions d'euro. Bien qu'en diminution (-21%) et constituant une relative déception, ce résultat est supérieur à celui des trois années 2012-2014.

Stabilité du dividende proposé

Compte tenu du tassement du résultat et malgré les perspectives favorables quant à la poursuite du développement du groupe, ainsi que la solidité financière de ce dernier avec un niveau élevé de trésorerie nette, une stabilisation des dividendes de cette année semble raisonnable : elle fait suite à plusieurs majorations les précédents exercices, notamment +3,9% en 2016 et +2,5% l'année dernière. Le directoire propose donc à l'Assemblée Générale d'approuver un dividende de 0,82 euro par action, identique à celui de l'année dernière.
Par rapport aux bénéfices, cela représenterait 24% du social et du consolidé, à rapprocher de 61% du social et 19% du consolidé de l'année précédente.

3.1.5. Trésorerie

En milliers d'euro	2017			2016		2015
Trésorerie *	En milliers d'euro	Poids en % du CA annuel	Croissance	En milliers d'euro	Croissance	En milliers d'euro
Société mère (1)	10 361	10%	+2291	8 070	-101	8 171
Trésorerie groupe	29 061	29%	+2991	26 070	3 468	22 602
Trésorerie nette groupe (2)	12 738	13%	-8832	21 570	760	20 810

* Valeurs mobilières de placement (au prix de vente du marché) et disponibilités - concours bancaires et soldes créditeurs

(1) Hors portage de placements

(2) Trésorerie - emprunts et dettes financières non courants.

3.2. Rapport sur les comptes sociaux

Les comptes sociaux de ICE Groupe ont été arrêtés par le Directoire puis examinés par le Conseil de surveillance dans leurs réunions du 23 mars 2018 en présence des Commissaires aux Comptes.

3.2.1. Chiffre d'affaires

Depuis la scission de 2015, le chiffre d'affaires est essentiellement composé des portages pour le compte des filiales ainsi que les services qu'elle leur rend.

3.2.2. Bilan et compte de résultat de ICE Groupe

Les comptes sociaux, bilan et compte de résultat, de ICE Groupe figurent dans le chapitre « Comptes sociaux » des comptes annuels.
Au 31 décembre 2017, le total du bilan s'élève à 79 385,0 milliers d'euro contre 66 384,9 milliers d'euro au 31 décembre 2016.
Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux principes comptables généralement admis. Ils n'ont pas subi de changement de méthode significatif.
Au 31 décembre 2017, le capital social est composé de 1 132 400 titres de 10 euro de nominal.
L'annexe comptable fait partie intégrante des comptes annuels.
Le compte de résultat fait ressortir un bénéfice net de 3 835,0 milliers d'euro contre 1 522,0 milliers d'euro au 31 décembre 2016.

3.2.3. Décomposition des dettes fournisseurs et créances clients

Conformément à la loi, nous vous indiquons le nombre et le montant total hors taxe au 31-12-2017 des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

En keuro	Montant	Nombre	%/achats
0 jour (indicatif.)	1213,1	86	13,6%
1 à 30 jours	1,3		0,0%
31 à 60 jours	347,9		3,9%
61 à 90 jours	0,5		0,0%
91 jours et +	502,4		5,6%
Total hors délai	852,2	67	9,5%

De même, le nombre et le montant total hors taxe des factures émises non réglées au 31-12-2017 étaient ainsi répartis :

En keuro	Montant	Nombre	%/ventes
0 jour (indicatif.)	626,6	48	6,2%
1 à 30 jours	-		-
31 à 60 jours	388,1		3,8%
61 à 90 jours	7,1		0,1%
91 jours et +	123,4		1,2%
Total hors délai	518,6	32	5,1%

De même, le nombre et le montant total hors taxe des factures reçues au cours de 2017 ayant connu un retard de paiement, étaient ainsi répartis :

En keuro	Montant	Nombre	%/achats
0 jour (indicatif.)	-	-	-
1 à 30 jours	423,1		4,7%
31 à 60 jours	-		-
61 à 90 jours	-		-
91 jours et +	-86,5		-1,0%
Total hors délai	336,6	57	3,8%

De même, le nombre et le montant total hors taxe des factures émises au cours de 2017 ayant connu un retard de paiement étaient ainsi répartis :

En keuro	Montant	Nombre	%/ventes
0 jour (indicatif.)	1 766,1	16	17,4%
1 à 30 jours	1 083,4		10,7%
31 à 60 jours	0,1		0,0%
61 à 90 jours	797,9		7,9%
91 jours et +	4 015,2		39,5%
Total hors délai	5 896,6	497	58,0%

3.2.4. Résultats financiers sur 5 ans

Le tableau des résultats financiers sur 5 ans fait partie intégrante des comptes sociaux.

3.2.5. Filiales et participations

Les informations relatives à l'activité des filiales sont notamment mentionnées au début de ce rapport et, pour les comptes annuels, dans le descriptif du secteur d'activité dont elles relèvent. Des données financières les concernant sont également contenues dans le tableau des filiales et participations au 31 décembre 2017, annexé aux comptes sociaux.

3.3. Faits marquants, évènements récents et perspectives

3.3.1. Faits marquants de l'exercice 2017

- Le 1er janvier, Médiane Système, qui détenait 96% de Médial Concept, en a pris le contrôle à 100%.
- Le 1er janvier, le groupe qui détenait 65,7% de m2es Technologies, en a pris le contrôle à 100%.
- Le 1er janvier, m2es Technologies a fait l'acquisition auprès de Médiane Système de 100% de Médial Concept.
- Le 1er janvier, la dénomination de m2es Technologies est devenue WaT 'We Are Technologies' ; simultanément, son capital social a été porté de 147 000 euro à 700 000 euro.
- Le 1er avril, Médial Concept a fait l'objet d'une TUP (transmission universelle de patrimoine) vers WaT. L'esprit de cette opération a été une "fusion" des deux sociétés.
- En mai, le groupe est passé de 51% du capital d'OTN à 100% du capital.
- En mai, le groupe est passé de 51% du capital de Stilog IST à 100% du capital. Sa filiale à 100% Stilog inc. est donc également maintenant détenue à 100%.
- Le 1er octobre, la société Apilog a rejoint le groupe.

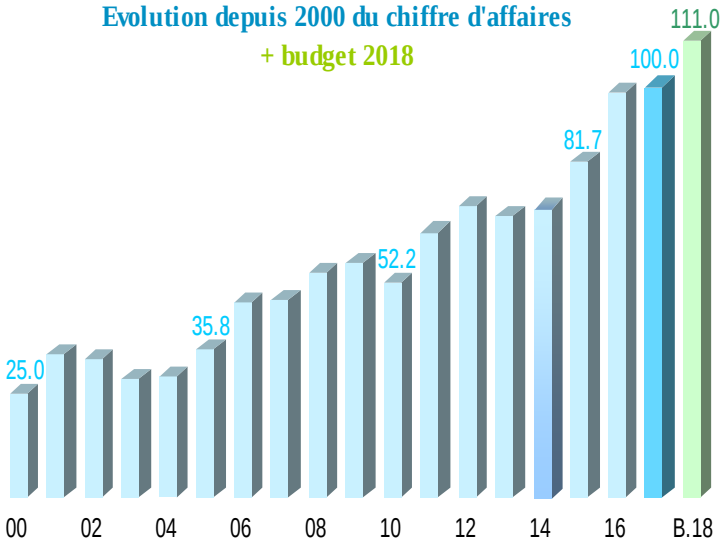

3.3.2. Evénements importants survenus depuis le début de l'exercice 2018

Des projets de croissance dans plusieurs autres sociétés sont actuellement examinés mais sans perspectives immédiates d'accord.
Aucun autre événement important n'est intervenu depuis le début de l'exercice 2018.

3.3.3. Perspectives

Le Groupe aborde l'année 2018 avec confiance, porté par l'amélioration des perspectives de ses marchés de l'équipement industriel. Il escompte une consolidation des marchés des protections des réseaux électriques, une nouvelle croissance des niches spécialisées en électricité et électronique et une forte progression de l'ingénierie technique & logiciel.
La confiance du groupe est confortée par son business model d'élargissement de ses activités, créateur de croissance et de forte diminution globale du risque, que conforte le niveau élevé de la trésorerie conservée en interne.
Enfin, la confiance du groupe est renforcée par ses fondamentaux : ses hommes et ses femmes, sa recherche, sa capacité à innover et à proposer des produits et services de qualité au plus près des besoins des clients.
La constitution progressive du groupe et la croissance des sociétés qui l'ont rejoint depuis 2000 constituent l'illustration de cette politique amplifiée, au cours des derniers exercices et qui sera poursuivie dans les prochaines années.

En ce qui concerne notre environnement général :

- L'évolution économique générale est annoncée en 2018 comme encore plus favorable que l'année dernière, l'OCDE tablant sur une croissance du PIB de +2,2% cette année (+2,0% en 2017), soit le plus fort niveau depuis 2007.
- Le climat des affaires se situe à un niveau élevé, porté par la bonne conjoncture et l'annonce de réformes de la fiscalité et du marché du travail. Après plusieurs années de repli, l'investissement des entreprises en France pourrait donc reprendre nettement, bénéficiant notamment de la saturation des capacités de production, de la baisse de la fiscalité sur les entreprises, la faiblesse persistante des taux d'intérêt, et du meilleur moral des chefs d'entreprises et des investisseurs étrangers.
- La conjoncture risque néanmoins de se dégrader à moyen terme, la vigueur de l'embellie actuelle pouvant être modérée par la saturation des capacités de production, la pénurie de main d'œuvre qualifiée et l'appréciation de l'euro.
- La persistance actuelle du dynamisme de l'économie américaine est favorable au développement de notre filiale US Stilog Inc.

Les résultats devraient nettement bénéficier de l'accroissement escompté de l'activité, de l'augmentation des parts détenues dans les filiales, sans avoir à supporter la perte de CIR de l'année dernière. La trésorerie demeurerait nettement positive.

Comptes consolidés
au 31 décembre 2017

ICE Groupe S.A. est une société française, dont le siège se trouve en France et qui exerce une fonction de holding et de coordination stratégique, scientifique et industrielle du Groupe dans le monde.
Les filiales développent l'activité du Groupe dans leur pays ou zone d'implantation. À ce titre, elles fabriquent ou font fabriquer, et commercialisent les produits et services qu'elles décident de vendre sur leur marché.
Le Groupe possède la totalité du capital de la grande majorité de ses filiales.
Les comptes détaillés dans ce chapitre présentent les résultats de ICE Groupe dans leur intégralité, toutes filiales confondues.

4. Comptes consolidés

4.1. Comptes de résultat consolidés comparés

En milliers d'euro	2017	2017 Règles 99-02	2016	2016 Règles 99-02	2015	2015 Règles 99-02
Chiffre d'affaires (note 3)	100 009	100 009	98 568	98 568	81 737	81 737
Production stockée	-970	-970	400	400	116	116
Production immobilisée	66	66	21	21	89	89
Production de l'exercice	99 106	99 106	98 989	98 989	81 941	81 941
Coût d'achat des biens produits [1]	-25 778	-25 778	-25 922	-25 922	-20 872	-20 872
Marge brute	73 328	73 328	73 067	73 067	61 069	61 069
Consommation en provenance de tiers [1]	-16 454	-16 454	-14 828	-14 828	-11 236	-11 236
Valeur ajoutée	56 873	56 873	58 239	58 239	49 833	49 833
Subventions d'exploitation	2 209	57	3 836	48	3 698	94
Impôts et taxes	-1 899	-1 899	-1 926	-1 926	-2 029	-2 029
Charges de personnel (note 4)	-50 495	-50 495	-49 030	-49 030	-43 188	-43 188
Excédent brut d'exploitation	6 689	4 536	11 119	7 330	8 314	4 711
Reprises et transferts de charges	1 292	1 292	883	883	797	797
Amortissements et provisions	-2 067	-2 067	-2 041	-2 041	-1 910	-1 927
Résultat d'exploitation	5 915	3 762	9 960	6 172	7 202	3 581
Autres produits et charges (note 5)	-227	-227	-117	-117	-47	-47
Résultat opérationnel	5 688	3 535	9 843	6 055	7 155	3 534
Produits financiers	630	630	482	482	1 032	1 032
Charges financières	-248	-248	-109	-109	-86	-86
Résultat financier (note 6)	383	383	374	374	946	946
Résultat courant avant impôts	6 070	3 917	10 216	6 428	8 101	4 480
Résultat exceptionnel (note 5)	17	17	-2 372	-2 372	59	59
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	59	59	40	40	25	25
Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition (note 7)	-	-911	-	-1 244	-	-1 105
Impôts sur les résultats (note 8)	-1 375	761	-1 079	2 709	-1 250	2 354
Résultat net	4 771	3 843	6 806	5 561	6 936	5 814
Dont :						
- part du groupe	3 891	2 963	4 897	3 653	5 999	4 877
- part des minoritaires	880	880	1 908	1 908	937	937
Résultat net par action part du groupe (euro)	3.44	2.62	4.32	3.23	5.30	4.31

4.2. Bilans consolidés comparés

Actif (en valeurs nettes)

En milliers d'euro	31/12/2017	Règles 99-02	31/12/2016	Règles 99-02	31/12/2015	Règles 99-02
Actifs non courants	28 574	17 476	23 705	13 535	22 579	13 653
Ecarts d'acquisition (note 7)	19 406	8 642	14 580	4 727	14 580	5 971
Autres immobilisations incorporelles (note 9)	1 216	899	1 262	945	1 380	1 063
Immobilisations corporelles (note 10)	3 898	3 898	3 819	3 819	3 746	3 746
Actifs financiers non courants (note 11)	783	783	1 016	1 016	1 047	1 047
Titres mis en équivalence	345	345	306	306	266	266
Impôts différés actifs (note 8)	2 927	2 910	2 722	2 722	1 560	1 560
Actifs courants	93 839	93 250	86 324	85 906	81 102	80 656
Stocks (note 12)	10 575	10 575	11 104	11 104	10 342	10 342
Créances clients (note 13)	31 785	31 785	29 500	29 500	28 022	28 022
Autres actifs courants (note 14)	3 804	3 804	4 247	4 247	5 244	5 244
Créances fiscales (hors TVA)	18 469	18 469	15 379	15 379	13 569	13 569
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 15)	29 207	28 618	26 094	25 676	23 925	23 479
Total de l'actif	122 414	110 726	110 029	99 441	103 682	94 309

Passif

En milliers d'euro	31/12/2017	Règles 99-02	31/12/2016	Règles 99-02	31/12/2015	Règles 99-02
Fonds propres	**76 088**	**64 401**	**76 900**	**66 312**	**71 816**	**62 444**
Capital	11 324	11 324	11 324	11 324	11 324	11 324
Réserves	47 739	47 739	44 848	44 848	40 877	40 877
Ecarts d'acquisition et fonds de commerce amortis	10 171	-	8 926	-	7 804	-
Eléments constatés directement en capitaux propres (note 15)	603	-	418	-	446	-
Réserve de conversion	-153	-153	-164	-164	-101	-101
Résultat	3 891	2 963	4 897	3 653	5 999	4 877
Capitaux propres - part du groupe	**73 574**	**61 873**	**70 250**	**59 661**	**66 349**	**56 976**
Intérêts minoritaires	2 398	2 412	6 535	6 535	5 254	5 254
Autres fonds propres	116	116	116	116	213	213
Passifs non courants	**17 426**	**17 426**	**5 963**	**5 963**	**3 243**	**3 243**
Provisions pour retraites (note 16)	992	992	1 317	1 317	1 246	1 246
Impôts différés passifs (note 8)	95	95	146	146	204	204
Fournisseurs d'immobilisations financières	338	338	-	-	271	271
Emprunts et dettes financières non courants (note 17)	16 001	16 001	4 500	4 500	1 522	1 522
Passifs courants	**28 899**	**28 899**	**27 165**	**27 165**	**28 623**	**28 623**
Dettes fournisseurs	7 849	7 849	7 124	7 124	6 630	6 630
Provisions pour risques et charges	426	426	151	151	131	131
Autres passifs courants (note 18)	20 478	20 478	19 865	19 865	20 537	20 537
Emprunts et dettes financières courants	146	146	26	26	1 324	1 324
Total du passif	**122 414**	**110 726**	**110 029**	**99 441**	**103 682**	**94 309**

4.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Variation des capitaux propres part du groupe, contribution de chaque société aux capitaux propres et au résultat consolidé

En milliers d'euro	Capitaux propres N-1	Divi-dendes versés	Divi-dendes reçus	Résultat	Ecarts convers. & autres mouvmts	Capitaux propres N
2017						
Alliance TI	160	-	-	-14	-	146
Apilog		-	-	14	-	14
CEE España	1 639	-480	-	227	-	1 387
CEE Italiana	730	-132	-	31	-	630
CEE Relays	56	-36	-	37	-10	47
Compelma	-1 918	-	-	196	394	-1 328
Domus Effectus	-135	-	-	15	-	-120
EC2E	422	-240	-	339	6	528
ECI	-218	-	-	66	-6	-159
ICE Groupe	57 619	-929	3 448	132	-300	59 971
ICE	2 920	-1 560	-	-1 156	-	205
ISIT	-51	-	-	-21	0	-72
Médial Concept (absorbée par WaT au 01-04-17 via TUP)	854	-	-	44	-899	-
Médiane Benelux		-	-	-	-	-
Médiane Ingénierie	119	-19	-	73	-0	172
Médiane Système	6 553	-359	19	660	-1	6 872
OTN	1 037	-321	-	1 531	-	2 247
STIC	-533	-	-	176	0	-357
Stilog IST	782	-181	-	1 143	377	2 121
Stilog Inc.	-120	-	-	-66	-95	-282
WaT (ex m2es Technologies)	333	-140	-	465	897	1 555
WaT Portage		-	-	-3	-	-3
Groupe	70 250	-4 397	3 468	3 891	363	73 574
2016						
Alliance TI	159	-	-	1	-	160
CEE España	1 655	-500	-	484	-	1 639
CEE Italiana	757	-158	-	132	-	730
CEE Relays	155	-80	-	39	-58	56
Compelma	-2 557	-	-	639	-	-1 918
Domus Effectus	-100	-	-	-36	-	-135
EC2E	354	-240	-	307	-	422
ECI	-250	-	-	32	-	-218
ICE Groupe	56 333	-906	3 665	-1 445	-28	57 619
ICE	3 082	-2 160	-	1 999	-	2 920
ISIT	92	-93	-	-50	0	-51
M2es Technologies	44	-72	-	361	-	333
Médial Concept	805	-49	-	98	-	854
Médiane Ingénierie	80	-	-	39	-	119
Médiane Système	5 951	-	49	553	-	6 553
OTN	248	-204	-	993	-	1 037
STIC	-834	-	-	301	-	-533
Stilog IST	424	-158	-	516	-	782
Stilog Inc.	-48	-	-	-67	-5	-120
Groupe	66 349	-4 620	3 714	4 897	-91	70 250
2017 selon règles 99-02						
Alliance TI	160	-	-	-14	-	146
Apilog	-	-	-	14	-	14
CEE España	1 630	-480	-	227	-	1 377
CEE Italiana	730	-132	-	31	-	630
CEE Relays	56	-36	-	37	-10	47
Compelma	-3 911	-	-	41	400	-3 470
Domus Effectus	-135	-	-	15		-120
EC2E	-263	-240	-	228	-0	-275
ECI	-224	-	-	66	0	-159
ICE Groupe	57 207	-929	3 448	132	-400	59 460
ICE	2 920	-1 560	-	-1 156		205
ISIT	-88	-	-	-42	0	-130
Médial Concept (absorbée par WaT au 01-04-17 via TUP)	413	-	-	44	-458	-
Médiane Benelux	-	-	-	-		-
Médiane Ingénierie	119	-19	-	73	-0	172
Médiane Système	620	-359	19	628	-0	909
OTN	817	-321	-	1 356	0	1 852
STIC	-988	-	-	33	0	-954
Stilog IST	410	-181	-	1 009	284	1 522
Stilog Inc.	-120	-	-	-66	-95	-282
WaT (ex m2es Technologies)	308	-140	-	308	457	932
WaT Portage	-	-	-	-3		-3
Groupe	59 661	-4 397	3 468	2 963	178	61 873

4.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés comparés

En milliers d'euro	2017	2017 Règles 99-02	2016	2016 Règles 99-02	2015	2015 Règles 99-02
Résultat net part du groupe	3 891	2 963	4 897	3 653	5 999	4 877
Intérêts minoritaires	880	880	1 908	1 908	937	937
Amortissements et provisions	1 259	2 170	1 336	2 580	898	2 021
Variation des impôts différés	-239	-222	-1 219	-1 219	59	59
Plus ou moins values de cession	-64	-64	2 365	2 365	25	25
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	-59	-59	-40	-40	-25	-25
Marge brute d'autofinancement	**5 669**	**5 669**	**9 247**	**9 247**	**7 894**	**7 894**
Dividendes reçus sociétés en équivalence	20	20				
Variation du besoin en fonds de roulement (note 19)	-2 250	-2 250	-3 308	-3 308	-258	-258
Flux de trésorerie généré par l'activité (A)	**3 438**	**3 438**	**5 938**	**5 938**	**7 636**	**7 636**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (1)	-1 490	-1 490	-1 274	-1 274	-1 757	-1 757
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (2)	230	230	155	155	179	179
Acquisition et cession de filiales et participations	-9 391	-9 391	-2 671	-2 671	-2 829	-2 829
Variation des autres actifs financiers	214	214	31	31	-33	-33
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	**-10 436**	**-10 436**	**-3 759**	**-3 759**	**-4 439**	**-4 439**
Dividendes versés	-1 645	-1 645	-1 527	-1 527	-1 148	-1 148
Variation des comptes courants d'associés	-0	-0	18	18	15	15
Variation des autres fonds propres	-	-	-97	-97	-2	-2
Encaissements provenant d'emprunts	15 018	15 018	5 137	5 137	150	150
Remboursement d'emprunts (3)	-3 526	-3 526	-2 159	-2 159	-270	-270
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	**9 847**	**9 847**	**1 373**	**1 373**	**-1 256**	**-1 256**
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)	**143**	**-29**	**-84**	**-56**	**-25**	**26**
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	**2 991**	**2 820**	**3 468**	**3 496**	**1 916**	**1 967**
Trésorerie d'ouverture (E)	26 070	25 652	22 602	22 156	20 686	20 189
Trésorerie de clôture (A+B+C+D+E) (note 15)	**29 061**	**28 472**	**26 070**	**25 652**	**22 602**	**22 156**

4.5. Notes annexes

Note 1_Principes comptables

Le Directoire a arrêté le 23 mars 2018 les états financiers consolidés au 31 décembre 2017. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 27 avril 2018.

Les comptes consolidés de ICE Groupe et de ses filiales (« le groupe ») au titre de l'exercice 2017 sont établis conformément aux règles comptables françaises 99-02 en vigueur. Non coté et de petite taille, ICE Groupe n'a pas à mettre en œuvre les normes IFRS, International Financial Reporting Standards, adoptées par l'Union Européenne.

Le groupe prévoyait néanmoins l'utilisation de ce référentiel IFRS dans ses comptes dès l'exercice 2009. Dans ce cadre, il avait anticipé dès les comptes de l'exercice 2008 l'utilisation de cinq normes et interprétations IFRS ayant un impact majeur dans ses comptes. Cependant en juillet 2009, l'IASB International Accounting Standards Board a publié de nouvelles normes IFRS simplifiées destinées aux sociétés n'ayant pas de responsabilité publique (non cotées ou ne détenant pas d'actifs à titre fiduciaire). Toutefois, l'ANC, l'Autorité des normes comptables, a indiqué ne pas être favorable à l'introduction de ce nouveau référentiel. Dans l'attente d'une stabilisation de ces normes et afin d'assurer une bonne continuité de présentation, notre groupe, qui a donc le choix entre l'utilisation du règlement CRC 99-02 sur les comptes consolidés ou l'application des « full IFRS », continue depuis d'utiliser les cinq normes et interprétations IFRS suivantes :

- Ecarts d'acquisition (IFRS 3 et IAS 36)

Un écart d'acquisition (ou « goodwill ») est la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation comptable à la juste valeur des actifs et passifs identifiés, après prise en compte le cas échéant des impôts différés à la date d'acquisition. Il est comptabilisé à l'actif du bilan.

Les écarts d'acquisition dégagés lors de l'acquisition d'une société mise en équivalence sont présentés sur la ligne *Titres mis en équivalence*.

Jusqu'en 2015, le référentiel français 99-02 amortissait systématiquement ces écarts d'acquisition linéairement sur une durée entre 5 et 20 ans, prenant en compte les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l'acquisition. A compter des exercices ouverts en 2016, le règlement 2015-07 de l'ANC stipule que l'amortissement systématique du goodwill cesse de l'être en l'absence de limite prévisible à sa durée d'utilisation. Lors de la première application du nouveau règlement, l'ANC a laissé, au choix de l'entreprise, la possibilité de poursuivre le plan initial d'amortissement des écarts d'acquisition existant ou d'effectuer une nouvelle analyse de la durée d'utilisation limitée ou non de ces derniers. Par souci de simplification et afin de ne pas changer de méthode, le groupe a choisi de poursuivre les plans d'amortissement initiaux.

A partir de 2017, les goodwills dégagés lors de nouvelles acquisitions (nouvelles sociétés ou acquisitions complémentaires de titres de sociétés existantes) ne sont pas amortis.

Les normes et interprétations IFRS remplacent l'amortissement des goodwills par un test de valeur (« Impairment test ») chaque année : lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable du goodwill et sa juste valeur est comptabilisé en dépréciation des écarts d'acquisition de l'exercice.

Les tests de dépréciation consistent à comparer les actifs nets comptables y compris les écarts d'acquisition et la valeur recouvrable des titres. Cette dernière est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée d'au moins 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût du capital, ajusté d'une prime de risque selon le secteur d'activité. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés.

Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché observées.

L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable, à défaut de référence de transactions récentes similaires facilement disponibles.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Compte tenu des perspectives favorables dans l'ensemble des sociétés du groupe, aucune dépréciation d'écarts d'acquisition n'a été réalisée l'année dernière.

- Fonds commerciaux (IAS 38)

Les fonds commerciaux présents dans les comptes des filiales correspondent à des éléments non identifiables et doivent selon les normes IFRS être assimilés à des écarts d'acquisition. Ces fonds commerciaux ont donc été intégrés dans les écarts d'acquisition des filiales concernées et subissent les mêmes retraitements (annulation des amortissements antérieurs, etc.).

Le fonds commercial présent dans les comptes d'ICE et totalement amorti n'est pas retraité. Le fonds commercial d'ECI avait été totalement déprécié en 2013.

- CIR / subvention d'exploitation (IAS 20)

Le CIR (crédit d'impôt recherche), incitation fiscale à la recherche — sans ciblage sectoriel ou technologique — pour développer la capacité d'innovation et renforcer la compétitivité des entreprises, est assimilé à une subvention d'exploitation en raison de son importance accrue, passant

en quelques années de 5% à 10%, puis depuis 2008 à 30% des dépenses de recherche et développement.

Les crédits d'impôt ainsi obtenus n'apparaissent donc pas dans la ligne *Impôts sur les résultats* mais sont intégrés à la ligne *Subventions d'exploitation*.

- Valorisation des OPCVM (IAS 39)

Les parts d'OPCVM sont qualifiées d'actifs disponibles à la vente. En conséquence, elles sont valorisées au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture. Les gains latents ainsi dégagés sont enregistrés directement dans les capitaux propres sur la ligne *Eléments constatés directement en capitaux propres*.

1.1. Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables, nécessite que le groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du groupe.

Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, les provisions, les engagements de retraite, les impôts différés et la valorisation des compléments de prix. Les estimations utilisées par le groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques.

1.2. Périmètre et méthodes de consolidation

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice au 31 décembre.

Les sociétés du groupe dans lesquelles la société mère ICE exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale avec dégagement des intérêts minoritaires.

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les autres intérêts dans Cervicem, Giac, et Sequin ne sont pas consolidés car soit ces sociétés sont d'une importance non significative, soit le groupe n'y exerce pas d'influence.

1.3. Conversion des états financiers (filiales étrangères)

Les actifs et passifs en devises des filiales étrangères au Royaume-Uni et Etats-Unis sont convertis sur la base du cours de change constaté à la clôture. Les éléments de leurs comptes de résultats sont convertis au cours moyen de la période.

La différence de conversion qui en résulte est portée directement en capitaux propres au poste *Réserve de conversion*, pour la part revenant au groupe et au poste *Intérêts minoritaires*, pour la part revenant aux tiers. Cette différence n'impacte le résultat qu'au moment de la cession de la société.

1.4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou services ont été transférés au client.

Les remises, ristournes et retours de produits sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires.

1.5. Frais de recherche et de développement

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont activées en immobilisations incorporelles uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- l'intention et la capacité de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet, sont démontrées,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme et pour l'utiliser ou le vendre sont disponibles,
- le groupe peut démontrer que le projet générera des avantages économiques futurs probables, comme l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet, ou son utilité en interne est démontrée.

Compte tenu du nombre actuellement important de projets en développement et des aléas liés à la décision du lancement des produits concernés par ces projets, ICE considère que certains critères d'activation ne sont dès lors pas remplis.

1.6. Immobilisations incorporelles

Elles figurent au bilan à leur prix de revient.

Il s'agit principalement des frais de recherche et développement correspondant à l'immobilisation entre 2000 et 2004 d'une partie des frais de l'étude du PCCN pour les postes électriques de Enedis. Ces frais ont fini d'être totalement amortis en 2006.

Les concessions, brevets et droits similaires sont essentiellement constitués de logiciels maintenant amortis sur trois ans.

L'écart d'évaluation du logiciel Visual Planning lié à l'acquisition de Stilog IST en mars 2014 fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans.

1.7. Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissements des immobilisations sont les suivantes :

Installations techniques, matériel et outillage industriels	5/10 ans
Autres immobilisations corporelles	3/10 ans

Les amortissements linéaires et dégressifs comptabilisés sont calculés selon la durée d'utilisation estimée d'après les usages.

1.8. Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix moyen pondéré ou du « premier entré, premier sorti ».

Les en-cours et les produits finis sont évalués au coût de production qui comprend les consommations, les charges directes de production ainsi qu'une quote-part de frais généraux.

Les provisions pour dépréciation prennent en considération les perspectives d'écoulement des produits, dépendant soit de l'évolution de la demande soit d'une obsolescence.

1.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La *trésorerie et équivalents de trésorerie* comprennent des liquidités en comptes bancaires et des parts d'OPCVM de trésorerie.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les *Emprunts et Dettes financières courants*.

Comme indiqué précédemment, les parts d'OPCVM sont qualifiées d'actifs disponibles à la vente et sont donc valorisées au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture. Les gains latents ainsi dégagés sont enregistrés directement dans les capitaux propres sur la ligne *Eléments constatés directement en capitaux propres*.

1.10. Provisions pour retraites

L'engagement en matière de retraites correspond à l'indemnité de fin de carrière à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite. Elle est fonction des conventions collectives ou accords internes des sociétés françaises.

Cet engagement fait l'objet pour ces salariés d'un calcul statistique actuariel selon la méthode « rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière ». Cette valorisation des engagements est effectuée chaque année et tient compte, notamment, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

La plus grande partie de ces indemnités de retraites est couverte auprès de compagnies d'assurance. Les charges patronales sociales et fiscales de ces engagements sont gérées par des provisions.

La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice intègre donc :
- les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice,
- la variation de l'actualisation des droits existant en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année,
- le produit escompté du fond externe calculé sur la base du rendement de placements à long terme,
- l'incidence des modifications éventuelles de régimes sur les années antérieures ou de nouveaux régimes.

La dette relative à l'engagement net de la société concernant le personnel est constatée au passif du bilan, dans la rubrique *Provisions pour retraites*.

1.11. Impôts sur les résultats

L'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées des sociétés françaises intégrées.

Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs.

Elles sont évaluées en utilisant les règles fiscales en vigueur à la clôture et le taux d'impôt de l'exercice suivant.

Les impôts différés — actif — ne sont constatés que s'il est probable qu'ils pourront être récupérés.

Note 2_Variations de périmètre

La société Apilog a rejoint le groupe au 1er octobre 2017.

Deux sociétés détenues à 100% ont été créées en fin d'exercice, WaT Portage, filiale de WaT, et Médiane Benelux, filiale de Médiane Système.

Par ailleurs, la part du capital détenu dans plusieurs filiales, a été augmentée :
- En janvier, m2es Technologies est passée de 65,7% du capital à 100% du capital.
- Simultanément, la part détenue par Médiane Système dans Médial Concept est passée de 96% du capital à 100% du capital. Médiane Système a alors cédé la totalité du capital de Médial Concept à m2es Technologies, rebaptisée WaT 'We are Technologies'. Le 1er avril 2017, Médial Concept a fait l'objet d'une TUP Transmission Universelle de Patrimoine dans WaT.
- En mai, OTN, est passée de 51% du capital à 100% du capital,
- En mai, STILOG IST est passée de 51% du capital à 100% du capital. Sa filiale à 100% STILOG inc. est donc également maintenant détenue à 100%.

Note 3_Information sectorielle

3.1. Informations par secteur d'activité

Nombre ou milliers d'euro (proratisé)	Effectifs moyens	Entrées de commandes (A)	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	Actif opérationnel (B)	Passif opérationnel (C)
2017						
Energie (1)	311	45 120	45 218	1 486	35 674	11 721
Spécialités électroniques (2)	43	14 602	13 733	1 473	11 031	2 494
Energie et industrie (3=1+2)	354	59 722	58 951	2 959	46 705	14 215
Ingénierie technique & logiciel	452	41 146	41 011	2 652	35 238	14 152
Groupe	816	100 915	100 009	5 688	92 069	30 174
2016						
Energie (1)	306	47 742	47 102	5 676	28 610	10 136
Spécialités électroniques (2)	41	14 425	13 810	2 026	10 648	2 474
Energie et industrie (3=1+2)	347	62 167	60 912	7 702	39 258	12 610
Ingénierie technique & logiciel	431	38 345	37 652	2 143	20 051	10 344
Groupe	787	100 516	98 568	9 843	62 838	24 218
2015						
Energie (1)	240	36 620	36 345	4 953	26 751	9 062
Spécialités électroniques (2)	41	12 873	12 322	1 181	10 167	2 547
Energie et industrie (3=1+2)	281	49 494	48 667	6 134	36 918	11 610
Ingénierie technique & logiciel	423	33 383	33 063	964	19 681	10 117
Groupe	710	82 881	81 735	7 155	60 971	24 582

(A) La méthode de comptabilisation des entrées de commandes d'ingénierie technique a été modifiée en 2015.
(B) L'actif opérationnel comprend les écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles, créances d'exploitation et stocks.
(C) Le passif opérationnel comprend les provisions pour risques et charges et les dettes d'exploitation.

3.2. Informations par zone géographique

Chiffre d'affaires	2017			2016		2015
	En milliers d'euro	Poids en %	Croissance en %	En milliers d'euro	Croissance en %	En milliers d'euro
France	87 558	88%	+3.4%	84 710	+24%	68 588
International	12 451	12%	-10%	13 858	+5.4%	13 146
Groupe	100 009	100%	+1.5%	98 568	+21%	81 735

3.3. Informations par nature

Chiffre d'affaires	2017			2016		2015
	En milliers d'euro	Poids en %	Croissance en %	En milliers d'euro	Croissance en %	En milliers d'euro
Marchandises	8 500	8.5%	-2.2%	8 692	+12%	7 780
Biens (1)	43 936	44%	+3.8%	42 309	+17%	36 124
Services (1)	47 574	48%	+0.0%	47 566	+26%	37 833
Groupe	100 009	100%	+1.5%	98 568	+21%	81 737

(1) Certains services étant regroupés avec des biens, le montant des services est minoré.

Note 4_Frais de personnel et effectifs

4.1. Effectifs [1]

	2017 [2]	2016	2015
Ingénieurs, cadres et assimilés	522	487	495
Employés, techniciens et agents de maîtrise	196	195	166
Ouvriers	99	105	49
Total	816	787	710

(1) Moyenne annuelle. Par ailleurs, cet effectif a été complété par 59 indépendants en sous-traitance, intérimaires et apprentis.

(2) 849 salariés au 31/12/2017 hors Médiane Ingénierie (31)

4.2. Frais de personnel

En milliers d'euro	2017	2016	2015
Rémunération du personnel	35 467	34 475	30 507
Charges sociales [1]	14 663	14 185	12 590
Participation des salariés	365	370	91
Total	50 495	49 030	43 188
(1) dont CICE	-1 266	-1 087	-934

4.3. Rémunération des dirigeants

En milliers d'euro	2017	2016	2015
Salaires [1]	4 119	3 662	3 031

(1) ou équivalent dans les cas de rémunération par honoraires

Le nombre de dirigeants du groupe (membres des comités de direction, directeurs généraux) était en augmentation de +1 en 2017 par rapport à 2016 et de +4 sur 2015.

Note 5_Autres produits et charges, résultat exceptionnel

En milliers d'euro	2017	2016	2015
Autres produits d'exploitation	12	6	6
Autres charges d'exploitation	-240	-123	-54
Total autres produits et charges d'exploitation	-227	-117	-47
Produits exceptionnels	524	772	298
Charges exceptionnelles	-508	-3 130	-239
Résultat exceptionnel [1]	17	-2 358	59
Total autres produits	537	778	305
Total autres charges	-748	-3 254	-292
Total autres produits et charges	-211	-2 475	12
(1) dont cession immobilisations financières	-	-2 401	10

Note 6_**Résultat financier**

En milliers d'euro	2017	2016	2015
Coût de l'endettement financier brut	-70	-57	-27
Produit de la trésorerie et équivalents de trésorerie	599	426	953
Coût de l'endettement financier net [1]	529	369	926
Autres produits et charges financiers	-146	5	21
Total	383	374	946

(1) Ce coût est négatif en raison des produits générés par notre trésorerie nette positive et croissante.

Note 7_**Ecarts d'acquisition**

En milliers d'euro	31/12/2017	Sorties	Acquisitions, dotations	31/12/2016
Apilog	497	-	497	-
CEE España	10	-	-	10
Compelma	5 026	-	-	5 026
EC2E	1 106	-	-	1 106
ECI	181	-	-	181
ISIT	215	-	-	215
WaT (ex m2es Technologies)	1 785	1 225	344	216
Médial Concept (TUP avec WaT)	-	-1 225	15	1 210
Médiane Système	5 633	-	-	5 633
OTN	4 142	-	2 386	1 756
STIC	2 850	-	-	2 850
Stilog	2 926	-	1 584	1 342
Valeurs Brutes	24 372	-	4 825	19 546
Apilog	-	-	-	-
CEE España	-	-	-	-
Compelma	2 884	-	-	2 884
EC2E	-	-	-	-
ECI	181	-	-	181
ISIT	-	-	-	-
WaT (ex m2es Technologies)	-	-	-	-
Médial Concept (TUP avec WaT)	-	-	-	-
Médiane Système	-	-	-	-
OTN	-	-	-	-
STIC	1 900	-	-	1 900
Stilog	-	-	-	-
Dépréciations	4 966	-	-	4 966
Ecarts d'acquisition nets	19 406	-	4 825	14 580

Note 8_Impôts sur les résultats

8.1. Détail des impôts sur les résultats

8.1. Détail des impôts sur les résultats

En milliers d'euro	2017	2016	2015
Impôts exigibles	1 614	2 299	1 190
Impôts différés	-239	-1 219	59
Impôts sur les résultats	1 375	1 079	1 250

8.2. Analyse de la charge d'impôt

En milliers d'euro	2017	2016	2015
Résultat avant impôt	6 146	7 885	8 186
Charge d'impôt groupe	1 375	1 079	1 250
Taux d'imposition	22.4%	13.7%	15.3%

8.3. Impôts différés au bilan

En milliers d'euro	2017	Variation	2016	Variation	2015
Congés à payer	45	4	41	13	28
Participation des salariés	365	-4	370	168	201
Provisions pour retraites	992	-325	1 317	71	1 246
Déficits reportables (1)	8 301	2 461	5 840	3 228	2 612
Amortissement fonds de commerce (2)	380	-	380	-	380
Plus-values latentes sur OPCVM (2)	589	171	418	-28	446
Divers (3)	-617	21	-639	204	-842
(Provisions réglementées)	-	-	-	3	-3
Solde base active /(passive) d'impôts différés	10 055	2 329	7 726	3 658	4 068
Solde d'impôts différés actif	2 927	205	2 722	1 161	1 560
Solde d'impôts différés (passif)	-95	52	-146	58	-204
Solde situation active /(passive) d'impôts différés	2 832	257	2 575	1 219	1 356
Impôts différés ne transitant pas par le résultat	-18	-18	-	-	-133
Variation impôts différés dans le compte de résultat	-	239	-	1 219	-

(1) Les déficits reportables concernent ICE, ICE Groupe, ISIT, Médiane Système et WaT Portage.

(2) L'application des normes IFRS sur les fonds commerciaux et la valorisation des OPCVM n'a pas fait l'objet de retraitement des impôts différés.

(3) Dont la valeur nette de l'écart d'évaluation du logiciel VP Visual Planning de Stilog IST ramenée à 685 milliers d'euro en 2017.

Note 9_**Autres immobilisations incorporelles**

En milliers d'euro	2017	2016	2015
Valeurs brutes [1]	1 526	1 526	1 526
Amortissements et provisions	524	414	304
Fonds commerciaux nets	1 002	1 112	1 222
Dotations aux amortissements et provisions	110	110	110

(1) Fonds commerciaux : Médiane Système (317), ECI (63) et ICE (fonds commercial C.M.I : 46) + Visual Planning (1100).

Le reste des autres immobilisations incorporelles sont des concessions, brevets et droits similaires. Les anciens frais d'établissement et frais de recherche et développement sont tous totalement amortis.

Note 10_**Autres immobilisations corporelles**

En milliers d'euro	31/12/2017	Autres mouve-ments [1]	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2016
Terrains et constructions	667	-	-	21	646
Installations techniques, matériel et outillage	4 044	25	-22	111	3 930
Autres immobilisations corporelles	8 632	159	-1 010	1 119	8 364
Valeurs brutes	13 343	185	-1 033	1 250	12 940
Terrains et constructions	357	-	-	43	314
Installations techniques, matériel et outillage	3 561	25	-22	198	3 360
Autres immobilisations corporelles	5 527	66	-844	857	5 447
Amortissements	9 445	91	-866	1 099	9 121
Immobilisations corporelles nettes	3 898	94	-167	152	3 819

En milliers d'euro	31/12/2016	Autres mouve-ments [1]	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2015
Terrains et constructions	646	-	-	-	646
Installations techniques, matériel et outillage	3 930	-5	-65	153	3 847
Autres immobilisations corporelles	8 364	-4	-459	1 080	7 747
Valeurs brutes	12 940	-9	-524	1 233	12 240
Terrains et constructions	314	-	-	50	264
Installations techniques, matériel et outillage	3 360	-8	-64	214	3 219
Autres immobilisations corporelles	5 447	-7	-331	773	5 012
Amortissements	9 121	-16	-395	1 037	8 495
Immobilisations corporelles nettes	3 819	7	-129	196	3 746

(1) Il s'agit essentiellement de mouvements de périmètre, de virements de postes à postes et des écarts de conversion.

Note 11_**Actifs financiers non courants**

En milliers d'euro	31/12/2017	Autres mouve-ments [1]	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2016
Titres non consolidés [2]	103	-	-	-	103
Autres immobilisations financières [3]	768	-196	-	29	935
Valeur brute	871	-196	-	29	1 038
Provisions / titres non consolidés	88	-	-	67	22
Valeur nette	783	-196	-	-37	1 016

En milliers d'euro	31/12/2016	Autres mouve-ments [1]	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2015
Titres non consolidés [2]	103	-	-3 000	3 000	103
Autres immobilisations financières [3]	935	0	-72	41	966
Valeur brute	1 038	0	-3 072	3 041	1 069
Provisions / titres non consolidés	22	-	-	-	22
Valeur nette	1 016	0	-3 072	3 041	1 047

(1) Il s'agit essentiellement de mouvements de périmètre, de virements de postes à postes et des écarts de conversion.
(2) Titres non consolidés :
- Cervicem, société au capital de 15 milliers d'euro (k€), participation détenue à 34%.
- Giac, participation de 23 k€ correspondant à la contrepartie de deux prêts à long terme.
- Sicav de trésorerie Sequin, participation de 53 k€ (membre fondateur), dont la valeur boursière au 31 décembre 2017 était de 83 k€.
(3) Les autres immobilisations financières sont constituées principalement de dépôts et cautionnements et fonds de garantie.

Note 12_**Stocks**

En milliers d'euro	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Matières 1ères et marchandises	8 078	7 536	7 142
En-cours de production	2 954	3 192	3 275
Produits intermédiaires et finis	1 257	1 904	1 422
Valeurs brutes	12 289	12 631	11 839
Dépréciation	-1 715	-1 527	-1 498
Stocks et en-cours nets	10 575	11 104	10 342

Note 13_**Créances clients**

En milliers d'euro	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Valeur brute	32 147	29 954	28 423
Dépréciation	-362	-454	-401
Valeur nette	31 785	29 500	28 022
Dépréciation / créances brutes	1.1%	1.5%	1.4%

Note 14_**Autres actifs courants**

En milliers d'euro	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs débiteurs	154	98	47
Créances fiscales (TVA) et sociales	2 261	2 801	3 183
Charges constatées d'avance	1 035	976	695
Autres créances	354	371	1 320
Total	3 804	4 247	5 244

Note 15_**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

En milliers d'euro	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs mobilières de placements	6 636	7 433	6 403
Comptes bancaires et autres disponibilités	22 570	18 661	17 522
Total (actif du bilan)	29 207	26 094	23 925
- Concours bancaires courants (au passif du bilan)	-146	-24	-1 323
Trésorerie	29 061	26 070	22 602
Fournisseurs d'immobilisations financières	338	-	271
Emprunts et dettes financières non courants	15 985	4 500	1 522
Trésorerie nette de dettes financières	12 738	21 570	20 810

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des OPCVM ainsi que des placements à court terme. Elles sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente.

Les gains latents à fin 2017 s'élèvent à 589 milliers d'euro, contre 418 et 446 milliers d'euro respectivement fin 2016 et fin 2015, et sont enregistrés directement en capitaux propres.

Note 16_**Provisions pour retraites**

L'engagement en matière de retraites correspond à l'indemnité de fin de carrière à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite. Elle est fonction des conventions collectives ou accords internes des sociétés françaises Apilog, Compelma, EC2E, ECI, ICE, ICE Groupe, ISIT, Médiane Système, OTN, STIC, Stilog IST, WaT et WaT Portage. A l'étranger, compte tenu des réglementations spécifiques, les engagements ne sont pas comptabilisés par des provisions.

Une grande partie de ces indemnités de retraites est couverte par des fonds auprès de compagnies d'assurance.

Les hypothèses utilisées pour le calcul se déclinent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Age futur moyen de départ en retraite	67	67	66
Taux de progression des salaires (net d'inflation)	1.5%	1.5%	1.5%
Taux d'actualisation (net d'inflation)	2.0%	2.0%	2.0%
Taux de rendement attendu du fonds	2.2%	2.0%	2.7%

Les engagements se ventilent comme suit :

En milliers d'euro	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Valeur actuelle des engagements pour indemnité de fin de carrière	2 816	2 832	2 731
Valeur du fonds	1 824	1 515	1 486
Provisions pour retraites	992	1 317	1 246
Augmentation des engagements	347	389	192
Mouvements de périmètre et 1ère comptabilisation	64	-	187
Versement sur fonds	205	-	-
Rendement attendu du fonds	35	30	33
Reprise de provision	427	288	257
Variation sur la période	-51	71	89

Note 17_**Emprunts et dettes financières non courants**

En milliers d'euro	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Par type			
Taux variable	-	50	250
Taux fixe	15 985	4 450	1 272
Par maturité			
Inférieure à 1 an	4 969	1 983	830
De 1 à 5 ans	11 017	2 517	692
Total	15 985	4 500	1 522
Taux d'intérêt [1]	0.5%	0.6%	0.5%

(1) Le taux d'intérêt effectif peut être affecté par les frais de dossier des emprunts.

Le groupe n'utilisait pas d'instruments dérivés de taux pour couvrir le risque des taux d'intérêt variables.

Note 18_**Autres passifs courants**

En milliers d'euro	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Avances, acomptes reçus / commandes	186	775	601
Dettes fiscales (hors impôts sur les bénéfices) et sociales	15 369	14 534	15 770
Comptes courants créditeurs	-	25	6
Produits constatés d'avance	4 107	3 813	3 578
Autres passifs courants	816	717	582
Total	20 478	19 865	20 537

Note 19_**Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité**

En milliers d'euro	2017	2016	2015
Stocks	602	-769	-207
Créances d'exploitation (dont clients)	-931	-1 156	-2 516
Dettes d'exploitation (dont fournisseurs)	1 338	-563	3 938
Autres créances et dettes	-3 259	-820	-1 473
Total	-2 250	-3 308	-258

Note 20_**Honoraires des commissaires aux comptes**

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, nous vous indiquons les montants des honoraires des commissaires aux comptes pris en charge dans les comptes de résultat :

En milliers d'euro	Exercices des mandats	2017	2016	2015
Comptes sociaux ICE Groupe SA et consolidés groupe		28.3	26.0	23.2
Socaudit, représentée par M. Hervé-J. Buffière, Paris 8ème	2012-2017	14.3	13.0	11.6
SKA, représentée par M. Frank Elbase, Paris 8ème	2014-2019	14.0	13.0	11.6
Filiales		126.4	121.4	110.3
Apilog / Segeste, Saint-Germain-en-Laye	2012-2017	3.3		
CEE Italiana / Dott. Lamberto Gadda, Revisore Contabile (2), Bergamo	2017	3.1	3.1	3.9
CEE Relays / PPK Auditors Ltd (1), Wokingham	2017	3.2	3.5	3.7
Compelma / SKA, M. Frank Elbase, Paris 8ème	2016-2021	11.5	11.1	10.7
Continental de Equipos Eléctricos / KPMG auditores, Madrid	2017	5.7	5.6	5.3
EC2E / JAC-Audit France, M. C. Rambeau, Boulogne-Billancourt (3)	2014-2019	5.5	5.4	5.3
ICE / Socaudit & SKA (cf. ci-dessus)	2014-2019	27.3	26.3	23.2
WaT (ex m2es Technologies) / M. Robert Girard, Le Touvet	2012-2017	11.7	7.0	6.6
Médiane Système / Agemocom, Paris 15ème	2016-2021	15.2	14.4	14.1
Médial Concept (TUP / WaT) / M. Robert Girard, Le Touvet	-	-	5.8	7.9
OTN / Grant Thornton, Paris 17ème	2014-2019	9.2	9.1	2.5
ISIT / Agemocom, Paris 15ème	2015-2020	7.9	7.9	5.3
STIC / Socaudit, M. Hervé-J. Buffière, Paris 8ème	2015-2020	13.0	12.7	12.5
Stilog IST / Fico-Gestion, Paris 8ème	2016-2021	10.0	9.5	9.4
Total		154.7	147.4	133.5
(1) Auquel s'ajoutent d'autres prestations (juridique, fiscal, social)		2.5	2.7	2.7

(2) Pris en charge par ICE Groupe
(3) Sa filiale ECI n'a pas de commissaire aux comptes

Note 21_**Engagements hors bilan**

Les engagements reçus ne sont pas significatifs.

4.6. Liste des sociétés consolidées

	Siège	N° Siren ou Insee	% intérêt
Sociétés consolidées par intégration globale			
Apilog SAS	Chanteloup-les-Vignes (Paris) France	347 788 135	51,00%
CEE España Continental de Equipos Eléctricos SA	Las Rozas (Madrid) Espagne	084 033 638	100,00%
CEE Italiana srl	Concorezzo (Milano) Italie	084 033 620	100,00%
CEE Relays Ltd	Slough (London) Grande Bretagne	084 033 646	96,50%
COMPELMA SAS	Les Ulis (Paris) France	353 387 921	100,00%
Domus Effectus SCI	Parthenay France	490 347 259	100,00%
EC2E Électro Câblage Engineering et Équipement SAS	L'Isle Adam (Paris) France	312 517 071	51,00%
ECI Électro-Câblage Industrie Sarl	Méry sur Oise (Paris) France	494 295 645	51,00%(1)
ICE Industrielle de Contrôle et d'Équipement SAS	Alfortville (Paris) France	808 660 781	100,00%
ICE Groupe Ingénierie, Conseil et Équipement Groupe SA	Alfortville (Paris) France	542 014 782	100,00%
ISIT SAS	Plaisance du Touch (Toulouse) France	380 342 774	100,00%
OTN Organisation des Travaux Nucléaires SAS	Macon France	340 564 798	100,00%
Médiane Système SA	Le Pecq (Paris) France	350 039 418	99,70%
Médiane Benelux SPRL	Bruxelles Belgique	0685 796 631	99,70%(2)
STIC Sté Technique Ingénierie & Coopération SAS	Les Ulis (Paris) France	342 060 662	100,00%
STILOG Inc.	San Francisco (Californie) États-Unis	46 3620349(3)	100,00%
STILOG IST SAS	Nanterre (Paris) France	382 489 029	100,00%
WaT SAS	Les Marches (Chambéry) France	452 035 116	100,00%
WaT Portage SAS	Les Marches (Chambéry) France	833 258 585	100,00%
Sociétés consolidées par mise en équivalence			
Alliance TI SARL	Rosny sous Bois (Paris) France	434 600 599	33,90%(2)
Médiane Ingénierie SAS	Labège (Toulouse) France	509 728 994	38,88%(2)

(1) Société détenue à 100% par EC2E détenue à 51,00%
(2) Sociétés détenues respectivement à 100%, 34% et 39% par Médiane Système détenue à 99,70%
(3) Employer Identification Number (EIN)

4.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

I – Opinion sur les comptes consolidés

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ICE GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les entités comprises dans le périmètre de consolidation.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1° janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que celles-ci ont notamment porté sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société, et n'appellent pas de justification particulière.
Selon notre jugement professionnel, les appréciations ainsi portées ont été les plus importantes. Celles-ci s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

VI – Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :
- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, ils collectent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Ils sont responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 9 avril 2018

Les commissaires aux comptes

SOCAUDIT	Serge Kubryk Audit
Hervé-Jérôme BUFFIERE	*Franck ELBASE*

Comptes sociaux
au 31 décembre 2017

5. Comptes sociaux

5.1. Comptes de résultat comparés

En milliers d'euro	2017	2016	2015
Produits d'exploitation	10 180.6	9 692.7	8 425.9
Chiffre d'affaires net (note 67)	10 168.6	9 622.7	8 425.9
Reprise de provisions et transferts de charges	12.0	69.9	-
Charges d'exploitation	-10 121.6	-9 660.9	-8 330.1
Autres achats et charges externes	-8 935.2	-7 761.2	-7 698.4
Impôts et taxes	-34.0	-51.8	-28.0
Charges de personnel (note 7)	-1 056.0	-1 713.1	-540.3
Dotations aux amortissements et provisions	-48.0	-87.9	-24.6
Autres charges	-48.3	-47.1	-38.8
Résultat d'exploitation	59.1	31.7	95.8
Résultat financier (note 8)	3 722.6	3 917.4	2 030.9
Résultat courant avant impôts	3 781.7	3 949.2	2 126.7
Résultat exceptionnel	-	-2 400.0	-
Impôts sur les résultats (note 9)	53.3	-27.2	-100.0
Résultat net	3 835.0	1 522.0	2 026.7

5.2. Bilans comparés

Actif (en valeurs nettes)

En milliers d'euro	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Actif immobilisé	55 581.2	45 223.2	45 226.9
Immobilisations incorporelles (note 1)	2.1	4.2	119.1
Immobilisations corporelles (note 2)	7.1	12.1	16.2
Immobilisations financières (notes 3 et 4)	55 572.1	45 206.8	45 091.7
Actif circulant	23 796.0	21 159.0	22 906.7
Avances et acomptes versés (note 4)	11.5	98.0	-
Clients et comptes rattachés (note 4)	3 038.1	4 634.9	4 186.8
Autres créances (note 4)	9 156.6	6 052.7	8 849.1
Valeurs mobilières de placement	5 328.8	6 168.4	5 395.4
Disponibilités	6 261.0	4 205.1	4 475.4
Comptes de régularisation actif (note 4)	7.8	2.7	-
Total de l'actif	79 385.0	66 384.9	68 133.6

Passif

En milliers d'euro	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres	55 388.8	52 482.4	51 866.3
Capital	11 324.0	11 324.0	11 324.0
Réserve légale	1 132.4	1 132.4	1 132.4
Autres réserves	38 000.0	37 000.0	36 000.0
Report à nouveau	1 097.4	1 504.0	1 383.2
Résultat	3 835.0	1 522.0	2 026.7
Provisions pour risques et charges (note 5)	56.9	19.9	13.4
Autres dettes (note 4)	23 939.3	13 882.6	16 253.9
Emprunts et dettes financières	19 888.6	10 439.2	8 549.4
Dettes d'exploitation	3 712.8	3 443.4	7 433.9
Dettes diverses	338.0	-	270.7
Total du passif	79 385.0	66 384.9	68 133.6

5.3. Tableau des flux de trésorerie comparés

En milliers d'euro	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net	3 835.0	1 522.0	2 026.7
Amortissements et provisions	114.5	23.5	24.6
Plus ou moins values de cession	-	2 400.0	-
Marge brute d'autofinancement	3 949.6	3 945.5	2 051.3
Variation du besoin en fonds de roulement (note 10)	1 005.2	-1 740.4	-4 673.1
Flux de trésorerie généré par l'activité (A)	4 954.8	2 205.1	-2 621.9
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3.9	-13.7	-15.4
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	-
Acquisition et cessions de filiales, augmentation de capital filiales	-10 336.6	-2 670.7	-4 569.3
Variation des autres actifs financiers	242.8	0.5	4.1
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-10 097.7	-2 683.9	-4 580.7
Dividendes versés	-928.6	-905.9	-871.9
Variation des autres fonds propres	-	-	-
Encaissements provenant d'emprunts	15 008.7	5 414.2	-
Variation des comptes courants d'associés	-4 210.6	-1 866.5	8 097.4
Remboursement d'emprunts	-3 510.7	-1 661.4	-200.0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	6 358.8	980.4	7 025.4
Variation de trésorerie (A+B+C)	1 216.0	501.6	-177.1
Trésorerie d'ouverture (D)	10 371.2	9 869.6	11 478.7
Mouvements de périmètre (E)	-	-	-1 432.0 (1)
Trésorerie de clôture (A+B+C+D+E)	11 587.1	10 371.2	9 869.6

(1) Trésorerie nette apportée à ICE

5.4. Notes annexes

5.4.1. Périmètre et principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément au PCG 2014 et aux principes généralement admis. Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode du coût historique.

5.4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les concessions, brevets et droits similaires sont essentiellement constitués de logiciels maintenant amortis sur trois ans.

5.4.3. Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements linéaires et dégressifs comptabilisés sont calculés selon la durée d'utilisation estimée d'après les usages à :

- Mobiliers ..... linéaire 10 ans
- Matériels informatiques ..... dégressif 2/3 ans

5.4.4. Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés pour leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur rentabilité actuelle et prévisionnelle et à la quote-part de capitaux propres détenue. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée par voie de provision.

5.4.5. Stocks et en-cours

Devenue société holding, la société n'a plus de stock de matières premières, de marchandises ou d'en-cours.

5.4.6. Engagement en matière de pensions et retraites

L'engagement de la société en matière de retraites correspond à l'indemnité de départ en retraite prévue par sa convention collective.

Cet engagement fait l'objet pour ces salariés d'un calcul statistique actuariel selon la méthode « rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière ».

L'essentiel des indemnités de retraites hors charges est couvert auprès d'une compagnie d'assurance. Le solde de l'engagement continue à être géré par des provisions internes.

Note 1_**Immobilisations incorporelles**

En milliers d'euro	31/12/2017	Autres mouve-ments [1]	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2016
Concessions, brevets et droits similaires et en-cours	62.6	-	-	2.5	60.1
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Valeurs brutes	62.6	-	-	2.5	60.1
Concessions, brevets et droits similaires et en-cours	60.5	-	-	4.6	55.9
Amortissements	60.5	-	-	4.6	55.9
Immobilisations incorporelles nettes	2.1	-	-	-2.1	4.2

(1) Il s'agit essentiellement de mouvements de périmètre, de virements de postes à postes et des écarts de conversion.

Note 2_**Immobilisations corporelles**

En milliers d'euro	31/12/2017	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2016
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	119.7	-	1.4	118.3
Valeurs brutes	119.7	-	1.4	118.3
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	112.7	-	6.5	106.2
Amortissements	112.7	-	6.5	106.2
Immobilisations corporelles nettes	7.1	-	-5.1	12.1

Note 3_**Immobilisations financières**

En milliers d'euro	31/12/2017	Autres mouve-ments [1]	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2016
Titres de participation [2]	59 262.6	-	-	10 674.6	48 588.0
Autres immobilisations financières [3]	355.9	-	-242.8	-	598.7
Valeur brute	59 618.5	-	-242.8	10 674.6	49 186.7
Titres de participation	3 979.9	-	-	-	3 979.9
Autres immobilisations financières	66.5	-	-	66.5	-
Dépréciations	4 046.4	-	-	66.5	3 979.9
Valeur nette	55 572.1	-	-	10 608.1	45 206.8

(1) Il s'agit essentiellement de mouvements de périmètre, de virements de postes à postes et des écarts de conversion.
(2) les titres de participation sont détaillés dans le paragraphe 5.5.
(3) Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnements, fonds de garantie et mali de fusion.

Note 4_Echéance des créances et des dettes

En milliers d'euro	31/12/2017					31/12/16
	A un an au plus	A plus d'un an	Brut	Dépré-ciation(1)	Net	Net
Créances	6 611.2	5 843.1	12 454.3	-66.5	12 387.8	11 387.0
Prêts et dépôts	-	240.3	240.3	-66.5	173.8	483.2
Avances et acomptes versés	11.5	-	11.5	-	11.5	98.0
Clients et comptes rattachés (3)	3 038.1	-	3 038.1	-	3 038.1	4 634.9
Autres créances	3 553.8	5 602.7	9 156.6	-	9 156.6	6 052.7
Comptes de régularisation actif	7.8	-	7.8	-	7.8	2.7
Dettes	13 102.1	10 837.2	23 939.3		23 939.3	13 882.6
Emprunts et dettes financières (2)	9 051.3	10 837.2	19 888.6		19 888.6	10 439.2
Dettes d'exploitation	3 712.8	-	3 712.8		3 712.8	3 443.4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (3)	2 937.3	-	2 937.3		2 937.3	2 253.4
Dettes fiscales et sociales	775.5	-	775.5		775.5	1 190.0
Dettes diverses	338.0	-	338.0		338.0	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	338.0	-	338.0		338.0	-
(1) Dotations de l'exercice				66.5		
(1) Reprises de l'exercice				-		

(3) Factures émises ou reçues non réglées, terme échu	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total hs délai
Émises / date de clôture. Nbre hors délai : 48 (0 j), 32 (1 j et +)	626.6	-	388.1	7.1	123.4	518.6
Pourcentage des ventes	6.2%	-	3.8%	0.1%	1.2%	5.1%
Émises / retard paiement 2017. Nbre hs délai : 16 (0 j), 497 (1 j et +)	1 764.1	1 083.4	0.1	797.9	4 015.2	5 896.5
Pourcentage des ventes	17.4%	10.7%	0.0%	7.9%	39.5%	58.0%
Reçues / date de clôture. Nbre hors délai : 86 (0 j), 67 (1 j et +)	1 213.1	1.4	347.9	0.5	502.4	852.2
Pourcentage des achats	13.6%	0.0%	3.9%	0.0%	5.6%	9.5%
Reçues / retard paiement 2017. Nbre hors délai : 0 (0 j), 57 (1 j et +)	-	423.1	-	-	-86.5	336.6
Pourcentage des achats	-	4.7%	-	-	-1.0%	3.8%

(2) Les dettes financières intègrent le *portage* de placements financiers pour les filiales : comptes à terme pour ICE (1,2 M€) et OPCVM pour Stilog IST (0,5 M€).

Note 5_**Provisions pour risques et charges**

En milliers d'euro	31/12/2017	Reprises	Dotations	31/12/2016
Provisions pour risques et charges	56.9	-	37.0	19.9
Provision pour retraite	56.9	-	37.0	19.9

Note 6_**Chiffre d'affaires**

6.1. Informations par zone géographique

	2017			2016
Chiffre d'affaires	En milliers d'euro	Poids en %	Croissance en %	En milliers d'euro
France	10 143.6	99.8%	+5.7%	9 596.0
Export	25.0	0.2%	-6.3%	26.7
Total	10 168.6	100%	+5.7%	9 622.7

6.2. Informations par nature

	2017			2016
Chiffre d'affaires	En milliers d'euro	Poids en %	Croissance en %	En milliers d'euro
Services	2 805.1	28%	-3.1%	2 893.5
Portage pour le compte d'autres sociétés du groupe	7 363.5	72%	+9.4%	6 729.2
Total	10 168.6	100%	+5.7%	9 622.7

Note 7_ Frais de personnel et effectifs

7.1. Effectifs (1)

	2017	2016
Ingénieurs, cadres et assimilés	8	7
Employés, techniciens et agents de maîtrise	3	3
Total effectif salarié	11	10

(1) En moyenne annuelle.

L'effectif salarié au 31 décembre dernier était de 11 contre 9 en 2016.

7.2. Frais de personnel

En milliers d'euro	2017	2016
Rémunération du personnel	745.1	1 229.6
Charges sociales (1)	311.0	483.5
Total frais de personnel	1 056.0	1 713.1
(1) dont CICE crédit d'impôt compétitivité et emploi	16.8	11.5
Valeur ajoutée	1 233.5	1 861.6
Frais de personnel par rapport à la valeur ajoutée	85.6%	92.0%

7.3. Rémunération des dirigeants

Le total des rémunérations des membres du conseil de surveillance au titre de l'exercice 2017 a été de 87 230 euro.

Note 8_Résultat financier

En milliers d'euro	2017	2016
Produits financiers	3 921.8	4 033.5
Dividendes encaissés des participations	3 448.4	3 665.4
Autres produits financiers	473.4	368.1
Charges financières	-199.2	-116.1
Résultat financier	3 722.6	3 917.4

Note 9_Impôts sur les résultats

9.1. Impôt sur les bénéfices

En milliers d'euro	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	3 781.7	53.3	3 835.0
Résultat exceptionnel	-	-	-
Résultat comptable	3 781.7	53.3	3 835.0

9.2. Incidences des dispositions fiscales

En milliers d'euro	2017	Variation	2016
Congés à payer	45.0	4.4	40.6
Provisions pour retraites	56.9	37.0	19.9
Déficit reportable	1 553.6	-578.8	2 132.5
Divers	510.9	121.5	389.3
Total bases impôts différés actifs	2 166.4	-415.9	2 582.3
Allègement de la dette future d'impôt	606.6	-254.2	860.8
Solde situation active /(passive) d'impôts différés	606.6	-254.2	860.8

Note 10_Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

En milliers d'euro	2017	2016
Variation des frais financiers	-	1.1
Variation d'exploitation	2 236.4	549.9
Créances d'exploitation (dont clients)	1 967.0	4 540.3
Dettes d'exploitation (dont fournisseurs)	269.4	-3 990.5
Variation hors exploitation	-1 231.1	-2 291.4
Créances hors exploitation	-1 226.1	-2 288.6
Charges et produits constatés d'avance	-5.0	-2.7
Total	1 005.2	-1 740.4

Note 11_Engagements hors bilan

Les engagements donnés et reçus ne sont pas significatifs.

5.5. Liste des filiales et participations

En milliers d'euro (k€)	Capital	Capitaux propres	Quote-part détenue du capital	Valeur comptable des titres détenus		Résultat 2017	Dividendes encaissés	Observations Clôture 31/12/17	Créances sur filiales	
				Brute	Nette				Clients	Comptes courants
Apilog, SAS 27 rue Panhard et Levassor F-78570 CHANTELOUP-LES-VIGNES	318.8	1 397.9	51%	1 172.9	1 172.9	106.6	-	Acquisition de 51% au 1/10/2017	0.1	-
CEE Italiana, srl Via Verga,11 I-20049 CONCOREZZO (Milano), ITALIE	96	1 505.2	100%	875.7	875.7	31.2	132.0		4.0	-
CEE Relays, Ltd 87C Whitby Road SLOUGH, Berkshire SL13DR, GRANDE BRETAGNE	338.1	285.8	96.5%	228.7	228.7	38.8	35.6	Année : 1£=1.1416€ 31/12 : 1£=1.1271€	2.0	-
COMPELMA, SAS Miniparc du Verger, 1 rue de Terre Neuve F-91940 LES ULIS	1 000	2 617.7	100%	6 100.4	3 500.0	235.3	-	Remontée au 1/10/2017 des parts détenues par STIC	39.2	-
Continental de Equipos Eléctricos, SA C/Playa de Liencres E-28230 LAS ROZAS (Madrid), ESPAGNE	72.3	1 419.1	100%	42.0	42.0	227.4	480.0		2.0	-
Domus Effectus, SCI 36 av. Aristide Briand F-79201 PARTHENAY	20	-99.9	100%	20.0	20.0	15.4	-	Location propriété fin 2016 pour 2 ans, puis vente et TUP.	-	271.5
EC2E Électro Câbl. Engineering et Équip., SAS 4 bd Napoléon 1er, Zac du pont des rayons F-95290 L'ISLE-ADAM	1 600	3 305.1	51%	2 517.0	2 517.0	679.5	239.7	Résultat de sa filiale ECI détenue à 100% : 139.5 k€.	33.6	-
ICE Industrielle de Contrôle et d'Équipement, SAS 11 rue marcel Sembat F-94140 ALFORTVILLE	12 000	19 063.2	100%	19 643.1	19 643.1	-1 817.9	1 560.0	Corrections CIR sur 2013-2016 : incidence -1.491 k€	-	3 005.9
ISIT, SAS 7 rue Marie-André Ampère F-31830 PLAISANCE DU TOUCH	500.0	642.0	100%	1 014.2	1 014.2	-38.7	-		18.1	150.6
Médiane Système, SA Bt Québec, 54 route de Sartrouville F-78232 LE PECQ	1 800	7 861.8	99.7%	7 825.3	7 825.3	701.2	358.9	Création 11/12/17 filiale 100% Médiane Benelux	89.1	501.9
OTN Organisation des Travaux Nucléaires, SAS 360 rue Einstein F-71000 MACON	1 000	5 715.2	100%	7 710.8	7 710.8	1 906.8	321.3	6/05/2017: achat 49% (solde) du capital	78.2	-
STIC, SAS Miniparc du Verger, 1 rue de Terre Neuve F-91940 LES ULIS	1 000	2 197.5	100%	3 935.5	2 556.0	184.0	-		34.2	-
STILOG IST, SAS Le Capitole, 55 av. des Champs Pierreux F-92000 NANTERRE	1 500	5 060.4	100%	6 541.3	6 541.3	1 350.7	180.9	10/5/17: achat 49% capital. Résultat Stilog Inc. : -66 k€	45.2	-
WaT 'We are Technologies' (ex-m2es), SAS 20 rue du Gamay F-73800 LES MARCHES	700	1 627.9	100%	1 554.8	1 554.8	527.7	140.0	1/01/17: Acquisition 100%, 1/04/17: TUP de Médial Concept	45.0	1 507.6

Les sociétés ci-dessous ne sont pas détaillées :

- Cervicem, société au capital de 15 milliers d'euro, participation détenue à 34%.
- Giac, participation de 23 milliers d'euro correspondant à la contrepartie de deux prêts à long terme.
- Sequin, sicav de trésorerie, participation (membre fondateur) de 53 milliers d'euro (valeur de marché égale à 83 milliers d'euro).

Elles ne présenteraient qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif de donner une image fidèle de la situation financière du groupe.

5.6. Résultats financiers sur cinq ans

En euro	2017	2016	2015	2014	2013
Capital en fin d'exercice					
Capital social	11 324 000	11 324 000	11 324 000	11 324 000	11 324 000
Nombre des actions ordinaires existantes	1 132 400	1 132 400	1 132 400	1 132 400	1 132 400
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	10 169 000	9 623 000	8 426 000	30 101 000	34 136 000
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	3 896 000	1 559 000	2 141 000	966 000	2 747 000
Impôts sur les bénéfices	-53 000	27 000	100 000	-2 155 000	-1 932 000
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	3 835 000	1 522 000	2 027 000	2 987 000	3 108 000
Résultat distribué	928 568	928 568	905 920	871 948	871 948
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation mais avant amortissements et provisions	3.49	1.35	1.80	2.76	4.13
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	3.39	1.34	1.79	2.64	2.74
Dividende attribué à chaque action	0.82	0.82	0.80	0.77	0.77
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	11	10	6	180	176
Montant de la masse salariale de l'exercice	745 000	1 230 000	400 000	7 950 000	7 911 000
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales…)	370 000	441 000	101 000	3 329 000	3 216 000

5.7. Rapport général des commissaires aux comptes

Aux actionnaires,

I – Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ICE GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1° janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que celles-ci ont notamment porté sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société, et n'appellent pas de justification particulière.
Selon notre jugement professionnel, les appréciations ainsi portées ont été les plus importantes. Celles-ci s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

VI – Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 avril 2018

Les commissaires aux comptes

SOCAUDIT	Serge Kubryk Audit
Hervé-Jérôme BUFFIERE	*Franck ELBASE*

6. Informations sociales et sociétales du groupe

6.1. Informations sociales

6.1.1. Les valeurs humaines du groupe

Les valeurs du groupe reposent sur un socle de principes éthiques forts : respect, esprit d'équipe, courage, honnêteté. Valeurs fondatrices du groupe, elles sont portées au quotidien par l'ensemble des sociétés du groupe dans leurs relations avec leurs différents interlocuteurs.

6.1.2. La politique des relations humaines

Le groupe est composé d'hommes et de femmes réunis par la passion de leurs métiers respectifs.
La politique des relations humaines des entreprises du groupe vise à attirer et fidéliser les talents et favoriser l'épanouissement professionnel.

6.1.3. Emploi

a) Effectifs

Présent en France, Angleterre, Espagne, Italie, Belgique et Etats unis, le groupe employait, au terme de l'année 2017, 847 personnes, hors formations en alternance. La répartition par sexe et zone géographique était la suivante :

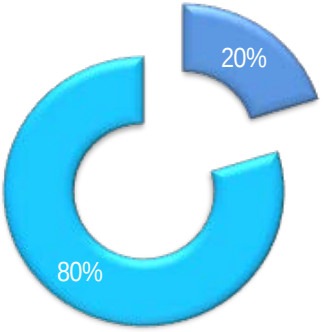

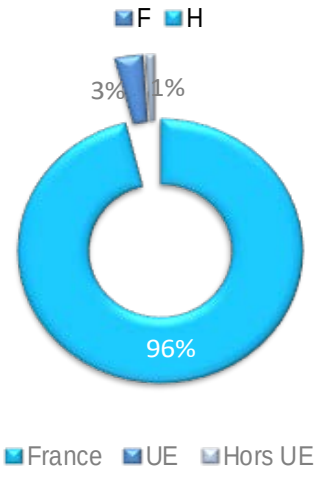

L'effectif était composé en majorité d'ingénieurs et cadres et en quasi-totalité de contrats à durée indéterminée :

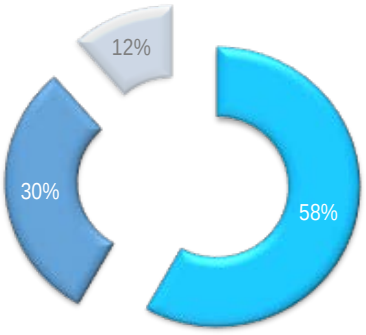

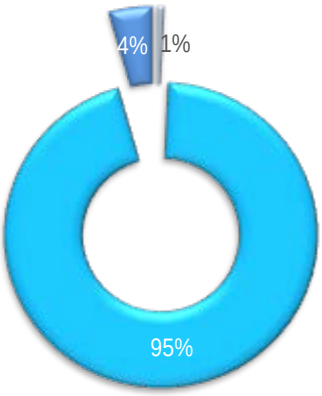

C'est le secteur de l'ingénierie qui comptait l'effectif le plus important :

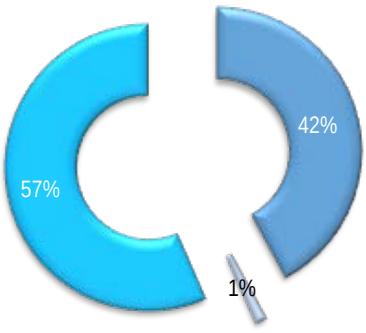

b) Age

Les jeunes générations occupaient une place significative avec 104 personnes de moins de 26 ans (12% de l'effectif).
Cette part importante de jeunes n'excluait pas les générations situées à l'autre extrémité de la pyramide des âges :

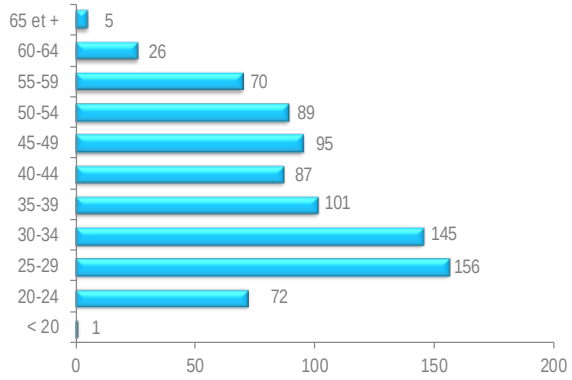

Les caractéristiques différentes du marché de l'emploi des secteurs *énergie-industrie* et *ingénierie* se traduisent par un âge et une ancienneté moyenne plus importants dans le secteur énergie-industrie : 41 ans et 12 ans contre 37 ans et 5 ans dans le secteur ingénierie.

c) La politique de recrutement et les embauches

La politique de recrutement du groupe repose sur des principes communs partagés par les entreprises du groupe : recruter les compétences souhaitées sans discriminer, privilégier la mobilité professionnelle.
Elle s'appuie sur des processus visant à assurer une évaluation objective des compétences professionnelles des candidats.
Elle s'appuie également sur les accords ou plans de GPEC, les accords ou plans d'actions relatifs aux contrats de génération, les plans de formation...
Elle privilégie le recours à des emplois à durée indéterminée et ne réserve qu'une place marginale aux emplois en contrat à durée déterminée.
Elle vise enfin à permettre l'accès des jeunes générations au monde du travail sans exclure les plus âgés.
Afin d'améliorer l'efficacité de leurs recrutements, les sociétés ont renforcé leur présence sur les réseaux sociaux, vecteurs de plus en plus importants pour communiquer sur les métiers et diffuser les offres d'emplois. De nouvelles chartes graphiques ont été créées pour valoriser leur image.
Les entreprises du groupe s'attachent à favoriser l'intégration des nouveaux embauchés, utilisant selon les cas, livrets d'accueil, tutorat, parcours d'intégration, formations...

187 personnes ont rejoint le groupe en 2017.
Le secteur de l'Ingénierie a concentré l'essentiel des embauches.

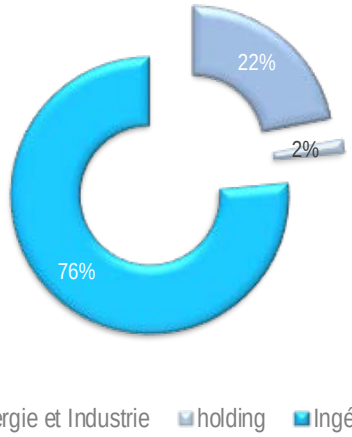

36% des recrutements se sont traduits par l'embauche de jeunes de moins de 26 ans :

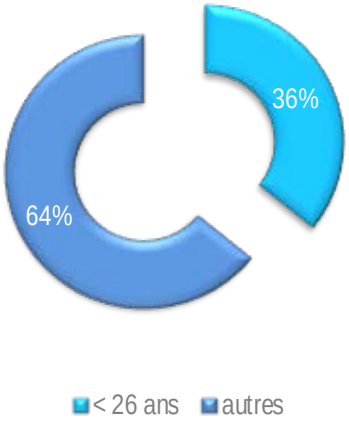

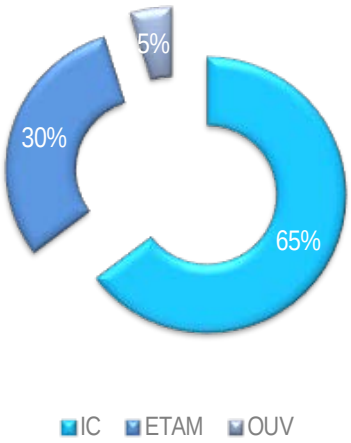

Concentrées sur les premières tranches d'âge compte tenu des caractéristiques des postes, les embauches se sont cependant adressées à l'ensemble des tranches d'âges :

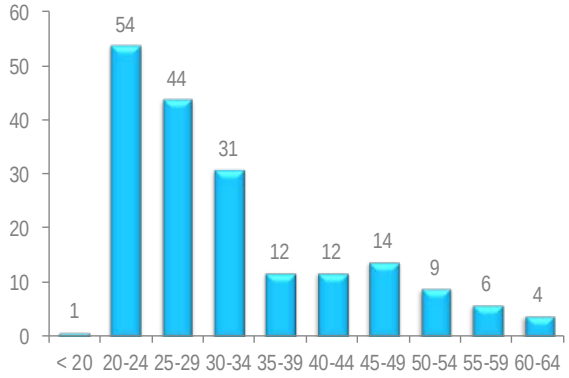

Le groupe ne rencontre pas de difficultés majeures en matière de recrutement, que ce soit pour les cadres ou les autres catégories de personnel. Pour autant, ses métiers rendent complexes les embauches dans certaines fonctions

d) Les départs

134 départs ont été relevés en 2017. De la même façon que pour le recrutement, les caractéristiques du marché de l'emploi des secteurs d'activité influent fortement sur le turn-over de ces derniers.
Ainsi, l'ingénierie a concentré l'essentiel des départs :

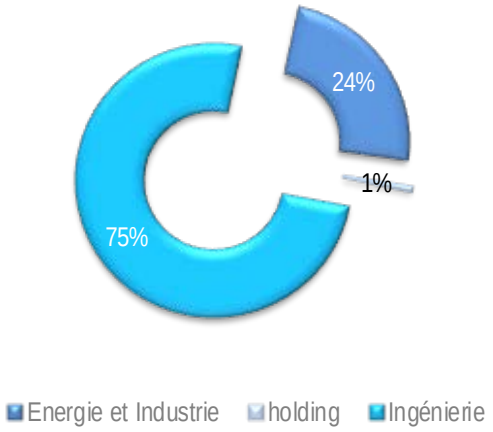

La catégorie ingénieur a représenté 64% des départs :

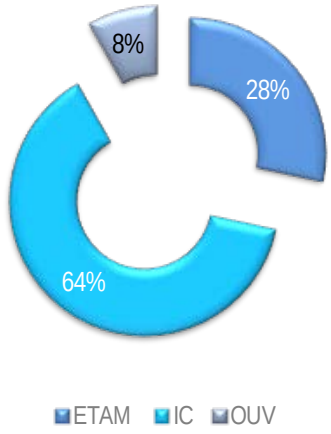

Certains métiers de l'ingénierie étant soumis à un turn-over plus important, ce sont les démissions qui ont constitué le motif le plus important dans les départs. 23 licenciements ont eu lieu en 2017, soit 17% du total des départs de l'année.
Les départs ont plus concerné les jeunes générations.

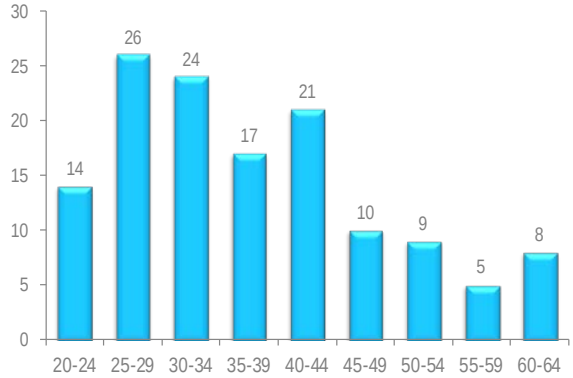

e) Informations relatives aux plans de réduction des effectifs

Le groupe n'a engagé aucun plan de réduction d'effectifs en 2017.
Lors des opérations de croissance externe, le groupe veille à maintenir les équipes en place

6.1.4. Rémunérations

La politique de rémunération des sociétés du groupe s'inscrit dans une recherche de compétitivité par rapport au marché externe et de cohérence interne. Elle s'articule autour d'une partie fixe et d'une partie variable individuelle / collective en lien avec l'atteinte des objectifs et les résultats économiques des entreprises.
Elle met l'accent sur les responsabilités individuelles et les performances de chacun à tous les niveaux de la hiérarchie.
Chaque société s'assure de l'équité des rémunérations à équivalence de poste et de performance.
En matière de protection sociale, la politique du groupe est guidée par une exigence de responsabilité sociale. Elle s'attache ainsi à assurer aux membres du personnel et à leur famille l'accès à un système de santé de qualité et à les protéger par un soutien financier dans les moments difficiles.

6.1.5. Organisation du temps de travail

Le travail est organisé dans le cadre des durées légales et conventionnelles applicables aux secteurs d'activités des entreprises. L'organisation du temps de travail peut faire l'objet d'aménagement dans le cadre d'accords avec les partenaires sociaux.
En France, les rythmes horaires pratiqués par les entreprises sont les suivants : forfait sans référence horaire pour les cadres dirigeants ; forfaits annuels en jours, modalité 2 du Syntec ; forfaits en heures, 35 heures (hebdomadaires, en moyenne sur un cycle ou avec attribution de JRTT), 39 heures hebdomadaires.

Les entreprises du Groupe donnent la priorité aux contrats de travail à temps complet : 96% des salariés exerçaient ainsi leur activité dans le cadre de ce type de contrat au 31 décembre 2017.

6.1.6. Santé et sécurité

Politique générale de prévention
La protection de la santé et de l'intégrité physique des membres du personnel est un objectif majeur du groupe.
La politique du groupe vise à anticiper et prévenir les risques liés au travail, y compris les risques psychosociaux et à assurer la qualité des conditions d'hygiène, de sécurité, de santé et de qualité de vie au travail.
Différentes actions (sensibilisation, prévention, formation adaptées à l'environnement des différentes activités) ont été engagées. 3.600 heures de formation liées à la sécurité ont ainsi été dispensées au cours de l'année. Ces actions couplées à l'engagement des équipes au sein des entreprises permettent d'aboutir à un très faible niveau d'accidents de travail avec arrêt (4 en 2017).
Dans les sociétés qui en sont dotées, les CHSCT tiennent chacun une réunion par trimestre.

6.1.7. Relations sociales

Le groupe a pour objectif de maintenir et de développer un dialogue social fondé sur l'écoute et le respect des interlocuteurs. En France, les institutions représentatives du personnel fonctionnent conformément aux règles en vigueur.
Le dialogue social est actif au plus près du terrain, en cohérence avec le fonctionnement décentralisé du groupe.
Dans les entreprises où elles sont en place, les instances représentatives du personnel contribuent, notamment avec les instances en charge de l'hygiène, de la santé sécurité et des conditions de travail, à la qualité du dialogue social et à la recherche de solutions adaptées.
Dans les sociétés où il n'existe pas d'instance représentative du personnel, le dialogue social est exercé directement avec les salariés dans un esprit de transparence et de confiance.
Le comité de groupe, composé de membres désignés par les organisations syndicales parmi leurs élus aux comités d'entreprise des filiales françaises, se réunit une fois par an.
Les accords collectifs négociés et signés traduisent la réalité d'un dialogue social décentralisé qui prend en compte les réalités locales. Les accords signés en 2017 portaient sur l'emploi des jeunes et des séniors, les salaires, la préparation des élections des instances représentatives et le télétravail.

6.1.8. Formation

La politique générale de formation a pour objectifs principaux de transmettre les savoirs et savoir-faire du groupe, de maintenir à un haut niveau les compétences des équipes afin de répondre aux attentes de nos clients et de rester un partenaire reconnu par eux.
Elle intègre des formations « métiers » et des sessions dédiées au management.
Près de 9.500 heures de formation ont été dispensées durant le temps de travail dans les entreprises du groupe. C'est le secteur de l'Ingénierie qui en a représenté la part la plus importante.
Les formations à destination des métiers de la conception ont représenté 43% des heures de formation :

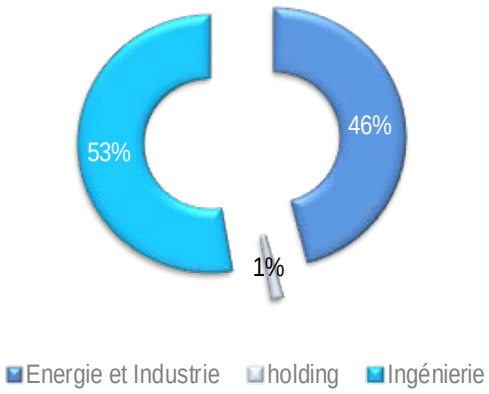

6.1.9. Égalité de traitement

Les entreprises du groupe prennent uniquement en compte des critères professionnels et s'appuient sur des processus adaptés pour garantir l'égalité de traitement.
Elles préviennent toute forme de discrimination (à l'embauche, dans les relations de travail et dans les évolutions de carrière) qu'il s'agisse de mixité professionnelle, d'emploi des personnes en situation de handicap, issues de l'immigration, ou en matière de gestion des âges.

La nature très technique des métiers du groupe s'est historiquement traduite par une faible part des ***femmes*** dans les effectifs des sociétés du groupe. Des accords ou des plans d'action ont été mis en œuvre avec pour objectif de faire progresser la mixité dans les métiers.
Cependant dans les métiers techniques, les entreprises peinent à avoir des candidatures de femmes. Ainsi, si la part des femmes dans l'effectif global est de 20%, elle n'est que de 10% dans les métiers de la conception qui représentent près de la moitié des métiers du groupe en termes d'effectif.
Par secteurs d'activité, la part des hommes et des femmes dans l'effectif était la suivante :

Energie et Industrie

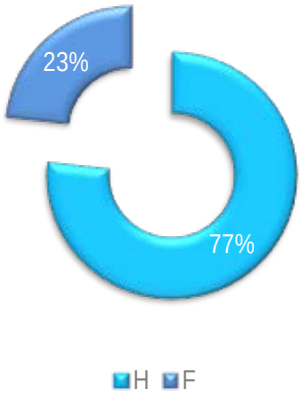

Ingénierie

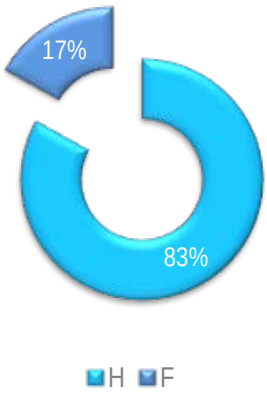

43% des femmes étaient dans la catégorie Ingénieur Cadre :

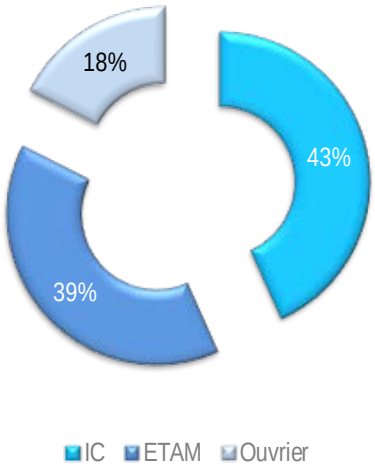

A l'attention des salariés *seniors*, la politique du groupe vise à leur permettre de se maintenir et d'évoluer dans l'emploi. Elle peut se traduire par des actions de formation, une adaptation des postes de travail...

À compétence égale, le critère d'âge n'est pas considéré comme un critère discriminant que ce soit en matière d'emploi, de promotion, ou d'évolution.
En outre, les différents accords ou plans de contrats de génération mis en place par les entreprises fixent des objectifs de recrutement et de maintien dans l'emploi des séniors.
Au terme de l'année 2017, les entreprises du groupe employaient ainsi 12% de salariés âgés de 55 ans et plus avec la répartition suivante selon les secteurs d'activité :

Energie et Industrie

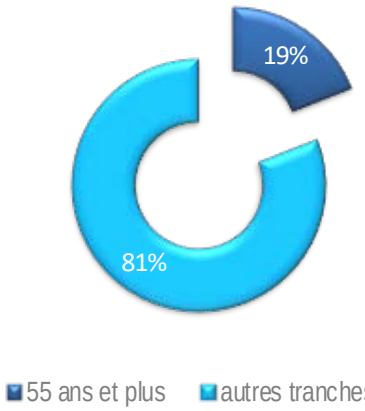

Ingénierie

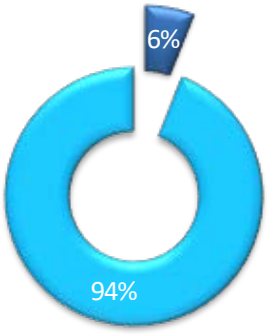

Pour les personnes *handicapées*, en France, les sociétés employant au moins 20 salariés ont une obligation d'emploi fixée par la loi à 6 % de l'effectif. Les sociétés concernées s'acquittent de leur obligation en employant en interne des personnes en situation de handicap, en confiant de l'activité au secteur protégé, ou en versant une contribution à l'AGEFIPH.

6.2. Informations sociétales

6.2.1. Impact de l'activité en matière d'emploi et de développement local

Principalement implanté dans l'immense territoire économique de la région parisienne, le Groupe n'est pas un acteur économique significatif dans cette zone. A ce titre, il ne contribue pas à l'emploi au niveau local.

6.2.2. Impact de l'activité sur les populations riveraines ou locales

L'activité des entreprises du groupe n'a pas d'effet significatif sur les populations locales.

6.2.3. Le mécénat

Le groupe a défini dans une charte les principes selon lesquels le mécénat s'exerce.

6.2.4. Sous-traitance et fournisseurs

Le groupe travaille avec de nombreux fournisseurs pour couvrir ses besoins en matières premières, sous-traitance, emballages et équipements de production.
Il développe une relation équilibrée et pérenne avec les sous-traitants et fournisseurs dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux.
Le groupe demande donc à ses fournisseurs et sous-traitants de respecter les exigences sociales (concernant la liberté du travail, la discrimination, le harcèlement, le travail des enfants, les rémunérations, le temps de travail, la liberté syndicale, l'hygiène et la sécurité…), environnementales (réduction des impacts environnementaux, utilisation de technologies respectueuses de l'environnement, réduction des déchets, respect des réglementations et normes) et de la lutte anti-corruption.
Il cherche à travailler avec des fournisseurs qui partagent ces valeurs et ces engagements éthiques.

6.2.5. Lutte contre la corruption

La charte éthique proscrit toute forme de corruption. En complément, conformément aux textes applicables, les sociétés dont l'effectif est égal ou supérieur à 50 salariés viennent d'établir une procédure de recueil de signalements permettant au salarié d'émettre une alerte en présence de certains agissements.

6.2.6. Respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail

L'ensemble des sociétés du groupe veille, en application des conventions internationales, à définir des politiques et des pratiques de respect de l'égalité des chances, d'absence de discrimination (sexe, race, religion, politique, etc.), de respect de la liberté syndicale, du droit de négociation collective, d'interdiction du travail des enfants ainsi que du travail forcé.
Le groupe a défini dans sa charte éthique ses exigences relatives à l'application des lois, au respect des droits fondamentaux, au respect du droit de la concurrence, à la lutte contre la corruption, à la neutralité politique etc…

7. Assemblée générale 2018

7.1. Ordre du jour

- Rapport de gestion du Directoire pour l'exercice 2017,
- Rapport du Conseil de surveillance pour l'exercice 2017,
- Lecture des rapports des Commissaires sur les comptes consolidés et sociaux de cet exercice et sur les conventions visées par l'article L 225-86 du Code de commerce,
- Approbation desdits comptes et conventions,
- Affectation des résultats,
- Fixation des jetons de présence du Conseil de surveillance,
- Renouvellement du mandat de M. Jacques Boulard en tant que membre du Conseil de surveillance,
- Renouvellement des mandats de la SOCAUDIT, représentée par M. Hervé-Jérôme Buffière, en tant que commissaire aux comptes titulaire, et J. Causse et associés, en tant que commissaire aux comptes suppléant.,
- Autorisation donnée au Directoire de faire procéder à l'attribution gratuite à un mandataire social d'actions à émettre,
- Délégation de compétence au Directoire en vue de permettre la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés.

7.2. Résolutions présentées par le directoire

7.2.1. Résolutions relevant de l'assemblée ordinaire

RÉSOLUTIONS 1, 2, 3 ET 4 : APPROBATION DES COMPTES ANNUELS, AFFECTATION DU BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 2017, FIXATION DU DIVIDENDE

Exposé des motifs

Nous vous proposons un dividende unitaire de 0,82 euro, identique à l'exercice précédent. Le montant global affecté aux 1.132.400 actions existantes serait donc de 928.568 euro.

Il est rappelé que, pour tous les actionnaires personnes physiques résident en France, les distributions de dividendes sont soumises à partir de 2018 au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30%, se répartissant entre un prélèvement fiscal forfaitaire de 12,8% (pouvant être supprimé si le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 50.000 euros pour un célibataire, divorcé ou veuf et 75.000 euros pour un couple) et des prélèvements sociaux de 17,2%. Par ailleurs, il leur est toujours possible d'opter pour l'imposition au barème progressif, ce qui permet de continuer à profiter de l'abattement de 40%.

Comme le prévoit la Loi, nous vous rappelons que les distributions effectuées au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes:

En euro	Brut	Retenue (1)	Net (2)
2014	871 948.00	-135 151.94	736 796.06
2015	905 920.00	-140 417.60	765 502.40
2016	928 568.00	-143 928.04	784 639.96

(1) Retenue de 15,5% de prélèvement sociaux.
(2) Prélèvement à la source obligatoire et non libératoire.
Montants théoriques appliqués aux résidents français et hors PEA.

Nous vous proposons donc que le bénéfice de 3.835.033,61 euro et le report à nouveau antérieur de 1.097.388,02 euro, soit au total 4.932.421,63 euro, soient répartis de la façon suivante :

- Dividendes	928 568,00
- Réserves facultatives	3 000 000,00
- Report à nouveau	1 003 853,63
Total	4 932 421,63

Première résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2017 et quitus

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du directoire, du rapport du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2017, approuve ces rapports dans leur intégralité, ainsi que les comptes consolidés de l'exercice 2017 tels qu'ils ont été arrêtés par le directoire et présentés à l'assemblée générale.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux membres du directoire et du conseil de surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2017 et quitus

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du directoire, du rapport du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice 2017, approuve ces rapports dans leur intégralité, ainsi que les comptes sociaux de l'exercice 2017 faisant ressortir un bénéfice net de 3 835 033,61 euro, contre 1 521 998,16 euro au 31 décembre 2016.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux membres du directoire et du conseil de surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Troisième résolution

Conventions réglementées

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225.86 du code de commerce.

Quatrième résolution

Affectation des résultats et fixation du dividende

L'assemblée générale décide d'affecter les bénéfices distribuables à savoir :

- bénéfice de l'exercice 2017	3 835 033,61
- report à nouveau antérieur	1 097 388,02
soit un total de :	4 932 421,63

de la façon suivante :

- dividendes	928 568,00
- réserves facultatives	3 000 000,00
- report à nouveau	1 003 853,63
soit un total de :	4 932 421,63

Le dividende ressort donc à 0,82 euro pour chacune des 1.132.400 actions de 10 euro de nominal.

Il est précisé que, pour tous les actionnaires personnes physiques résident en France, les distributions de dividendes sont soumises à partir de 2018 au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30%, se répartissant entre un prélèvement fiscal forfaitaire de 12,8% (pouvant être supprimé si le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 50.000 euros pour un célibataire, divorcé ou veuf et 75.000 euros pour un couple) et des prélèvements sociaux de 17,2%. Par ailleurs, il leur est toujours possible d'opter pour l'imposition au barème progressif, ce qui permet de continuer à profiter de l'abattement de 40%.

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée générale.

Conformément à l'article 243 bis de la loi 2006-1719 du 30 décembre 2005, il est rappelé que le montant du dividende distribué au titre des 1 132 400 actions a été :

En euro	Brut	Retenue (1)	Net (2)
2014	871 948.00	-135 151.94	736 796.06
2015	905 920.00	-140 417.60	765 502.40
2016	928 568.00	-143 928.04	784 639.96

(1) Retenue de 15,5%de prélèvement sociaux.
(2) Prélèvement à la source obligatoire et non libératoire.
Montants théoriques appliqués aux résidents français et hors PEA.

RÉSOLUTIONS 5, 6, 7 ET 8 : RENOUVELLEMENT DES MANDATS D'UN MEMBRE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLÉANT ET FIXATION DES JETONS DE PRÉSENCE

Exposé des motifs

Jetons de présence
Comme les dividendes, les jetons de présence, avaient été augmentés de +3,9% puis +2,5% au cours des deux derniers exercices.
Il vous est proposé pour cet exercice une stabilité des jetons de présence du Conseil de surveillance, à l'instar des dividendes.

Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance
Le mandat de Monsieur Jacques Boulard, président du Conseil, renouvelé en avril 2012, vient à terme avec la présente assemblée du 27 avril 2018. Il est candidat pour un renouvellement de ses mandats jusqu'en 2024.

Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant
Les mandats de la SOCAUDIT, représentée par M. Hervé-Jérôme Buffière, en tant que commissaire aux comptes titulaire, et de J. Causse et associés, en tant que commissaire aux comptes suppléant, venant à expiration avec la présente assemblée, nous vous proposons des résolutions en vue de leur renouvellement pour une durée de six années.

Cinquième résolution

Fixation du montant des jetons de présence

L'assemblée générale décide de fixer globalement le montant des jetons de présence du Conseil de surveillance à 48 230 euro pour l'exercice en cours.

Sixième résolution

Nomination de M. Jacques Boulard en qualité de membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale renomme M. Jacques Boulard membre du Conseil de surveillance. Le mandat de M. Jacques Boulard d'une durée de six ans expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Septième résolution

Nomination de SOCAUDIT en qualité de commissaire aux comptes

L'assemblée générale renomme la SOCAUDIT, représentée par M. Jérôme Buffière, commissaire aux comptes titulaire. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Huitième résolution

Nomination de J. Causse et associés en qualité de commissaire aux comptes suppléant

L'assemblée générale renomme J. Causse et associés, commissaire aux comptes suppléant. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

7.2.2. Résolutions relevant de l'assemblée extraordinaire

RÉSOLUTIONS 9 ET 10 : ATTRIBUTION CONDITIONNELLE D'ACTIONS DE PERFORMANCE ET AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Exposé des motifs

Attribution d'actions de performance (ACAs)

Comme en 2016, le Conseil de surveillance de la société souhaite faire attribuer des actions de performance au président du Directoire, dans le cadre d'une autorisation votée par l'Assemblée Générale extraordinaire en application du II de l'article L225-197-1 du code de commerce. L'acquisition définitive de cette nouvelle et dernière attribution de 40.000 actions au maximum serait conditionnée au maintien de sa fonction et à la satisfaction simultanée de deux conditions liées à la progression du chiffre d'affaires et à une valeur supérieure à un seuil du résultat courant avant impôts.

Il appartiendra ensuite au Directoire d'utiliser cette autorisation de l'Assemblée dans le délai imparti.

Augmentation de capital réservée aux salariés

Nous présentons à l'Assemblée un projet de résolution permettant une éventuelle augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un Plan d'Epargne d'Entreprise.

Neuvième résolution

Autorisation donnée au directoire de faire procéder à l'attribution gratuite à un mandataire social d'actions à émettre, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du directoire, du rapport du Conseil de surveillance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes :

- autorise le directoire à procéder, dans le cadre des dispositions de l'article L 225-197-1 et suivants du Code de commerce, en une ou plusieurs fois, au profit du président du directoire, à une attribution gratuite d'actions à émettre de la Société ;
- fixe à 38 mois (juin 2021) à compter de la présente Assemblée, la durée de validité de la présente autorisation ;
- décide que le nombre d'actions ainsi attribuées gratuitement, éventuellement par tranches, ne pourra représenter plus de 40.000 actions du capital social constaté au jour de la ou de chaque décision d'attribution par le directoire ;
- décide que l'attribution desdites actions à son bénéficiaire deviendra définitive sous réserve de la satisfaction des conditions de performance et critères fixés par le Directoire, au terme d'une période d'acquisition d'un an et étant précisé que le bénéficiaire devra conserver lesdites actions pendant une durée minimale de deux ans, à compter de leur attribution et que ces actions ne pourront être cédées par l'intéressé avant la cessation de ses fonctions ;
- prend acte que la présente autorisation emporte de plein droit, au profit du bénéficiaire d'actions attribuées gratuitement, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription et à la partie des réserves qui, le cas échéant, servira en cas d'émission d'actions nouvelles ;
- délègue tous pouvoirs au directoire, avec faculté de délégation dans les limites légales, pour mettre en œuvre la présente autorisation.

Dixième résolution

Délégation de compétence au directoire en vue de permettre la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes, délègue au directoire tous pouvoirs, conformément aux dispositions de l'article L.225-129 du Code de commerce, de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues à l'article L3332 du Code du travail, à une augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximum de 30.000 euro réservée aux salariés de la société adhérant au plan d'épargne d'entreprise.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 60 mois à compter de ce jour.

Le nombre total des actions qui pourront être souscrites par les salariés ne devra pas être supérieur à 3% du capital social au jour de la décision du directoire. Le prix de souscription des actions sera fixé conformément aux dispositions de l'article L3332-20 du Code du travail.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Directoire pour mettre en œuvre la présente autorisation.

Cette autorisation comporte au profit des salariés visés ci-dessus, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises.

La situation particulière de notre société, de son effectif salarié et de ses activités spécifiques est pratiquement inconciliable avec l'existence d'un tel actionnariat ouvert. En conséquence, l'assemblée générale décide de ne pas réserver aux salariés de la société une augmentation du capital social et de ne pas en déléguer pouvoir à son directoire.

Onzième résolution

Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prévus par la loi.

7.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article L.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions avec la SCI Alfortville Brie Comte Robert (ABCR)

La société ICE Groupe a versé à la société ABCR un loyer de 357 391 € HT au titre de l'exercice dans le cadre du bail commercial pour la location d'un ensemble immobilier sis 10/12, rue du marché et 9/11 et 13, rue Marcel Sembat à Alfortville (94). La taxe foncière afférente à ces locaux, facturée par la société ABCR, s'est élevée à 37 708 €.

La société ICE Groupe a versé à la société ABCR un loyer de 323 900 € HT au titre de l'exercice dans le cadre du bail commercial pour la location d'un ensemble immobilier sis 24, rue Petit de Beauverger à Brie Conte Robert (77). La taxe foncière afférente à ces locaux, facturée par la société ABCR, s'est élevée à 51 943 €.

La société ABCR a également facturé 7 060 € de taxe sur les bureaux à ICE Groupe.

Fait à Paris, le 9 avril 2018

Les commissaires aux comptes

SOCAUDIT

Hervé-Jérôme BUFFIERE

Serge Kubryk Audit

Franck ELBASE

7.4. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur (1) l'autorisation d'attribution d'actions gratuites à émettre (2) l'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise

(1) Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites à émettre au profit des mandataires sociaux de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 40 000 actions.

Votre directoire vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser à attribuer des actions gratuites à émettre.

Il appartient au directoire d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du directoire s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du directoire portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

(2) Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Directoire de la compétence de décider une augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés et anciens salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise de votre société, pour un montant 30 000 de euros, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Directoire vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer la compétence pour décider une augmentation du capital et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient au Directoire d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription, et certaines autres informations concernant l'émission données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Directoire relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Directoire.

Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'utilisation de cette délégation par votre Directoire.

Fait à Paris, le 9 avril 2018

Les commissaires aux comptes

SOCAUDIT

Hervé-Jérôme Buffière

Serge Kubryk Audit

Franck ELBASE

7.5. Affectation du résultat

En euro	2017	2016
Origines	4 932 421.63	3 025 956.02
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	1 097 388.02	1 503 957.86
Résultat de l'exercice	3 835 033.61	1 521 998.16
Affectations	4 932 421.63	3 025 956.02
Réserves facultatives	3 000 000.00	1 000 000.00
Dividendes de 5% sur capital de 11 324 000 €	566 200.00	566 200.00
Complément de dividendes	362 368.00	362 368.00
Report à nouveau	1 003 853.63	1 097 388.02

8. Annexes

8.1. Ruban bleu 2017

STILOG est ruban bleu 2017 pour sa croissance et ses résultats.

Sous la conduite de Messieurs François Berthelot et Christophe Poirmeur, STILOG IST et STILOG inc. ont obtenu en 2017 des croissances respectives de +12% et +51% de leurs ventes, avec un résultat net global en amélioration de +37% (marge 15,2%).

Monsieur François Berthelot, président, a plus particulièrement en charge la partie ESN, à la Ciotat,

Monsieur Christophe Poirmeur celle du logiciel *Visual Planning*, à Nanterre.

Avec l'équipe *Visual Planning* lors de la journée du Club Utilisateurs le 10 octobre 2017, à la Cinémathèque Française.

8.2. Organigramme financier au 31-12-2017

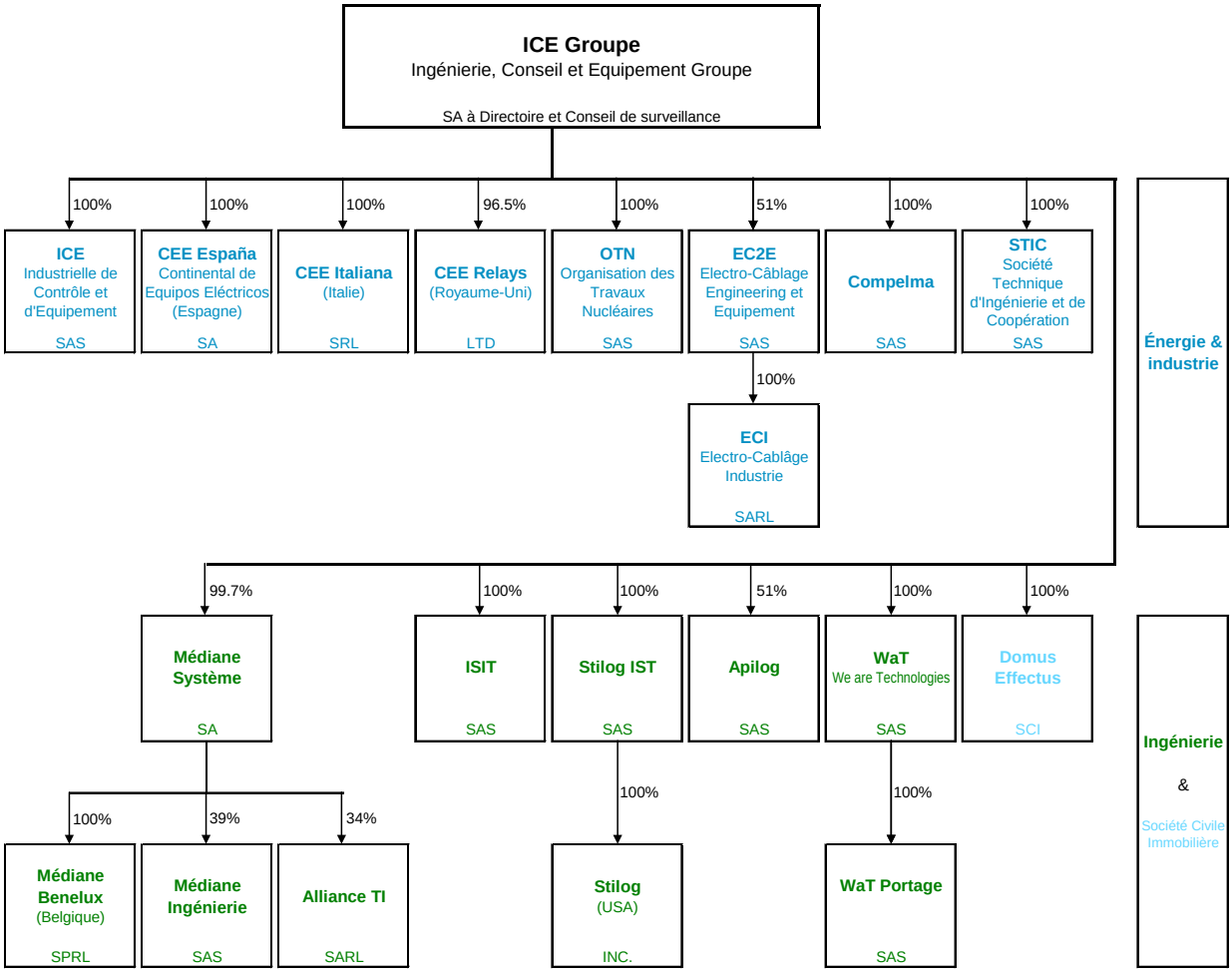

8.3. Table de concordance du rapport de gestion

Afin de prendre connaissance des éléments du rapport de gestion, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations prévues par les articles L. 225-100 et suivants, L. 232-1 et R. 225-102 et suivants du Code de commerce.

Rubriques du Rapport de Gestion 2017	Pages
Situation et activité du Groupe en 2017, commentaires sur l'exercice	
Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe (incluant notamment les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et le montant des revenus éligibles à l'abattement)	35-39, 84-86
Faits marquants, évènements récents, perspectives	41
Recherche et développement	26
Comptes sociaux	
Chiffres d'affaires	40
Bilan et compte de résultat de ICE Groupe	64-66
Dettes fournisseurs	40-70
Résultats financiers sur 5 ans	75
Filiales et participations	74
Facteurs de risques	
Risques liés à l'activité	27
Risque de liquidité	27
Risques financiers et de marché	28
Risques juridiques	28
Risques industriels et environnementaux	28
Assurance	28
Gouvernement d'entreprise	
Principes de gouvernance de l'entreprise	29
Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire durant l'exercice	30-31
Rémunération des mandataires sociaux	31
Informations sociales et engagements sociétaux	
Informations relatives aux questions de personnels et conséquences sociales	77-81
Informations relatives aux engagements sociétaux	82
Informations concernant le capital social	
Personnes physiques ou personnes morales exerçant un contrôle sur la société	34
Projet d'attribution d'actions de performance	34

ICE Groupe est une fédération d'entreprises dont les origines se situent dans les secteurs de l'électromécanique, l'électronique et l'informatique.
La force de notre groupe : des entreprises à taille humaine favorisant la responsabilité et la motivation des équipes
ainsi que la relation directe avec les clients.

Pour répondre aux préoccupations environnementales et faciliter sa conservation et son classement, ce rapport annuel n'est plus imprimé mais diffusé par voie électronique. Il est notamment disponible sur le site Internet www.icegroupe.com.
Les personnes qui souhaiteraient encore disposer d'une version « papier » peuvent en faire la demande auprès de ICE Groupe.

Copyright ICE Groupe 2018 - Tous droits réservés

GROUPE ICE

11, rue Marcel Sembat
94146 Alfortville cedex
FRANCE
Tél : +33 (0)1 41 79 76 00 - Fax : +33 (0)1 41 79 76 01
contact@icegroupe.com - *www.icegroupe.com*

Copyright ICE Groupe 2018 - Tous droits réservés